La LIBERTÉ

Vol. 86 n°42 • du 4 au 10 février 2000 • SAINT-BONIFACE 88 ¢ + taxes

Les oblats en faillite?

Les nombreuses poursuites judiciaires auxquelles les oblats font face en raison de leur gestion des écoles résidentielles pourraient ruiner la communauté religieuse.

■ Page 7.

Citation de la semaine

« Il n'y a qu'à l'opéra qu'on acceptera volontiers qu'une Iseute de 50 tonnes plaise à un Tristan aussi chamul »

La mezzo-soprano Danièle Leblanc incarne un garçon de 12 ans dans l'opéra pour enfants *Hansel et Gretel* que monte l'Opéra du Manitoba. Ele nous parle de sa passion pour son art.

■ Page 25.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

Dispute fédérale-provinciale sur la gestion

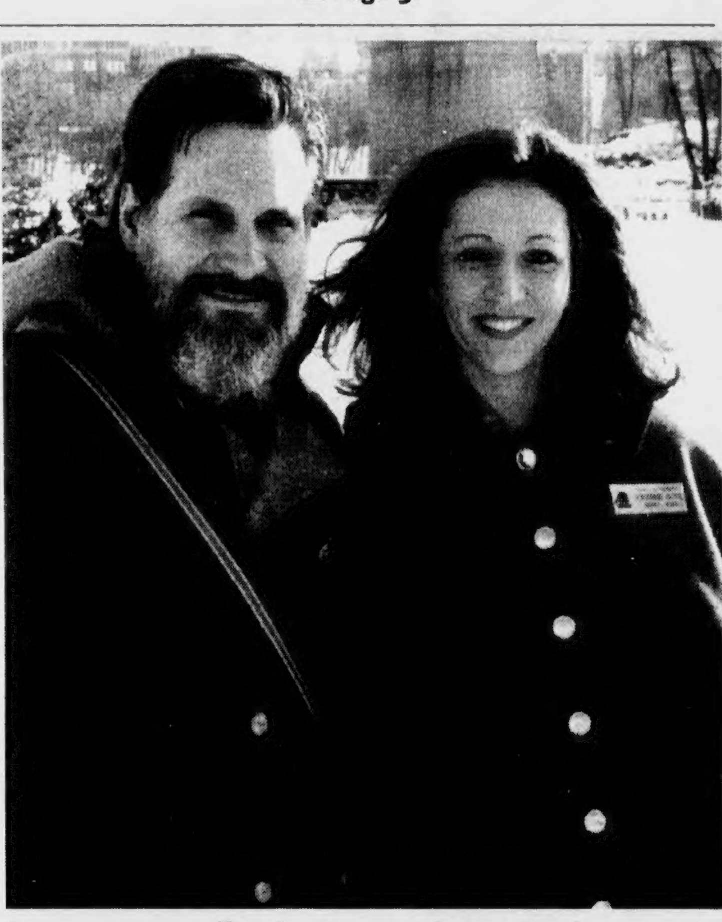
La Liberté a obtenu copie d'une lettre de la Province selon laquelle le fédéral offrirait un million $ de moins par an en vue du renouvellement de l'entente spéciale sur la gestion scolaire.

■ Page 5.

Les barbiers de la Provencher

Les jumeaux Paul et Roger Phaneuf ont fermé la semaine dernière leur salon de barbier, dont ils étaient les propriétaires depuis 40 ans.

■ Page 3.



Les voyageurs officiels, Guy et Johanne Noël, sont prêts pour le Festival du Voyageur! Et vous ? À une semaine de l'événement, lisez notre section spéciale sur le Festival!

■ Pages 13 à 22.

C'est extra!



Au Carnaval de Sainte-Anne, la fin de semaine dernière, le petit Brandon Henrotte était fasciné par le spectacle de Réjean LaRoche. Ne manquez pas notre reportage-photos!

■ Page 12.

DSFM

Combien de professeurs par classe ?

Aucune décision n'a été prise lors de la rencontre extraordinaire des commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine le 31 janvier. Toutefois, plusieurs recommandations ont été référées au comité de finances afin que celui-ci considère ces recommandations dans l'élaboration de l'ébauche budgétaire.

Sandra POIRIER

Les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) se sont réunis le 31 janvier pour prendre connaissance des rapports des comités de révision des formules et de maternelle à temps plein. Ils ont ensuite référé ces rapports au comité des finances, qui doit présenter une première ébauche du budget d'ici le 15 février.

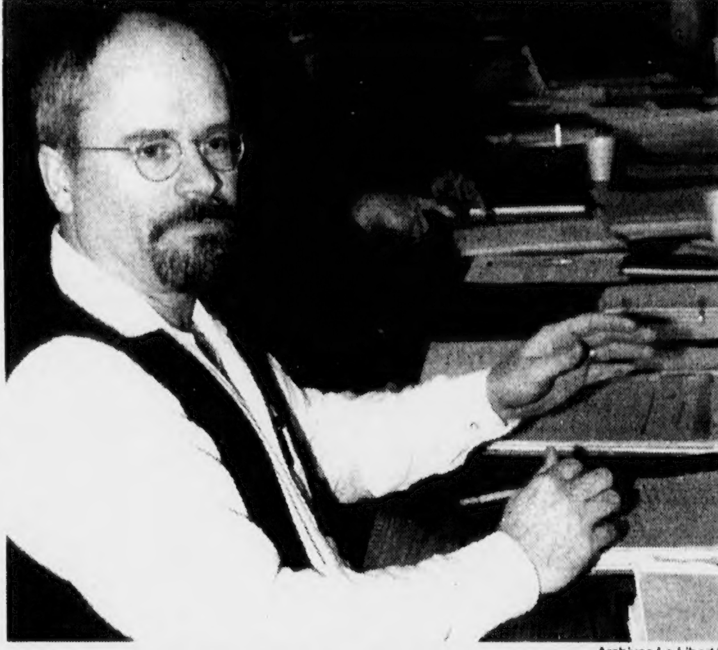
Les commissaires Roland Saurette et Patricia Bouchard ont présenté le rapport du comité de révision des formules. Ce comité est aussi composé de Yolande Dupuis ; des employés de la DSFM, Léo Robert, Louis Druwé, Roland Pantel, André Chaput, de représentants de l'Association des éducatrices et éducateurs franco-manitobaine, Carol Jonhson et Claude Vigier ainsi que de quatre directeurs, Alexis Bertrand, Monique Fisette, Georges Prescott et Gérald Grenier. Il s'est rencontré à six reprises pour revoir les formules d'allocation de personnel de la DSFM et recommander des changements.

Ce rapport propose des modifications aux formules d'allocations du personnel enseignant régulier, des directions d'écoles, des enseignants bibliothécaires, du personnel de soutien, du budget des écoles entre autres.

Enseignant régulier

En ce qui concerne le personnel enseignant régulier, trois options seront examinées. La première ajouterait environ 19,33 enseignants au sein de la DSFM pour un coût estimé de 1 060 000 $. Mais dès les premières explications de cette option, des commissaires ont dit qu'elle ne répondrait pas aux attentes et qu'une trop grande importance était accordée à la jeune enfance. « Ces formules démontrent que les élèves au secondaire sont moins importants que les élèves de la 5e à la 8e année qui eux, à leur tour, sont moins importants que la jeune enfance, constate Maurice Auger. Il faut créer des formules dans le sens de l'équivalence, un ratio élève-maître. Même qu'à des endroits, on a élevé la barre d'élèves. »

Le commissaire André Carbonneau abonde dans le même sens. « On met beaucoup d'accent sur la jeune enfance, mentionne-t-il. Il ne faudrait pas dénigrer et délaisser les autres enfants. »



Archives La Liberté

Le commissaire Roland Saurette a présenté le rapport du comité de révision des formules lors d'une réunion extraordinaire de la DSFM le 31 janvier.

La deuxième option, que privilégie le comité, propose d'utiliser l'allocation de 1999-2000, en ajoutant une auxiliaire à temps plein à une classe de M à 4 accueillant plus de 25 élèves. Cette option ajouterait environ 7,5 auxiliaires pour un coût estimé de 112 500 $.

La troisième option propose d'utiliser les formules développées pour la première option dans le cas de la jeune enfance ; et de maintenir les formules actuelles pour la 5e année à secondaire 4. Cette option ajouterait environ 10,85 enseignants pour un coût estimé de 595 000 $.

Des changements ont aussi été suggérés aux formules d'allocation des directions d'école. Selon Maurice Auger, si la formule proposée était acceptée, l'école Lavallée perdrait 0,25 de temps de direction.

À ces commentaires, le directeur général de la DSFM, Léo Robert, indique qu'il est difficile de pouvoir établir des formules qui répondent aux besoins de toutes les écoles, « quand on a six ou sept différents systèmes d'école : M à 6e, M à 8e, M à S1, M à S4, S1 à S4, 7e à S4, etc. »

Le comité de révision des formules recommande aussi l'octroi d'un temps d'enseignant bibliothécaire soit accordé dans chacune des écoles de la DSFM. Présentement, ce service n'est offert que dans les écoles urbaines.

Des suggestions ont aussi été faites concernant le budget des écoles. Entre autres, on propose que plus d'argent soit accordé au budget des photocopieurs, des manuels, du transport scolaire ; que le budget de perfectionnement professionnel soit réduit, que les budgets des arts et des bibliothèques soient intégrés au budget.

Le comité de finances devait se réunir cette semaine pour procéder à une première ébauche du budget. Les commissaires doivent discuteront les recommandations de ces rapports lors de la présentation de l'ébauche budgétaire.

Et la maternelle à temps plein ?

Lors de leur rencontre du 31 janvier, les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) ont référé au comité des finances l'étude du comité divisionnaire qui s'est penché sur le sort du programme de maternelle à temps plein.

Le projet pilote de maternelle à temps plein qui est en cours cette année dans quatre écoles de la DSFM a reçu jusqu'ici une évaluation plus que favorable de la part des enseignants, des parents et des enfants qui y participent, selon les résultats intérimaires obtenu par Raymond Théberge. Le directeur du Centre de recherche du Collège universitaire de Saint-Boniface réalise pour le compte de la DSFM l'évaluation du projet pilote qui devrait permettre aux commissaires de juger si le programme à temps plein mérite d'être offert à l'ensemble des écoles primaires.

Mais ce sont surtout des considérations financières qui pourraient faire pencher la balance, comme l'explique le directeur général de la DSFM, Léo Robert. « La décision finale devrait idéalement être prise sur la base du rapport d'évaluation et des contraintes budgétaires », dit-il. Comme le rapport intérimaire a été très positif, si la DSFM mettait un bémol à ses projets d'avenir du côté de la maternelle, ce serait en raison des finances de la Division scolaire.

Le comité divisionnaire suggère dans son rapport le maintien des maternelles à temps plein dans les quatre écoles où elles ont été implantées cette année, soit à Précieux-Sang, Saint-Georges, Notre-Dame-de-Lourdes et Saint-Jean-Baptiste. Il souhaite un développement progressif, d'année en année, du nombre d'écoles qui offriront une maternelle à temps plein.

Le comité propose à la commission scolaire d'examiner trois options possibles : maintenir les quatre classes actuelles; éliminer la maternelles à temps plein dans toutes les écoles; ou encore, maintenir les quatre classes actuelles et en ajouter un certain nombre de façon graduelle, jusqu'à un maximum de quatre pour la première année.

La décision finale reviendra aux commissaires, mais Léo Robert estime que les écoles qui ont obtenu le projet pilote devraient être en mesure de maintenir leur maternelle à temps plein l'an prochain.

Rappelons que le ministère de l'Éducation accorde à la Division scolaire du financement pour les maternelles à demi-temps. La DSFM doit donc puiser à même ses propres ressources pour financer l'ensemble du programme.

Selon les chiffres établis par le comité, le maintien des quatre classes coûtera 118 650 $ l'an prochain. Développer une nouvelle classe coûte 53 550 $.

S. L.





Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Daniel BAHUAUD, Karine BEAUDETTE, Sandra POIRIER** et **Érick THÉBERGE** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Publicité: **Pascal DUBÉ** • Développement de photos: **Hubert PANTEL.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

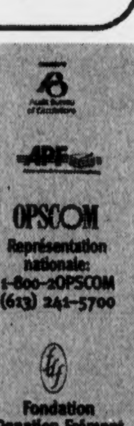
L'adresse internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

N° de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455



OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-20PSCOM
(613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

PROFIL

Les derniers barbiers du boulevard Provencher

Les habitués du salon des frères Phaneuf s'ennuieront de leurs barbiers, mais pas autant que les deux frères s'ennuieront de leurs clients et amis.

Pascal DUBÉ

Une page d'histoire a été tournée le 28 janvier à Saint-Boniface, avec la fermeture du dernier salon de barbier du boulevard Provencher. Après 40 ans sur l'artère principale de Saint-Boniface, ce n'est pas sans émotions que les frères Paul et Roger Phaneuf ont fermé les portes de leur commerce.

« On s'ennuyer de la clientèle et du rapport qu'on avait établi avec eux, raconte l'un des frères jumeaux, Roger Phaneuf. Il y a des familles à qui on coupe les cheveux depuis trois générations. Ils ne sont plus des clients, mais des amis. »

« C'est certain qu'il y a beaucoup de choses qui ont changé au fil du temps, souligne Paul Phaneuf. Quand j'ai commencé, une coupe de cheveux coûtait 75 ¢! On faisait la barbe pour 50 ¢. Aujourd'hui, les coupes de cheveux commencent à 10 $ et on peut passer des semaines sans faire de barbe. »

Au milieu des années 1950, Roger Phaneuf débutait sa carrière de barbier à l'hôtel Touriste de Saint-Boniface. Quelques années plus tard, son frère jumeau, Paul, suivait ses traces et faisait ses débuts à l'hôtel, alors situé à l'angle de la rue Taché et du boulevard Provencher.

« On devait suivre un cours de huit mois au Collège Alexander, rappelle Paul Phaneuf. Il fallait aussi travailler pendant au moins 18 mois dans un salon reconnu avant de pouvoir se lancer à son compte. C'est ce qu'on a fait pas longtemps après qu'on a eu nos licences. »

Les modes ont beaucoup changé au fil du temps. Du Brylcreem au gel en passant par les mousses et les fixatifs en aérosol, les frères Phaneuf ont dû s'ajuster aux modes et au tempérament changeant de leur clientèle.

« Les années les plus difficiles ont été sans aucun doute les années 70 et la mode des «Hippies», mentionne Paul Phaneuf. On pouvait être de six mois à un an avant de revoir nos clients. C'était un grand changement dans le temps car la mode, avant, c'était d'avoir un «fresh hair cut» avant d'aller à un social ou un mariage. »

« Quand on a commencé, il ne fallait pas couper les cheveux trop court, souligne Roger Phaneuf. On ne pouvait jamais couper les cheveux assez long ! Maintenant, on ne peut pas couper les cheveux assez court. On est aussi passé du «wet look» au «dry look». C'est certain qu'on avait des clients qui étaient plus difficiles que d'autres, mais on réussissait toujours à s'arranger. »

Au cours des 40 dernières années, plusieurs centaines de clients se sont installés sur les deux chaises des barbiers, deux chaises qu'ils ont d'ailleurs achetées toutes neuves en 1961 au coût de 750 $ chacune.

« On a eu des juges, des avocats, des ouvriers, toutes sortes de monde, lance Roger Phaneuf. Il y a eu du monde plus connu que d'autres. Je me rappelle par exemple d'avoir coupé les cheveux de Mud Vrinto, un joueur des Red Wings de Détroit. C'est lui qui a marqué le but gagnant dans le match le plus long de l'histoire de la Ligue nationale de hockey. Je ne me souviens pas exactement en quelle année c'est arrivé, mais c'était contre les Maroons de Montréal. »

C'est malheureusement la maladie qui force les deux barbiers à prendre leur retraite. Roger Phaneuf se remet lentement d'une importante intervention chirurgicale à l'abdomen à la suite d'un anévrisme, alors que Paul a été victime d'une crise cardiaque peu avant les fêtes.

« On pensait prendre notre retraite à la fin du mois d'avril, précise Paul Phaneuf. Mais la maladie a précipité notre décision. On espère qu'il va y avoir quelqu'un pour acheter notre équipement et continuer à gérer le salon. » Au moment d'écrire ces lignes, les frères Phaneuf attendaient des offres de quelques personnes qui s'étaient montrées intéressées par l'entreprise.

photo: Daniel Bahuaud

Le 29 février, Paul et Roger Phaneuf célèbreront leur 16e anniversaire! En fait ils auront 64 ans, mais à cause des années bisextile, ils fêtent seulement leur 16e anniversaire!

ASSURANCE-RÉCOLTE

Une nouvelle option

La ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Rosann Wowchuk, a annoncé le 26 janvier l'ajout d'une option "High Dollar Value" au programme d'assurance-récolte du Manitoba. Cette option considère les valeurs du marché. « Par exemple, si le minot de blé augmente au cours du mois de juillet, les agriculteurs qui auront choisi cette option se verront accorder cette nouvelle valeur, explique une commis à la Société d'assurance-récolte du Manitoba à Saint-Pierre-Jolys, Lorraine Duvall. Et si la valeur du marché du blé diminue, les agriculteurs seront couverts pour le montant pour lequel ils se sont assurés. »

Cependant, si la valeur des récoltes augmente de 10 %, les primes de l'assurance-récolte augmenteront aussi de 10 % puisque les primes sont directement liées à la valeur du maché.

Les agriculteurs ont jusqu'au 31 mars pour décider s'ils veulent adhérer à cette option.

S. P.

La Liberté et le Festival du voyageur vous souhaitent... Bon festival !

À gagner : 25 laisser-passer pour adultes pour les dix jours du Festival du Voyageur !

Pour courir la chance de gagner un de ces laissez-passer, vous pouvez :

1. remplir ce coupon et **nous le faire parvenir par la poste.**
2. Remplir ce coupon et **nous le faire parvenir par télécopieur** au (204) 231-1998.
3. Nous faire parvenir vos coordonnées **par courrier électronique,** à l'adresse suivante : , sans oublier de spécifier que vous participez au tirage du Festival.
4. Ou encore, appelez le 237-4823 et laissez vos coordonnées sur la **boîte vocale de La Liberté.**

Date limite pour recevoir vos participations : **le mercredi 9 février à midi.** Pas de limite au nombre de participations par personne.

Les gagnants seront contactés par téléphone ou par courrier électronique jeudi après-midi ou vendredi matin. Les billets les attendront à la réception du journal.

Coupon

Nom : ______________________

Prénom : ______________________

Adresse : ______________________

____

N° téléphone : ______________



Festival du Voyageur



Bienvenue Érick !

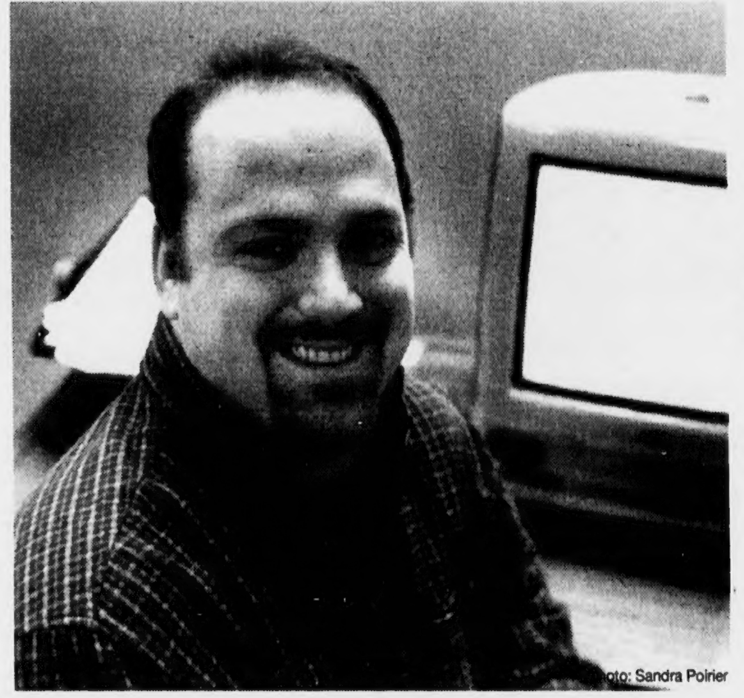


Photo: Sandra Poirier

Les lecteurs de *La Liberté* remarqeront une nouvelle signature dans les pages de leur hebdomadaire. Il s'agit de celle d'Érick Théberge. Originaire de la région des Bois-Francs au Québec, Érick revient d'un séjour de deux ans en France grâce à un emploi avec l'Association France-Québec. Au cours de ses études en Sciences politiques à l'Université du Québec à Montréal, Érick a travaillé en tant que journaliste et animateur radio. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous !

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR (TRICE) – RÉDACTEUR (TRICE) EN CHEF

Le Gaboteur, seul journal de la langue française à Terre-Neuve et au Labrador.

RESPONSABILITÉS :

- Préparer les bugets annuels et les demandes de financement pour adoption au conseil d'administration (CA);
- Superviser et contrôler les dépenses;
- Rechercher du financement et établir des partenariats;
- Gérer les ressources humaines;
- Assurer le bon fonctionnement des activités du siège social;
- Assurer la tenue et la logistique des réunions des instances décisionnelles de la corporation;
- Assurer la mise en œuvre de la programmation annuelle et de tout autre plan d'action adopté par le CA;
- Établir et maintenir les contrats avec les organismes francophones de la province, les gouvernements ou agences et tout autre partenaire actuel ou potentiel;
- Est le (la) superviseur (e) immédiate des journalistes régionaux;
- Prévoir les événements à couvrir à l'avance et déléguer les articles aux journalistes régionaux; s'assurer qu'ils respectent les dates tombée;
- Recevoir tous les textes et les photos pour les lire, les réviser, et les vérifier avant de les mettre en réserve pour les placer dans le journal; décider de la disposition des textes à la mise en page du journal;
- Effectuer toute autre tâche mandatée par les instances décisionnelles de la corporation.

EXIGIENCES :

- Posséder un diplôme et expérience en journalisme ou dans un domaine connexe;
- Maîtriser parfaitement le français à l'écrit et à l'oral;
- Connaissance des communautés francophones et acadiennes de Terre-Neuve et du Labrador ou des minorités francophones et acadiennes du Canada en général;
- Pouvoir s'exprimer en anglais.

QUALITÉS :

Capacité de travailler sous pression à des heures irrégulières et avec échéances à respecter; organisation et débrouillardise; leadership, flexibilité et esprit d'équipe; respect de l'autorité et des employés sous sa responsabilité.

SALAIRE : à négocier

ENTRÉE EN FONCTION : Avril 2000

LIEU DE TRAVAIL : à préciser

Prière de ne pas téléphoner. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 1er Mars 2000, aux coordonnées suivantes :

Comité de Sélection, poste de direction-rédaction en chef
265, rue Duckworth
St-John's (Terre-Neuve)
A1C 1G9

Ou par télécopieur au (709) 722-9904



Offre d'emploi

Agent(e) de développement communautaire poste à temps partiel

Le *Réseau communautaire* est à la recherche d'un(e) agent(e) de développement communautaire pour la région Sud-Est (Saint-Malo, Saint-Pierre-Jolys, Otterburne)

Sommaire de l'emploi

Sous la direction de la Gestionnaire, développement communautaire, le ou la titulaire est responsable :
- De promouvoir et normaliser la vie française en région ;
- D'identifier des projets communautaires et régionaux ;
- De planifier et exécuter les projets identifiés ;
- De faciliter l'intégration des organismes provinciaux dans les régions rurales ;
- D'appuyer les groupes communautaires avec l'amélioration et la francisation de leurs activités ;
- De travailler avec les résidents et résidentes à préparer des plans d'actions pour leurs projets.

Compétences

- Bonne maîtrise du français et de l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- Posséder une bonne connaissance de la région Sud-Est ;
- Connaissance de la planification, de la gestion et des relations publiques ;
- Bonne connaissance du traitement de texte Word ou Word Perfect ;
- Faire preuve d'initiative, de dynamisme, de leadership, d'entregent et d'un bon sens de travail d'équipe.

Salaire Selon l'échelle de salaire en vigueur

Entrée en fonction le 6 mars 2000



Veuillez présenter votre demande par écrit, ***au plus tard le vendredi 18 février 2000***, en prenant soin de joindre votre curriculum vitae avec la mention « Personnel » à :
Madame Diane Bazin, C.P. 193, Notre-Dame-de-Lourdes, MB R0G 1M0
Pour plus de renseignements, veuillez composer le 1-888-322-2553

ENTENTE CANADA-MANITOBA

Le fédéral voudrait diminuer sa contribution

Les discussions dans l'espoir de conclure une nouvelle entente spéciale Canada-Manitoba sur la gestion scolaire se poursuivent. La Liberté a obtenu copie d'un document confidentiel contenant la proposition de la Province pour le renouvellement de l'Entente spéciale Canada-Manitoba.

Pascal DUBÉ

La Liberté a obtenu copie d'une lettre signée par le ministre de l'Éducation du Manitoba, Drew Caldwell, et le ministre responsables des services en langue française, Greg Selinger, et qui a été envoyée à la ministre responsable du Patrimoine canadien, Sheila Copps, le 26 janvier. Dans cette lettre, on apprend que le gouvernement fédéral aurait décidé de réduire à deux millions $ par année sa contribution dans le cadre d'une deuxième entente spéciale Canada-Manitoba sur la gestion scolaire.

Dans leur lettre, Drew Caldwell et Greg Selinger affirment ne pas comprendre la position d'Ottawa, sachant que la Province est prête à verser deux millions $ par année, ce qui représente une augmentation de 166 % de sa contribution par rapport à la première entente. Les ministres affirment que le gouvernement fédéral devrait à tout le moins maintenir son niveau de financement actuel, évalué à trois millions $ par année, sinon augmenter sa contribution.

Les Manitobains invitent également Sheila Copps à agir rapidement dans ce dossier. L'année financière des deux gouvernements se termine le 31 mars 2000 et ils veulent s'assurer que l'argent sera versé à la Division scolaire franco-manitobaine d'ici là. Ils demandent donc à la ministre de prendre les actions nécessaires pour corriger cette situation qualifiée de désavantageuse pour l'avenir de la gestion scolaire en milieu minoritaire.

Drew Caldwell et Greg Selinger rappellent également que la récente décision de la Cour suprême dans le cause de l'école de Summerside aura d'importantes conséquences sur l'élaboration des politiques des gouvernements en matière d'éducation des minorités et les ressources qui devront y être rattachées.

À la DSFM, la présidente Yolande Dupuis avoue n'avoir pas été mise au courant de l'existence de cette lettre et n'en connaissait pas le conteu. « L'offre de la Province peut paraître généreuse au premier coup d'œil, mais en fait, ça représente seulement 1,25 million $ d'augmentation puisque nous recevons déjà 750 000 $ de leur part », déclare-t-elle.

« Si le fédéral offre deux millions $, plus le 1,25 million $ de la Province, ça donne 3,25 millions $ supplémentaires, calcule-t-elle. Ça ne couvre même pas le déficit anticipé de la DSFM pour cette année. »

Au ministère du Patrimoine canadien, le directeur du bureau des Prairies, Claude Chagnon, n'a pas voulu commenter le contenu de la lettre se contentant de déclarer que les discussions sont toujours en cours entre le fédéral et la Province.

La Liberté a appris de sources bien informées que le fédéral serait prêt à bonifier son offre jusqu'à quatre millions $ par année, si la Province accepte d'égaler l'offre d'Ottawa. Au moment d'écrire ces lignes, il nous a été impossible de confirmer les sommes de la contre-offre du fédéral.

Rappelons que la première entente avait cours pour les années 1994 à 1999. L'enveloppe budgétaire est donc épuisée depuis le 31 mars 1999. Le fédéral, dans le cadre de cette entente avait versé 15 millions $ sur cinq ans. La Province avait pour sa part indiqué que le transfert des écoles à la DSFM équivalait à une contribution équivalente à celle du fédéral, ce qui explique que le Manitoba n'ait pas versé 15 millions $ dans le cadre de la première entente. Les 750 000 $ additionnels dont parlent les ministres ne sont pas des sommes versées dans le cadre de l'entente comme telle, mais représentent tout de même un ajout au budget de base que la DSFM reçoit de la Province.

photo: Pascal Dubé

Drew Caldwell a écrit à Sheila Copps pour lui demander de réviser à la hausse l'offre du fédéral pour le renouvellement de l'Entente spécial Canada-Manitoba en éducation.

Hausse du financement

Drew Caldwell a annoncé le 1er février l'injection de 30 millions $ supplémentaires dans le financement des école publiques du Manitoba pour la prochaine anée scolaire. Il s'agit là d'une augmentation de 3,8 % du budget de l'éducation par rapport à cette année. Les dépenses de la province en matière d'éducation s'élèveront à plus de 811 millions $ pour l'année scolaire 2000-2001.

Le ministre a déclaré que les formules de calculs pour l'attribution des subventions pour le transport scolaire seront révisées au cours de la prochaine année. Drew Caldwell a d'ailleurs prévu que 1,3 million $ des 30 millions $ annoncés seront dépensés par les commissions scolaires pour l'entretien et le remplacement d'autobus scolaires.

Au cours de la conférence de presse, Drew Caldwell a affirmé que cette augmentation du financement du système d'éducation ne devrait pas empêcher le ministre des Finances de présenter un budget équilibré. « Le premier budget de notre gouvernement sera équilibré, a-t-il déclaré. Nous anticipons un manque à gagner de plusieurs centaines de millions $ pour l'exercice financier en cours, en raison des dépenses encourues par le gouvernement précédent. Mais notre gouvernement croit pouvoir présenter dès le budget 2000-2001 un bilan équilibré. »

DSFM

Une solution pour Lavallée ?

Les derniers dénouements dans le dossier de la future école dans le sud de Saint-Vital permettront-ils à la Division scolaire franco-manitobaine d'atteindre son objectif ?

Sandra POIRIER

Trois rencontres ont eu lieu jusqu'à présent entre le comité communautaire Riel et la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), dans le dossier de la future école dans le sud de Saint-Vital. Trois rencontres qui pourraient bien porter fruit.

« Le projet d'école primaire et de complexe communautaire est très excitant pour toute la communauté francophone du sud de Saint-Vital, affirme le conseiller John Angus. Nous travaillons avec la DSFM afin de pouvoir trouver la meilleure solution qui soit. »

D'ailleurs, des audiences publiques de la Ville devraient avoir lieu d'ici quelques semaines pour tâter le pouls de la communauté du sud de Saint-Vital sur ce projet. « Lors de la réunion des consultations pré-budgétaires de la ville le 24 janvier, il n'y a eu aucune réaction négative de la part de l'audience face à ce projet, soutient la présidente du sous-comité de construction de l'école Lavallée, Claudette Warnke. C'était très intéressant de constater les réactions de la communauté.

Claudette Warnke voit d'ailleurs les démarches en cours d'un bon œil. « Les conseillers John Angus et Daniel Vandal travaillent pour les gens de la communauté », remarque-t-elle.

« On a aussi remarqué que le conseiller Angus essaie de travailler pour les gens de la place, ajoute Claudette Warnke. Il semble vouloir rendre accessibles des services bilingues à la communauté du sud de Saint-Vital. »

Le 20 janvier, la présidente de la DSFM, Yolande Dupuis, le directeur général, Léo Robert, le secrétaire-trésorier, André Chaput, et le porte-parole du sous-comité de construction du comité scolaire de l'école Lavallée, Clément Cormier, ont rencontré les conseillers municipaux de Riel ainsi que l'urbaniste de la Ville de Winnipeg, Kevin Nixon. Ce dernier a présenté les terrains disponibles dans le sud de Saint-Vital, qui pourraient accueillir le projet de construction scolaire de la DSFM.

Léo Robert estime que cette rencontre informelle en était une d'exploration. Cependant, le sous-comité de construction de l'école Lavallée s'est tout de même réuni le 22 janvier pour étudier les possibilités présentées.

Les terrains disponibles, un à l'est du chemin Sainte-Anne, un à l'est du chemin Sainte-Mary's et un autre à l'ouest de cette même artère, n'ont pas retenu l'attention du sous-comité. « Le terrain à l'ouest est trop à l'ouest. Il y aurait beaucoup trop d'élèves qui ne pourraient pas aller à l'école à pied. Les deux terrains à l'est des chemins Sainte-Anne et Sainte-Mary's ne nous plaisent pas parce qu'il y a des problèmes environnementaux », précise Claudette Warnke.

La DSFM a déjà fait l'acquisition de cinq acres sur le terrain situé entre la rue Dakota et le chemin John Forsyth. La construction d'une école M à 8 devrait débuter au printemps. « Une des préférence du sous-comité serait que la communauté demande cinq ou six acres de plus sur ce même terrain pour le développement du centre communautaire. À l'autre bout du terrain, près du chemin Aldgate, la DSFM pourrait acquérir quelques acres pour la construction du volet secondaire puisque ce bout de terrain est disponible, explique Claudette Warnke. Les complexes pourraient être reliés par un sentier pédestre. »

À l'origine, le plan de la DSFM prévoyait que les trois volets (primaire, communautaire et secondaire) du projet seraient érigés de façon à obtenir un bâtiment comprenant une partie centrale et deux ailes. Mais les trois conseillers de Riel, lors d'une réunion du comité communautaire le 7 décembre, ont indiqué à la DSFM qu'elle ne pourrait acheter les cinq acres de terrain adjacent au volet primaire du projet, pour y construire le secondaire. Les intervenants tentent depuis de trouver des solutions à l'impasse dans laquelle la DSFM est plongée.

Une rencontre doit avoir lieu le 4 février entre la DSFM et le comité communautaire Riel pour connaître les terrains privés qui sont disponibles dans le secteur. « Nous voulons connaître toutes les possibilités », affirme Léo Robert.

Archives La Liberté

Claudette Warnke.

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine



4 FÉVRIER 2000

Semaine nationale de la francophonie

Afin de célébrer la Semaine nationale de la francophonie (du 13 mars au 24 mars 2000), la Société franco-manitobaine (SFM) travaille présentement à mettre sur pied une campagne de sensibilisation aux divers médias francophones de notre communauté. Cette initiative a comme but d'inciter les membres de la communauté francophone du Manitoba, à lire et s'informer en français.

La SFM désire par cette initiative faire prendre conscience aux francophones et aux francophiles vivant au Manitoba de l'importance des médias francophones dans le développement et dans la promotion de notre communauté.

Ce projet n'en est encore qu'à ses débuts mais la SFM espère s'associer avec certains partenaires dans la communauté afin de faire de cette campagne publicitaire un succès. La SFM espère aussi voir des retombées positives pour nos médias francophones à la suite de cette même campagne publicitaire et ainsi voir augmenter leur part de marché.



Le 233-ALLÔ sera au Festival du Voyageur

Encore cette année, le 233-ALLÔ du Centre de ressources communautaire (CRC) sera la centrale d'information pour le Festival du Voyageur, soit du 11 février jusqu'au 20 février 2000. Les gens désirant des renseignements sur les activités offertes durant le Festival ou sur la communauté francophone du Manitoba en général pourront communiquer avec le 233-ALLÔ (2556) afin de trouver les réponses à leurs questions. Ce service sera offert pour toute la durée du Festival du Voyageur, tous les jours, entre 9 h et 20 h.

Ce service est offert grâce à un partenariat entre le Centre de ressources communautaire (CRC), la Société franco-manitobaine (SFM) et le Festival du Voyageur.

Nouveau contrat pour le Programme PE

La Société franco-manitobaine (SFM) est heureuse d'annoncer qu'elle a signé un nouveau contrat avec Éducation et Formation professionnelle Manitoba pour le Programme de partenariat pour l'emploi (Programme PE).

Le Programme de partenariat pour l'emploi (Programme PE) est un programme qui vient en aide aux personnes qui sont présentement sans emploi et aux organismes à but non lucratif franco-manitobains. Le Programme PE crée des emplois temporaires (d'une durée maximum de 26 semaines) afin de venir en aide aux organismes qui ont un besoin de main-d'œuvre. Le but principal du Programme PE est de permettre aux participants et aux participantes de prendre de l'expérience supplémentaire en milieu de travail pour qu'ils soient en mesure par la suite de se trouver un emploi permanent.

Pour de plus amples renseignements concernant le Programme PE en général ou sur les critères d'admissibilité, n'hésitez pas à communiquer avec Dennys Blackburn, coordonnateur du Programme de partenariat pour l'emploi, à la Société franco-manitobaine au (204) 233-4915 ou sans frais au 1-800-665-4443.

Visitez le nouveau site Internet de la communauté francophone du Manitoba au : www.franco-manitobain.org

Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Tél. : 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet : sfm@franco-manitobain.org
Site : www.franco-manitobain.org



ÉCOLES RÉSIDENTIELLES

Les oblats acculés à la faillite?

Les accusations portées par les Autochtones contre les oblats dans le dossier des écoles résidentielles sont sérieuses, mais le père Jean-Paul Isabelle et l'avocat Rhéal Teffaine espèrent faire exonérer la communauté religieuse.

Daniel BAHUAUD

Missionnaires respectés, les Oblats de Marie-Immaculée ont été responsables de l'enseignement dans de nombreuses communautés francophones de l'ouest canadien. En 1870, le gouvernement fédéral a adopté l'*Acte des Sauvages* et autorisé la communauté religieuse à ouvrir 11 écoles résidentielles au Manitoba, en Saskatchewan et en Ontario.

Depuis 1996, près de 1 500 chefs d'accusations ont été portés contre la communauté, en raison d'abus qui auraient été commis contre des élèves. Les accusations sont sérieuses. Parmi les allégations les plus importantes, on compte l'agression sexuelle et physique, l'emprisonnement et le génocide culturel. En Saskatchewan seulement, 902 poursuites sont intentées contre les oblats. Au Manitoba, on en compte entre 400 et 600, le nombre précis n'étant pas connu puisque les avocats n'ont pas encore soumis toutes leurs réclamations.

« En Saskatchewan, la loi exige qu'on ait recours à la médiation avant de comparaître en cour, souligne le provincial des oblats, le père Jean-Paul Isabelle. À date, j'ai participé à 39 sessions de médiation. Il m'en reste 802, et il s'en ajoute à toutes les semaines. Imaginez ce qui nous arrivera si nous devons comparaître au tribunal. Un cas coûte cher. Les frais d'avocat peuvent monter de 60 000 $ à 100 000 $ par cas. Multipliez ces montants par 1 500 et vous comprendrez que c'est une question de temps avant qu'on soit acculés à la faillite. »

En effet, deux décisions du tribunal rendues récemment en Saskatchewan dans des cas semblables ont mené à une compensation financière de 100 millions $.

Selon l'avocat chargé de la défense, Rhéal Teffaine, la situation est sérieuse puisque les crimes allégués ne sont pas du type qui permet des recours collectifs. « Les accusations ne se conforment pas aux critères de la Cour du banc de la reine pour les actions collectives, explique-t-il. Une accusation d'agression, par exemple, doit être avancée par une personne, vu la nature du crime. C'est difficile de prédire ce qui arrivera. Je crois qu'un pourcentage important des causes seront abandonnées. Certaines ont du mérite, mais l'accusation de génocide culturel est improuvable à la satisfaction d'un juge. Si tous les cas menaient à une décision contre les oblats, ils seraient en faillite. Seulement les premiers cas obtiendraient une compensation quelconque.

« Les accusations, cependant, sont toujours portées contre la congrégation des oblats, bien que les crimes allégués aient été commis par des individus, poursuit-il. C'est en raison du vœu de pauvreté de l'oblat. Son avoir ne lui appartient pas. »

Rhéal Teffaine espère négocier une quittance pour les oblats. Dans ce but, il se rendra à Ottawa le 9 février rencontrer Sean Tupper, le coordonnateur fédéral de toutes les causes concernant les écoles résidentielles au Canada.

« Nous en sommes rendus à l'étape des négociations sérieuses, mentionne-t-il. J'ose espérer que nous arriverons à une solution quelconque. Depuis la toute première accusation portée contre les oblats, nous maintenons que c'est le gouvernement fédéral qui était responsable. C'est le gouvernement fédéral qui a conçu les écoles résidentielles et qui a établi ses balises administratives. Nous voudrions donc négocier une quittance avec le fédéral, qui nous permettrait d'être exonérés de tout litige à venir. Évidemment, nous ferions une contribution qui serait à négocier, mais elle serait à la hauteur de nos moyens. Ensuite, le fédéral s'occuperait des chefs d'accusation. Avec notre indemnisation, nous offririons au fédéral, en échange, l'accès à tous nos dossiers. »

« Nous favorisons la médiation, et une quittance nous permettrait d'encourager la guérison, explique Jean-Paul Isabelle. En Ontario, par exemple, les Autochtones de l'Ontario ont choisi de ne pas nous poursuivre, préférant la réconciliation et la guérison. Si nous réussissons, nous établirons un centre de guérison pour les Autochtones.

« Au Manitoba, nous aimerions garder la Casa Bonita, notre résidence pour nos pères aînés, poursuit le père Isabelle. Mais cela dépendra évidemment des Autochtones ; nous risquons toujours de nous trouver dans la rue, bien que je ne vois pas quel avantage on aurait à nous ruiner. »

Rhéal Teffaine abonde dans le même sens. « La société veut-elle vraiment mettre 100 vieillards dans la rue?, lance-t-il. La plupart des oblats n'ont jamais mis les pieds dans une école résidentielle. »

« Comme oblat, je ne suis pas contre la rectification de vrais torts, affirme le père Isabelle. Je ne veux pas nier les abus qui ont eu lieu. En Colombie-Britannique, certains oblats ont été accusés sous le code criminel, et sont en prison. À tous les points de vue, l'abus véritable ne peut être justifié. Par contre, on nous accuse d'abus culturel. À mon avis, c'est vouloir juger le passé avec les valeurs d'aujourd'hui. L'école résidentielle est devenue un symbole de l'arrivée de l'homme blanc, des traités qui n'ont pas été respectés et de la vie sur les réserves. Les pères qui ont passé leur vie avec les Autochtones sont profondément blessés. Ils se sont sacrifiés, mais tout leur travail est balayé par les accusations.

« Les oblats ont encouragé l'apprentissage des langues autochtones, poursuit-il. Aujourd'hui, on nous accuse de génocide culturel. Certains chefs d'accusation sont ridicules. On parle d'emprisonnement parce que les jeunes devaient passer la journée à l'école. Quel jeune n'a pas été à l'école contre son gré?

« L'ironie est que la majorité des Autochtones ont fréquenté les écoles de jour, et non pas les écoles résidentielles, poursuit-il. Les communautés où il y a des écoles de jour ne sont pas en meilleur état que celles où il y avait des écoles résidentielles. On y trouve les mêmes problèmes : alcoolisme, désespoir, pauvreté, chômage et suicide. »

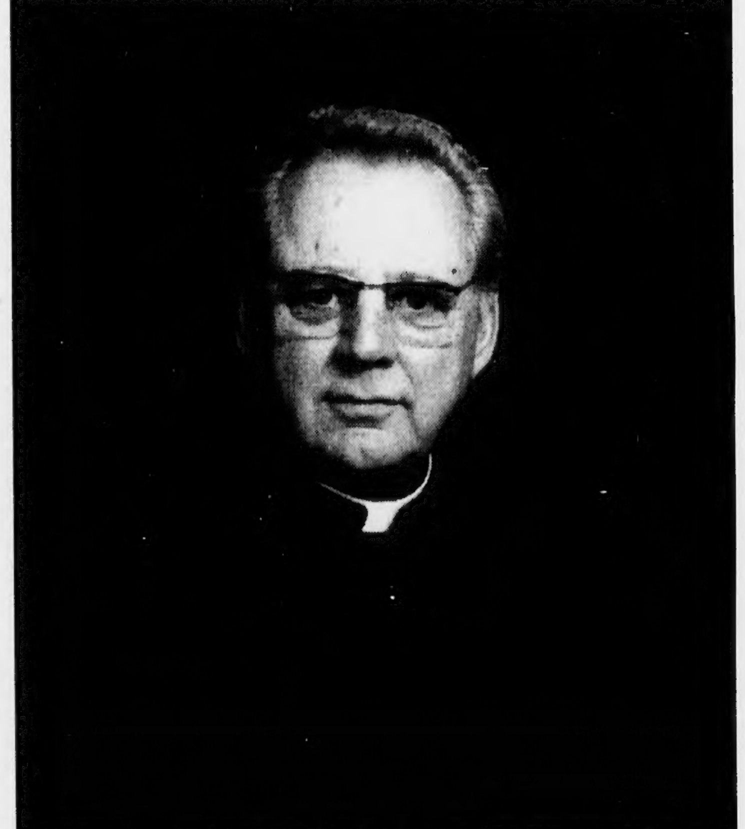


Photo : gracieuseté Jean-Paul Isabelle.

Jean-Paul Isabelle : « Je ne vois pas quel avantage on aurait à nous ruiner. »

COMITÉ DIRECTEUR EN ÉDUCATION

Les parents unissent leurs forces

Le 28 janvier, quelque 55 parents des quatre coins de la province, dont les enfants fréquentent des écoles de la DSFM, se sont réunis pour participer à un atelier d'information sur leur rôle dans la gestion des écoles.

Sandra POIRIER

L'automne dernier, un comité directeur en éducation composé de parents, et de représentants de la Société franco-manitobaine (SFM) et de la Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba (FPCP) a été créé dans le but d'obtenir une division scolaire harmonieuse et solidaire.

Le comité directeur en éducation est présentement composé de trois parents de l'urbain, Martine Bordeleau, Mona Audet et Paulette Desaulnier-Bernard, ainsi que du président-directeur général de la SFM, Daniel Boucher et de la directrice de la FPCP, Hélène d'Auteil. « Après la réunion, au moins trois parents de différentes régions se sont dits intéressés à se joindre au comité, mentionne la porte-parole du comité directeur, Martine Bordeleau. L'idée est d'avoir au moins un parent dans chaque région.

« Dans un premier temps, nous voulons donner aux parents tous les outils nécessaires pour assumer leur place dans la gestion scolaire », poursuit-elle. Le comité s'est déjà réuni à plusieurs reprises et a développé un plan intitulé : "L'éducation, c'est l'affaire de tout le monde".

Ce plan échelonné sur quatre ans propose, entre autres, la réalisation d'une campagne provinciale auprès des parents pour les sensibiliser et susciter leur intérêt dans la gestion scolaire, l'organisation de rencontres de parents à l'échelle provinciale pour leur permettre de discuter de leur rôle dans la gestion ainsi que l'organisation d'un forum provincial sur l'éducation. « De la formation sera aussi offerte aux parents pour leur permettre de jouer leur rôle de gestionnaire de façon plus efficace, ajoute Martine Bordeleau. Des activités pour permettre aux parents de discuter de choses qui leur tiennent à cœur pourraient aussi être organisées comme un 5 à 7 tous les derniers jeudis de chaque mois. »

La rencontre du 28 janvier a d'ailleurs permis aux parents présents de partager leurs sentiments à propos de leur engagement dans le comité scolaire de leur école. Plusieurs parents ont souligné leur frustration face aux comités où ils ne se sentent pas en mesure de jouer un rôle actif. L'ordre du jour est souvent contrôlé par les préoccupations des administrateurs ou des autres niveaux politiques, et les priorités des parents sont reléguées au second plan, ont-ils indiqué.

Le projet "L'éducation, c'est l'affaire de tout le monde" a été présenté au comité conjoint de l'Entente Canada-communautés pour obtenir du financement.

Le plan fait aussi mention de projets à court terme tel qu'assister aux réunions des comités régionaux et de la Commission scolaire franco-Manitobaine (CSFM). Le comité s'intéresse aussi à suivre au développement de la planification stratégique (vision, mission, mandat, priorités) de la CSFM, et veut faire en sorte que la communauté soit consultée. L'étude de la structure de la division scolaire, qui sera faite par un commissaire indépendant qui doit être embauché sous peu, intéresse aussi le comité. « Présentement nous essayons d'assister, deux par deux, aux rencontres de la CSFM, indique Martine Bordeleau. Quand les réunions ont lieu en région, nous appelons des parents de là-bas pour voir s'ils veulent assister à la rencontre. Nous nous assurons qu'il y a des parents présents.

« Nous ne voulons pas travailler contre la DSFM ; bien au contraire, nous voulons travailler avec elle. Il faut que la division scolaire et que la FPCP s'assoient ensemble, estime Martine Bordeleau. Nous voulons trouver des moyens pour que l'on parle positivement de la DSFM. Quand la DSFM se porte bien, toute la communauté va bien.

« Le comité directeur en éducation est ouvert à tout le monde et à toutes les suggestions », poursuit la porte-parole. Les personnes qui désirent apporter leur contribution au projet peuvent contacter la FPCP au (204) 237-9666.

Par ailleurs, près de 80 membres de comités scolaires, parents et directeurs d'écoles, ont également participé à un atelier de formation organisé par la DSFM le 29 janvier. Les rôles et mandats de chacun y ont encore été discutés. La rencontre, animée par Aurèle Boisvert et Gilles Normandeau, voulait entre autres clarifier les questions de procédures en assemblée délibérante.

DICTÉE DES AMÉRIQUES

Carmen Roberge et Karine Marion à la finale

Les gagnantes de la demi-finale manitobaine de la Dictée des Amériques sont : Carmen Roberge, traductrice (catégorie senior) et Karine Marion du collège Louis-Riel (catégorie junior). Hélène Perreault, professeure agrégée et Josée Saquet de l'école Jour de Plaine se sont classées deuxième dans leurs catégories respectives. Une étudiante du CUSB, Mariève Bonin, est la gagnante de la catégorie étudiante senior. Une bourse d'étude de 300 $ du CUSB lui a été remise. Le CUSB a aussi décerné une bourse de 300 $ à Karine Marion et une de 200 $ à Josée Saquet.

Les finalistes des catégories junior et senior représenteront le Manitoba à la finale internationale qui aura lieu à Québec le 15 avril. L'événement sera télédiffusé sur les ondes de Radio-Canada et TV5.

Le 23 janvier, une cinquantaine de personnes ont participé à la demi-finale manitobaine organisée par le Service de perfectionnement linguistique du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB).

S. P.

LORETTE

Le village pourrait avoir un centre sportif

Les résidants de Lorette appuient la construction d'un nouveau centre sportif.

Daniel BAHUAUD

Un centre récréatif de 2,5 millions $ pourrait voir le jour à Lorette dès l'été. Lors d'une réunion publique convoquée le 31 janvier par la Municipalité de Taché, 83 % des résidants présents se sont dit en faveur du nouveau projet.

Les 140 résidants qui se sont rendus à la salle paroissiale de Lorette ont entendu des présentations de l'administrateur de Taché, Ernest Lajoie, ainsi que du président du Centre sportif, Jack Johnson. Après une période de questions, ils devaient choisir entre le réaménagement de l'aréna actuelle, la construction d'une aréna de 1,5 million $ ou celle d'un centre sportif.

« Les arénas sont le cœur des communautés rurales, souligne un résidant en faveur du nouveau projet, Aurèle Gendron. Ce sont des lieux de rencontre et des endroits sécuritaires où nos jeunes peuvent s'amuser. Le centre actuel accueille des équipes de hockey, de ringuette et de soccer. Les scouts se rencontrent là. Sans le centre sportif, où iront-ils? »

S'il est construit, le nouveau centre sportif ne desservira pas uniquement les amateurs de hockey. Ses deux patinoires permettraient l'organisation de tournois de curling. Le projet utiliserait la surface de la patinoire actuelle. La Municipalité compte également réaménager les terrains à l'extérieur de l'aréna, pour mieux répondre aux besoins des clubs de base-ball et de soccer de Lorette.

En plus, la Municipalité veut ajouter un centre d'accueil pour les jeunes, donnant au centre sportif un cachet encore plus communautaire.

« Les retombées économiques du projet seraient importantes », note Ernest Lajoie.

Certains résidants ont toutefois exprimé leur désapprobation. « Chaque nouveau projet municipal augmente nos taxes, a noté Phil Wright. Ne pourrions-nous pas nous servir de l'aréna de Landmark? » Par contre, lorsqu'un autre résidant a lancé « Construisons le nouveau centre! », il a été fortement appuyé par les applaudissements de la foule.

Ernest Lajoie se dit heureux du résultat du vote. « Ce n'était pas un vote formel, mais les résultats nous donnent une très bonne idée de la volonté populaire, estime-t-il. Le Conseil municipal proposera probablement la construction d'un nouveau centre sportif. Il nous faudra toutefois rencontrer les membres du conseil du centre sportif, ce que nous comptons faire dès cette semaine. »

L'aréna actuelle a été construite en 1964. Vendue à la Municipalité en 1967, l'aréna a répondu aux besoins de la communauté pendant plus de 30 ans. Mais en 1998, la détérioration du toit a causé de vives inquiétudes. Réparée au coût de 137 000 $, l'aréna a néanmoins été fermée en juin 1999 par des inspecteurs du bureau de la santé publique, en raison de la pourriture et de la moisissure décelée dans sa charpente et dans les locaux. Seul l'accès à la patinoire est permis.


photo: Daniel Bahuaud

Des résidants de Lorette examinent les plans du centre récréatif proposé.

SAINTE-ANNE

Un surplus pour la Ville

La Ville de Sainte-Anne a bouclé l'année fiscale de 1999 avec un surplus de 40 000 $.

La construction de la ligne fossière reliant le bassin d'épuration des eaux et la rivière Seine n'a pas coûté les 120 000 $ prévus, mais plutôt 100 000 $. Le surplus de 20 000 $ a donc été déposé dans le fonds de réserve de la Ville, mais devra cependant être dépensé pour les égouts puisque l'argent a été prélevé des résidants branchés au système de la Ville.

En plus, le budget des opérations générales de l'année prévoyait puiser 35 000 $ du fonds de réserve, mais seulement 15 000 $ ont été employés.

« C'est très bon signe, mentionne l'administrateur, Guy Lévesque. On peut entamer nos projets pour l'an 2000 sans s'inquiéter d'un déficit. »

Le rapport budgétaire a été approuvé le 25 janvier lors de la réunion régulière du Conseil de ville.

D. B.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article *Le Club change de main* parue dans l'édition du 28 janvier. Contrairement à ce qui était indiqué, ce n'est pas le Cercle ouvrier, mais l'Association des canadiens de naissance qui a fondé Le Club La Vérendrye. Toutes nos excuses.

JEUNESSE

Chantal à la barre !

Chantal Bérard annonce qu'elle veut créer un vaste réseau jeunesse canadien

Erick Théberge

« C'est extraordinaire ! » Voilà les premiers mots que Chantal Bérard, une Franco-Manitobaine, avait à la bouche lorsqu'elle a appris qu'elle devenait la prochaine directrice générale de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF).

La jeune femme de 30 ans était passablement heureuse d'occuper un poste clé de l'organisme qui regroupe onze membres associatifs jeunesse à travers le Canada. Elle entrera en poste le 1er mars 2000.

Chantal Bérard a passé dix ans à travailler dans le milieu communautaire jeune. Les jeunes d'ici la connaissent bien puisqu'elle a été la présidente du Conseil jeunesse provincial du Manitoba (CJP). Sa feuille de route est remplie d'expériences diverses. Elle est entre autres l'instigatrice du parlement jeunesse de l'Alberta. Elle se dit maintenant heureuse de pousser plus loin sa passion pour son engagement public. « J'ai passé dix ans dans le développement communautaire. C'est un retour vers le volet politique de la cause des jeunes francophones. C'est dans la bonne direction », dit-elle.

La priorité de la nouvelle directrice générale est de créer un réseau jeunesse canadien. « Je voudrais qu'il y ait un lien étroit entre les divers associations jeunesses canadiennes françaises. Il faut aussi garder une bonne communication entre nos associations membres », estime-t-elle.

Elle se donne comme défi de rapprocher la Fédération de ses membres. « Ma plus grande peur est de m'éloigner de la base ».

À la FJCF, on se dit très satisfait du choix de la Franco-Manitobaine. « Chantal Bérard connaît très bien le réseau jeunesse et le fonctionnement de la Fédération. Elle a l'expérience de la vision de la Fédération », affirme la présidente de la FJCF, Roxane Dupuis, elle-même Franco-Manitobaine. Selon la présidente, la nouvelle directrice saura assumer un rôle de revendication politique des jeunes face aux élus fédéraux et de représentation des jeunes, les deux fondements sur lesquels repose la Fédération.

La FJCF se trouve donc avec deux Franco-Manitobaines à sa tête. Roxane Dupuis soutient qu'elle se sent très attachée à ses origines et son identité mais elle reste ouverte sur la réalité francophone canadienne. Toutefois, elle ne peut s'empêcher de constater une réalité éloquente. « C'est encourageant de voir qu'on développe des leaders francophones au Manitoba et qu'on s'occupe de la relève francophone. Nos institutions font du bon boulot. ».

La FJCF a plusieurs projets à son agenda. En effet, on s'active à planifier l'organisation des deuxièmes jeux de la Francophonie. La première édition, qui avait lieu en 1999, avait attiré environs 1000 jeunes. De plus, l'organisme planifie le prochain parlement franco-canadien de l'Ouest. La Fédération veut aussi développer l'utilisation des nouvelles technologies comme Internet pour tisser des liens au niveau international avec d'autres jeunes de la francophonie mondiale. Elle veut articuler le projet autour de trois volets : celui de l'éducation, du travail, et celui des échanges.



Photo : Gracieuseté Le Franco

Chantal Bérard est la nouvelle directrice générale de la FJCF.

TEEN-STOP JEUNESSE

Déménagera ou pas?

Daniel BAHUAUD

Le département du zonage des propriétés de la Ville de Winnipeg a demandé le 25 janvier au centre d'accueil de Saint-Vital, Teen-Stop Jeunesse, de fermer immédiatement ses portes.

L'arrêté municipal 6400/94 stipule qu'un édifice communautaire ou commercial ne peut opérer dans une zone résidentielle. Or, Teen-Stop Jeunesse est situé au 215, rue Stirling, dans un quartier résidentiel. Pendant de nombreuses années, Teen-Stop a été le domicile de son fondateur, le père Ronald Léger. Son départ a provoqué un changement du statut légal de l'édifice.

Le directeur de Teen-Stop Jeunesse, Patrick Leblanc, est donc à la recherche d'un nouveau local. Mais la fermeture, dit-il, est déroutante. « Nous savions qu'une demande de fermeture était possible, mais la lettre que j'ai reçue m'a surpris, explique-t-il. C'est frustrant. Nous sommes en pleine recherche d'un nouvel édifice. Le bureau du maire est au courant, puisque nous lui avons déjà demandé de nous permettre de fermer nos portes le 30 juin, à la fin de l'année scolaire. »

Pour sa part, le gérant du secrétariat du comité exécutif de la Ville et représentant du maire, Ernie Gilroy, estime que la fermeture abrupte du centre d'accueil vient d'un manque de communication entre le bureau du maire et le département du zonage. La situation, dit-il, pourrait se régler. « J'ai appris la fermeture aux nouvelles, mentionne-t-il. Nos dossiers avançaient indépendamment l'un de l'autre. Mais ça se comprend. Le chef du département, Barry Thorgrimson, doit obéir aux arrêtés municipaux qui régissent le zonage, et il n'a pas l'habitude de contacter le bureau du maire chaque fois qu'il prend une décision. Cela dit, je crois que nous pourrons arriver à une entente. Ce n'est qu'un inconvénient mineur et temporaire. »

Entre-temps, Ernie Gilroy et la Ville se sont engagés à aider à Teen-Stop Jeunesse de trouver un nouveau local. « Le maire m'a chargé de suggérer des solutions possibles au dilemme de Teen-Stop Jeunesse, note-t-il. Il y a probablement un édifice dont la Ville est propriétaire, qui pourrait répondre à leurs besoins. »

Fondé en 1980 par le père Ronald Léger, Teen-Stop Jeunesse accueille environ 40 adolescents par jour.

SANTÉ

Place au spirituel

Quelles sortes de services spirituels les catholiques attendent-ils de leurs établissements de santé? Et connaissent-ils les services de pastorales offerts ?

Daniel BAHUAUD

Les catholiques accordent-ils toujours de l'importance à la spiritualité dans la guérison des malades? C'est ce que l'Association catholique manitobaine de la santé (ACMS) a voulu savoir en distribuant cet hiver un questionnaire dans 19 paroisses francophones, anglophones et ukrainiennes des diocèses de Saint-Boniface, de Winnipeg et ukrainien.

Les catholiques francophones des paroisses Cathédrale, Saint-Eugène et Saint-Martyrs-Canadiens, ont reçu le questionnaire, ainsi que les familles francophones de la paroisse Holy Redeemer du quartier Kildonan.

Conçu par l'ACMS, le questionnaire cherche à savoir jusqu'à quel point les paroissiens sont renseignés sur les établissements catholiques de santé dans la province.

« Le questionnaire n'a pas été conçu en raison d'une menace du gouvernement de retirer les services de pastorale de nos institutions, mentionne le directeur de l'ACMS, Jean Piché. Nous voulons tout simplement déterminer le niveau d'information que possèdent les fidèles, puisque l'ACMS n'est pas particulièrement visible dans nos paroisses.

« Nous voulons aussi savoir si nos catholiques croient toujours en l'importance de la spiritualité dans nos hôpitaux, poursuit-il. Finalement, nous voulons voir si les paroissiens savent que les établissements catholiques de santé appartiennent à diverses communautés religieuses et non pas à la Couronne. »

À partir des résultats du sondage, l'ACMS pourra déterminer quels autres renseignements elle devra partager avec les catholiques de Winnipeg et des régions.



photo: Daniel Bahuaud

Jean Piché : « Les gens vulnérables, qui ont besoin de soins médicaux, ont aussi besoin de spiritualité. »

SAINT-MALO

L'École catholique d'évangélisation agrandie

Dès le printemps, des travaux seront en cours à Saint-Malo, en vue d'agrandir l'École catholique d'évangélisation. Une nouvelle bâtisse sera annexée aux installations actuelles. Cette bâtisse devrait comprendre, une nouvelle chapelle, une salle de rencontre, une bibliothèque et des espaces pour héberger une quarantaine de personnes.

« Nos programmes sont de plus en plus populaires et nous accueillons de plus en plus de jeunes durant nos camps d'été. Nous devons agrandir afin d'accommoder tout le monde », mentionne le directeur de l'École, Gilbert Vielfaure. Tout au long de l'année, l'École accueille des jeunes, d'un peu partout, âgés de cinq ans à plus de 16 ans.

Les coûts du projet de construction sont estimés à environ 200 000 $, « mais on espère, grâce au bénévolat, diminuer ce montant de 25 % », souligne Gilbert Vielfaure. Il ajoute que l'École catholique d'évangélisation est un organisme de charité, dont le développement des projets dépend de la générosité des gens. Les personnes intéressées à faire un don en argent, en temps ou en matériaux peuvent téléphoner au (204) 347-5396.

Au printemps dernier, l'École catholique d'évangélisation a agrandi sa salle à manger, son dortoir ainsi que l'entrée principale.

S.P.

RELÈVE THÉATRALE

Le Cercle s'en mêle

Erick THÉBERGE

Le Cercle Molière pourrait offrir de la formation pratique à des jeunes dès l'automne. La troupe a déposé une demande de subvention à cet effet auprès du Conseil des Arts du Manitoba et du comité conjoint de l'entente Canada-communauté. Le Cercle s'attend à recevoir 160 000 $ d'ici à la fin de mars. La troupe demande que la même somme lui soit versée à chaque année pendant cinq ans, pour ainsi offrir à la relève une formation dans différents domaines.

Si la subvention lui est accordée, le Cercle débuterait son programme dès septembre.

Le projet du Cercle Molière : utiliser cette somme pour former 5 ou 6 jeunes pour les former sur le terrain. L'idée est d'embaucher des apprentis, soit comme comédiens, metteurs en scène, régisseurs ou même dramaturges et de les associer à des gens qui ont de l'expérience dans ces domaines. Les jeunes apprentis pourraient travailler aux productions du Cercle Molière, mais ils pourraient aussi être affectés à d'autres troupes de théâtre. Le Cercle a en ce sens entamé des discussions avec le Collège universitaire de Saint-Bonifce (CUSB) et la troupe des Chiens de Soleil pour créer un partenariat. On pense même à faire appel à Jean-Marc Dalpé, dramaturge franco-ontarien reconnu, pour guider de jeunes dramaturges.

Selon l'administrateur du Cercle Molière, Paul Léveillé, les jeunes franco-manitobains qui travaillent au Cercle ou aux Chiens de Soleil acquièrent une bonne base technique qui leur permet d'être de sérieux candidats aux programmes techniques de l'École Nationale de théâtre de Montréal : « De façon générale, l'École Nationale trouve que le Manitoba donne une bonne formation au niveau technique. Mais actuellement, l'École a de la difficulté à accepter des comédiens franco-manitobains. »

Le Cercle estime donc que les comédiens, entre autres, pourraient bénéficier de son programme.

La troupe voudrait bien pouvoir garder ces jeunes pendant cinq ans, de manière à créer une relève dans le domaine théâtral.

Jours d'hiver, jeux divers

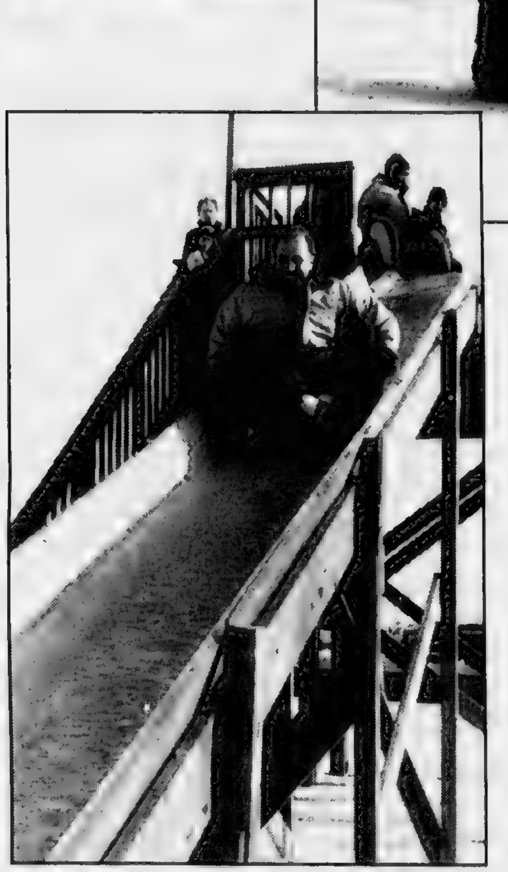
Texte et photos :
Daniel Bahuaud

Youpi! C'est l'hiver! Et c'est par un temps très doux que Sainte-Anne a fêté les 28, 29 et 30 janvier la deuxième édition du Carnaval d'hiver. Le beau temps a encouragé les résidants à participer en grand nombre aux activités variées… et il y en avait pour tout le monde!

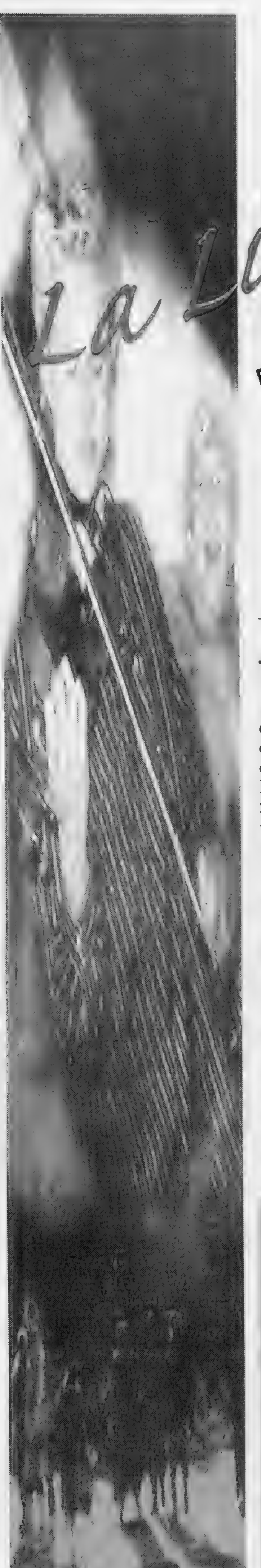
Le vendredi soir, les adolescents ont pu entendre le groupe Ya ketchose sous la tente marquise, tandis que les aînés jouaient au cribbage au Club Jovial. Le Funspiel de curling et le tournoi de golf dans la neige du samedi ont malheureusement été annulés. Mais ces contretemps n'ont pas empêché les petits de s'amuser au spectacle de Réjean Laroche. Les jeunes de corps et de cœur se sont ensuite élancés sur la glissade. Le samedi soir, la tente marquise regorgeait de monde lors de la veillée canadienne. Les spectateurs ont été invités à chanter, à participer à des jeux variés, et à préparer des saynètes. Le spectacle a été un succès incontournable. Le lendemain, les plus actifs ont fait de la course de motoneige et les plus sédentaires ont joué aux cartes.











La Liberté LOISIRS

Festival du Voyageur

Festival 2000

Cahier culturel et sportif.

Souvenir du Festival !

Festival du Voyageur

Procurez-vous ces canots (broches ou aimants) sur les sites du Festival !

2,85 $ chacun.

Festival FESTIVAL DU VOYAGEUR

Ça swing avec Swing

Avec son style bien à lui, le groupe ontarien Swing vous entraînera à coup sûr dans un esprit de fête avec son rythme à la fois traditionnel, hip hop et techno !

Sandra POIRIER

Le premier spectacle de la 31e édition du Festival du Voyageur, le spectacle du millénaire, risque d'en faire danser plus d'un. Le 11 février, dès 20 h, au parc du Voyageur, les groupes Grand Dérangement, Scrûj MacDuhk, Swing et le violoneux Richard Wood, vous feront chanter et taper du pied.

« On vous promet un spectacle rempli d'énergie, indique Swing. On va faire danser et chanter le public avec nos chansons à répondre. »

Originaire de l'Ontario, Swing se compose de Michel Bénac, auteur-compositeur-interprète, et Bobby Lalonde, multi-instrumentiste. « Swing est un mélange de musique traditionnelle et de hip hop, précise l'un des membres. On voulait en quelque sorte rendre hommage à la musique traditionnelle de façon originale. »

La formation du groupe Swing a eu lieu il y a trois ou quatre ans. « On a pensé à cette idée pendant qu'on travaillait ensemble à un projet qui visait à amasser des fonds pour les Olympiques spéciales de l'Outaouais en 1996. Après quelques mois, on a enregistré un démo qui présentait un mariage de mélodies traditionnelles et de hip hop. Les producteurs de disques ont aimé ça. Alors, on a créé un disque », explique l'ancien membre du groupe Garolou, Bobby Lalonde.

Depuis, Swing fait la promotion de son disque, *La chanson s@crée*, un peu partout au Canada. Le disque comprend une dizaine de chansons tout aussi rythmées les une que les autres. « Ce sont des compositions originales. Il n'y a pas de bordure. On a mélangé les deux styles, mentionne Swing. On a joué avec les mots tout en s'inspirant des situations de la vie quotidienne. À certains moments, on a eu des difficultés parce qu'on voulait garder des mélodies traditionnelles et hip hop en même temps. C'est une façon pour nous de rendre hommage à la chanson traditionnelle du temps. Notre chanson Sur le bord du Saint-Laurent a été composée à partir de la mélodie d'une chanson de La Bolduc, Le bonhomme et la bonne femme.

« Au début, on pensait s'adresser aux jeunes âgés entre 15 et 25 ans. Mais, aujourd'hui, on fait danser les jeunes de 15 ans à ...85 ans ! », mentionnent les deux membres de Swing.

Swing sera en spectacle le 11 février pour célébrer l'ouverture officielle de la 31e édition du Festival du Voyageur.

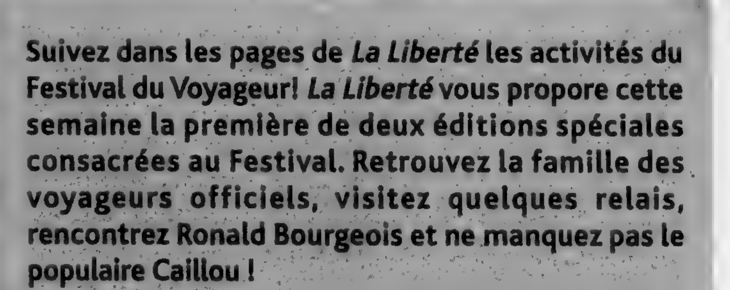
On pourra aussi les voir au Rendez-vous, le 12 février, lors de la soirée Découverte. Les membres du groupe participeront aux émissions Radio-Réveil et Télé-Relais le 12 février.

Pour en savoir plus sur le groupe, on peut visiter le site Web du Swing à l'adresse électronique : www.legroupeswing.com. N'oubliez pas de signer le carnet des invités !



Gracieuseté Festival du Voyageur

Le groupe technotrad, Swing.



Suivez dans les pages de *La Liberté* les activités du Festival du Voyageur! *La Liberté* vous propore cette semaine la première de deux éditions spéciales consacrées au Festival. Retrouvez la famille des voyageurs officiels, visitez quelques relais, rencontrez Ronald Bourgeois et ne manquez pas le populaire Caillou !

La semaine prochaine: la grande famille des anciens voyageurs officiels, Isabelle Boulay et d'autres artistes invités, le Grand Rendez-vous dans le parc et plus encore...

Le Festival vous passionne ? Ne manquez pas notre tirage ! Détails en page 4 de la présente édition.

Le tour du monde ils feront!

Le Festival du Voyageur inaugure un nouveau service de tournées guidées.

Daniel BAHUAUD

Les corporations, associations, organismes et familles pourront fêter le Festival du Voyageur « en grand » cette année, grâce aux nouvelles tournées guidées organisées par l'organisme.

Agente de tourisme au Festival et coordonnatrice des tournées guidées, Michelle Gervais explique la genèse de ce nouveau service.

« Dans le passé, le Festival organisait parfois des tournées, souligne-t-elle. On les organisait un peu au hasard pour répondre aux besoins des entreprises qui nous le demandaient. Mais il n'y avait rien de systématique. On s'est rendu compte qu'il y avait un besoin, et que les tournées pourraient servir à attirer une nouvelle clientèle. Nous avons donc créé quatre tournées, visant chacune une clientèle différente. »

La nouvelle stratégie semble porter fruit. Au moment d'écrire ces lignes, 25 groupes avaient déjà réservé une tournée. On y compte une agence de tournées américaine, le club Rotary, Patrimoine canadien quelques familles et un groupe d'étudiants de l'Université du Manitoba qui veulent vivre une expérience francophone.

« Les groupes sont assez variés, note Michelle Gervais. Plusieurs entreprises récompensent leurs employés en leur offrant des tournées guidées. C'est une excellente façon d'organiser un party de bureau ou de classe. Dans trois des quatre tournées, on fournit des costumes. Nos deux guides ont beaucoup d'entrain. L'ambiance est dynamique. »

Les tournées sont également conçues pour des gens qui ne connaissent ni Saint-Boniface ni le Festival du Voyageur et qui sont parfois intimidés par la langue et le choix des activités. « Nos tournées les sécurisent », explique Michelle Gervais.

Tournée du bourgeois

La tournée du bourgeois est une sortie de haute gamme destinée aux petits groupes de six à dix personnes. Une fourgonnette fait la navette entre le parc du Voyageur, le Rendez-Vous et le restaurant La Vieille Gare. La tournée comprend une visite guidée du parc et du fort, un concert au Rendez-Vous (le choix dépend de la soirée de la visite) et un souper, vin compris, à La Vieille Gare. En plus, les participants reçoivent une ceinture fléchée, une chemise Nor'Wester et un laissez-passer de 10 jours au Festival. La tournée, d'une valeur de 225 $, coûte 160 $ par personne.

La tournée des partenaires

La tournée des partenaires offre une sortie semblable à la tournée du bourgeois, mais à prix plus modique. Les petits groupes de six à dix personnes visitent le parc, le Fort Gibraltar et le Rendez-Vous. Ils reçoivent également une ceinture fléchée et un laissez-passer de 10 jours, et leur visite comprend un repas au Club La Vérendrye. Coût : 95 $ la personne.

La tournée des hivernants

Les petits groupes voulant toujours visiter les sites du Festival en fourgonnette, mais à prix réduit, songeront à cette tournée qui se rend au parc, au Fort Gibraltar et à un relais. La tournée comprend un repas traditionnel complet à un site du Festival, une ceinture fléchée ainsi qu'un laissez-passer de dix jours. Coût : 60 $ la personne.

La tournée du voyageur

« Alors là, c'est la tournée party des grands groupes, lance Michelle Gervais. Un autobus de 47 personnes se rend au parc, au Fort Gibraltar et à un relais. On espère qu'avec un autobus rempli de monde, on pourra bien s'amuser. Il n'y a pas de cadeaux souvenirs, mais chaque personne reçoit un laissez-passer de dix jours. » Coût : 30 $ la personne.

Les tournées guidées seront offertes du 12 au 19 février. Renseignements : 237-7692.



photo: Daniel Bahuaud

Michelle Gervais : « Une excellente façon d'organiser un party de bureau. »

Ronald Bourgeois de retour au Foyer

Le Centre culturel franco-manitobain propose tout au long du Festival une programmation variée pour tous les goûts.

Erick Théberge

Après quinze ans d'absence, l'Acadien Ronald Bourgeois effectue un retour au Festival du Voyageur, où il sera en spectacle au Foyer du CCFM du mercredi 16 au samedi 19 à partir de 21h.

« Ça fait longtemps que j'avais le goût de revenir mais j'étais pris dans plusieurs projets, indique Ronald Bourgeois. Ma première expérience à Saint-Boniface m'a vraiment marqué. Il y a plein de gens que j'ai envie de revoir. Il était temps que je revienne », affirme l'auteur-compositeur-interprète des Maritimes. Le chanteur néo-écossais a bien hâte de retrouver l'ouest francophone :» Il faut voir Saint-Boniface surtout pendant le Festival. Il y a un esprit de fête qu'on ne retrouve pas ailleurs. Saint-Boniface est le noyau culturel et francophone de l'Ouest. »

Pour lui, les prairies offrent un sentiment similaire à celui que procure la mer : « La façon de vivre dans l'ouest est différente. Les prairies, comme la mer, offrent ce sentiment d'être devant des étendues à perte de vue. On a l'impression qu'on peut toujours aller plus loin. »

Les Manitobains, qui ont vu Ronald Bourgeois chanter avec Jerry Comeau il y a 15 ans, retrouveront un chanteur et guitariste plus mature, accompagné par deux musiciens : « Avant il y avait beaucoup d'animation. Je faisais chanter et danser les gens. Mon nouveau spectacle est plus mature, c'est une rencontre sous le thème de la découverte. J'invite les gens à voyager avec moi et mes chansons. »

Les textes de l'auteur-compositeur-interprète parlent d'amour, d'espoir et de son héritage acadien. Le vent et la mer reviennent dans les chansons comme une image.

De plus, le chanteur l'organise un deuxième festival de musique acadienne à Halifax. L'an passé, ce festival a attiré 4000 personnes. Ronald Bourgeois n'exclut pas la participation de talents franco-manitobains dans l'avenir, mais pas cette année.

Le Foyer

Outre le spectacle de Ronald Bourgeois les festivaliers qui s'arrêteront au Centre culturel franco-manitobain pourront goûter à d'autres aspects de la programmation.

Le Foyer du CCFM propose une ambiance intimiste. Son décor feutré autour du foyer attirera les amateurs de musique et de chansons. Vous pourrez entendre l'excellent Richard Moody aux commandes de son violon vendredi 11 et samedi 12 à 21h

Le Relais du Voyageur

En plus d'offrir une évasion musicale continuelle d'Acadie et de Louisiane, le Relais du voyageur offre chaque jour un menu de chez-nous et cajun-acadien. Pour le dîner et le souper, vous pourrez entendre et voir des groupes acadiens comme le Grand Dérangement, Acadilac et les Turluteux.

Le Grand Dérangement est un jeune groupe dont la feuille de route est intéressante. Il a lancé son disque au Québec, il y a à peine quelques mois. Fort d'une expérience aux Déferlantes Francophones de Capbreton en France, le groupe veut maintenant « déranger » le Manitoba en faisant danser et chanter tous ceux qui se présenteront devant eux.

Quant à lui, Acadilac propose un mariage de chansons originales et de pièces du folklore de l'Acadie. C'est un mélange intéressant qui vaut le détour.

Les élèves des écoles de Précieux-Sang, Lavallée et du Collège Louis-Riel préparent le traditionnel déjeuner aux crêpes, du lundi au vendredi, tandis que l'équipe de Radio-Réveil réalise l'émission en direct. Les laissez-passer ne sont pas requis de 7 h à 14 h 30.



Photo : Gracieuseté de Ronald Bourgeois

L'acadien Ronald Bourgeois présente un spectacle intime au foyer du CCFM.



Festival FESTIVAL DU VOYAGEUR

La fête est dans les Relais

Rire au Grenier, danser à l'Auberge : encore une fois cette année, ces deux relais incontournables seront de la partie.

Érick THÉBERGE

Les relais promettent de faire voyager les festivaliers à travers la musique, la chanson et la cuisine. Le voyage ne manque pas d'escales pour faire la fête et l'on s'attend bien sûr à ce que ça bouge. Voici ce que vous proposent deux de ces relais.

Le Grenier de l'Abbaye

Le Grenier de l'Abbaye présente les Quatre Guy chaque soir à 20 h du 12 au 19 février. Amateurs de bonne blague, les quatre musiciens ont l'habitude de faire participer les gens en les invitant à chanter et à taper du pied.



Archives La Liberté

La Compagnie fera danser les jeunes et les moins jeunes à l'Auberge du Violon.

Le rire est au rendez-vous et Germain Jeanson du Club Richelieu promet de bons moments : « Il y aura une bonne ambiance et on s'attend à avoir une bonne participation à nos soupers au bison et à nos barbecues ». Les 12 et 18 février, le Grenier propose en effet un souper spécial au bison. Le 17 et le 19, un barbecue extérieur est offert dès 17 h. Le prix du souper est de 11 $. Les intéressés doivent réserver au 237-6137. La cuisine sera également ouverte les autres jours de la semaine.

Les dîners ne manqueront pas d'animation puisqu'on y entendra Marcel Pattyn et son ensemble.

L'Auberge du Violon

L'Auberge du Violon présente chaque soir deux concerts de musique traditionnelle. Les Gilets, un groupe réunissant deux familles de Saint-Claude, feront swinguer les gens du samedi 12 au lundi 14 février. Le mercredi 16 et le jeudi 17, ce sera au tour des Mocassins, un nouveau groupe manitobain, de faire entendre sa musique. Les vendredi 18 février et samedi 19 février, Les Artisans seront de la fête pour faire danser les gens. Ces concerts ont lieu de 17 h à 20 h.

Chaque soir, le groupe La Compagnie assurera la deuxième partie de 20 h à minuit (jusqu'à 11 h les soirs de la semaine). Le groupe recrée l'ambiance des soirées canadiennes-francaises avec des danses et des gigues du bon vieux temps. Avis aux intéressés, l'Auberge organise une soirée bingo le mardi 15 février alors que les spectacles feront relâche. Une soirée sur le thème de la Saint-Valentin est également prévue le lundi 14 février.

Le relais offre aussi des menus du jour. L'Auberge du Violon ouvre ses portes chaque jour à 16 h 30 du 12 au 19 février. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez téléphoner au 233-0501.



Après douze ans au Festival du Voyageur, le chanteur de l'Abitibi, Jean Racine, se dit prêt pour une pause. Ses admirateurs pourront se consoler avec un disque compact qu'il leur a préparé, et qui contient les meilleurs moments de son spectacle.

Les amateurs devront donc profiter du Festival pour rire une dernière fois de ses blagues. Comme à l'habitude, le chanteur sera au Grenier de l'Abbaye chaque soir dès 20 h du 12 au 19 février.

Joint à son domicile à Normétal en Abitibi, Jean Racine affirme en effet que ce sera son dernier festival avant quelque temps. « Ça été une belle histoire d'amour, dit-il. Mais il est temps pour moi de laisser la place à d'autres et de passer à autre chose pendant la période du Festival. » Jean Racine se dit prêt à revenir après une pause de quelques années. Il y a deux ans, il avait déjà indiqué qu'il ne viendrait plus, mais devant la demande populaire, il avait changé d'idée. « Jouer au festival a toujours été une belle expérience pour moi », explique-t-il.

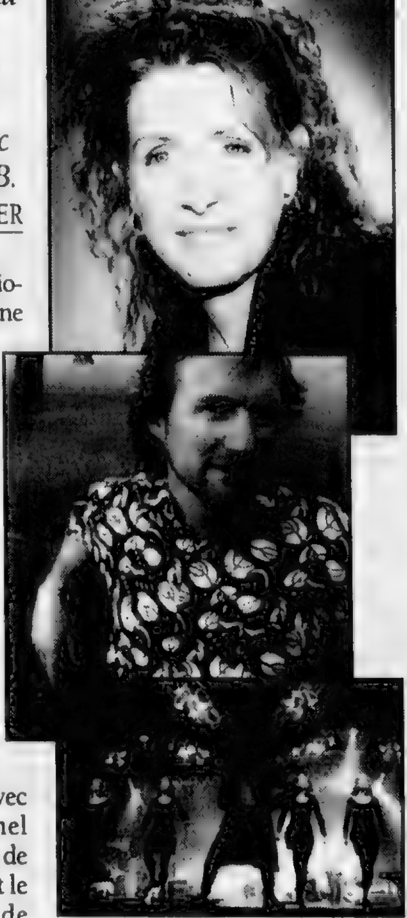
Par ailleurs, Jean Racine prépare une tournée en France pour le mois de juin. En même temps, il entame un changement de carrière. En effet, la municipalité de Normétal lui a demandé de devenir son agent de développement.



Radio-Canada, fidèle au poste

Dans le cadre de la semaine du Festival du Voyageur, les festivaliers pourront encore cette année déjeuner aux crêpes et casser la croûte avec les animateurs radio de CKSB.

Sandra POIRIER



Fidèle au rendez-vous, Radio-Canada Manitoba offre, une nouvelle fois, à son auditoire une couverture diversifiée du plus important festival d'hiver de l'Ouest canadien, le Festival du Voyageur. Ainsi du 14 au 18 février, les émissions radiophoniques du matin et du midi auront lieu au Relais du Voyageur au Centre culturel franco-manitobain (CCFM).

Dès 7 h, l'animateur de *Radio-Réveil*, Vincent Dureault, en compagnie de la chroniqueuse, Nicole Beaudry, vous invitent à venir déjeuner avec eux au CCFM. Le traditionnel déjeuner aux crêpes de CKSB est de retour. « C'est toujours excitant le Festival. On a l'occasion de rencontrer les artistes en personne et de faire de la radio devant public. De voir à qui l'on parle, c'est très intéressant quand on est assis toute l'année dans un aquarium », affirme Vincent Dureault.

De 7 h 30 à 8 h, des formations musicales du collège Louis-Riel et des écoles Lavallée et Précieux-Sang montreront leur savoir-faire. Chaque jour, les festivaliers pourront voir et entendre un groupe musical différent. Le 14 février, le groupe ontarien, Swing, sera au CCFM dans le cadre de l'émission *Radio-Réveil*. L'auteur-compositeur-interprète manitobain, Edmond Dufort, sera sur place le 15 février. Le musicien, Ronald Bourgeois, spécialement venu des Îles-de-la-Madeleine et les groupes acadiens, Grand dérangement et les Turluteux participeront à l'émission Radio-Réveil les 16,17 et 18 février respectivement.

De 9 h à 9 h 30, les gens sont invités à assister au nouveau jeu-questionnaire "Qui veut être le voyageur ?". « C'est un peu comme le jeu-questionnaire télévisé, Who wants to be a millionaire ? » , précise la personne en charge du jeu, Joëlle Savard. Les participants auront à répondre à diverses questions et des prix seront remis aux gagnants.

À compter de 11 h 30, Jean Fontaine vous attend au CCFM. Les midis de CKSB mettront on vedette le groupe de l'Île du Prince-Édouard, Acadilac (le 14 février), la chanteuse albertaine, Crystal Plamondon (le 15 février), le groupe manitobain, Scrüj Macduhk (le 16 février), l'auteur-compositeur-interprète manitobain, Marcel Soulodre (le 17 février) et la violoniste new-yorkaise, Eileen Ivers (le 18 février). Au cours de cette semaine, les festivaliers pourront déguster sur place un repas traditionnel canadien-français.

Des studios de CKSB, l'émission *En plaine après-midi*, également animée par Jean Fontaine, diffusera les mini-spectacles enregistrés les midis. « Cela permettra entre autres d'avoir un concert complet sur l'heure du midi et de pouvoir inclure des entrevues à l'émission de l'après-midi, indique la chef des communications de Radio-Canada Manitoba, Huguette Le Gall. L'an dernier, les entrevues se perdaient dans les bruits de la salle. » De plus, au cours de l'émission, la directrice de la programmation du Festival du Voyageur, Roselle Turenne, suggèrera des activités à faire en famille ou entre amis.

Télévision

L'émission de variétés *Télé-Relais* est de retour du 14 au 18 février à 18 h 30 au Rendez-vous. Pour la première fois, le *Télé-Relais*, qui permet de découvrir les talents d'un bout à l'autre du pays, sera animé par Christian Perron. À l'horaire : Richard Moody, Swing et Rudimental le 14 février ; Scrüj Macduhk, Steves Riley and the Mamou Playboys et les Turluteux, le 15 février ; Ronald Bourgeois, Belle Folie et Grand Dérangement le 16 février ; Madrigal, Jean-Sébastien Carré, Eileen Ivers et Batuque percussion le 17 février. Le 18 février, Edmond Dufort, Jeff Staflund et Dominique Reynolds clôtureront la semaine du *Télé-Relais*.

Les francophones de l'Ouest canadien auront une nouvelle fois l'occasion de festoyer avec les Franco-Manitobains puisque *Télé-Relais* sera diffusée en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan.

La chaleur de l'hiver

DU 11 AU 20 FÉVRIER

Les relais

Il y a sept relais qui vous offrent des spectacles continuels, de la bonne bouffe traditionnelle, «cajun» et acadienne : Relais du Voyageur, Grenier de l'Abbaye, Auberge du Violon, Relais des Pionniers, Relais Métis, Rame de Nuit et Pleine Lune



Pour de plus amples renseignements sur les jours et les heures d'ouverture, veuillez consulter le guide officiel ou appelez INFO-FESTIVAL : 233-ALLÔ (2556)

Les Cabarets

Pour des spectacles plus intimes ou pour les couche-tard : Cabarets LaVérendrye, Le Canot, Le Foyer

Pour de plus amples renseignements sur les jours et les heures d'ouverture, veuillez consulter le guide officiel ou appelez INFO-FESTIVAL : 233-ALLÔ (2556)

Autres activités spéciales à ne pas manquer :

Le Bal du Gouverneur : Le samedi 12 février
Obtenez vos billets pour assister à cette soirée dansante à la façon du 19e siècle en composant le 237-7692.

MOMENTUM PRICEWATERHOUSECOOPERS SIEMENS

Le Concours violon et gigue :
Le dimanche 13 février au Rendez-Vous
Toujours aussi populaire après 29 ans d'existence.

La Dérouine : Le samedi 12 février
Concours amical entre les différents villages francophones.

Les caisses populaires du Manitoba

Le Rendez-Vous des Aînés :
Le lundi 14 février au Relais du Voyageur

Les jeux Voyageur :
Du lundi au jeudi, 14 au 17 février et le samedi 19 février au Club Saint-Boniface

La LIM - la finale :
Le mercredi 16 février à 20 h au Centre culturel franco-manitobain

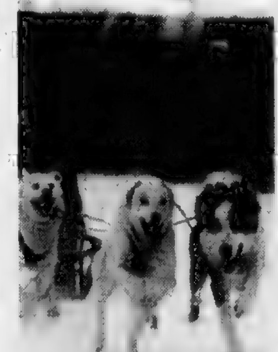
Les courses internationales Voyageur de chiens attelés IAMS

Une des plus grandes courses de chiens attelés en Amérique du Nord.

Venez voir 100 chiens démarrer la course en même temps!

Le samedi et dimanche 12 et 13 février de 10 h à 15 h à La Fourche, sur la rivière Rouge

Entrée : gratuite



IAMS Global



Pour de plus amples renseignements :

INFO-FESTIVAL : 233-ALLÔ (2556)

ou consultez le guide officiel disponible dans les endroits suivants : les caisses populaires du Manitoba, les magasins de la Société des alcools, les succursales de la Société d'assurance publique du Manitoba, les restaurants Pizza Hut ainsi que dans les Safeway.

Le jardin d'hiver pour toute la famille :

le Parc du Voyageur

La galerie d'art hivernale :
plus de 30 sculptures sur neige.
Symposium international de sculptures sur neige :
16 équipes du monde entier sculptent des chefs-d'œuvre.

Canadian Industrie Canada Industry Canada

Concours amateur avec 15 sculptures.
Labyrinthe, polar domes, jeux traditionnels, randonnées en calèche et en traineaux, glissoire géante.
Fort Gibraltar : des interprètes racontent la vie au Fort en 1815.
Artisanat, souvenirs, campement voyageur, camp autochtone et beaucoup d'autres choses à voir!
5 tentes chauffées avec une programmation incroyable : de tout pour tous les goûts, tous les âges, et *spécialement pour les petits :* Caillou (deux spectacles), le Clown Alexandre, Damien Lussier, Réjean Laroche et Kanicosa.

Activités spéciales à ne pas manquer :

Le samedi 12 février :
En spectacle : Dominique Reynolds, Belle Folie, Madrigal, Bandaline.
Célébration Autochtone : toute une journée de musique et de danse Autochtone.
Caillou - le héros des tous petits!

Le dimanche 13 février :
En spectacle : Ya Ketchose, Buccanneers, Les Gilets.
Journée familiale de Safeway - déjeuner aux crêpes gratuit!
Célébration Autochtone : au Poste Pambian - participez à l'atelier de danse!

Le lundi 14 février :
Atelier : fabriquez vos mocassins dans la Cabane à sucre.
En spectacle : l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, Patti et les Harmonies, Ted Longbottom.

Le mardi 15 février
Atelier : fabriquez vos mitaines traditionnelles.
En spectacle : Faire d'la jam, Damien Lussier, Réjean Laroche.
Défi voyageur : venez encourager les participants lors de ce concours de force et de finesse.

Le mercredi 16 février
En spectacle : Les Batinses, Richard Moody, Jamie Oliviero .
Atelier : fabriquez votre sac à feu.

Le jeudi 17 février
Atelier : apprenez à danser avec l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge.
En spectacle : Dust Rhinos, Les Artisans, La Compagnie.
Atelier : fabriquez votre collier traditionnel.

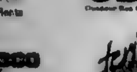
Le vendredi 18 février
En spectacle : Bandaline, Jamie Oliviero, Richard Moody.
Le Défi Voyageur : venez encourager les équipes participantes.

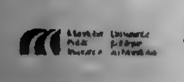
Le samedi 19 février
Célébration Écossaise : de la danse et de la musique écossaise pendant toute la journée.
En spectacle : La troupe adolescente de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, Dust Rhinos, Lianne Fournier et Ed Dufort.

Le dimanche 20 février
En spectacle : Cúlainn, Manitoba Highland Dancers, Simpson's Folly.
Célébration écossaise au Poste Pambian pendant toute la journée.

Le grand tirage : billets pour deux à l'une des destinations internationales suivantes : Floride, Milan ou Tokyo (plus 1 000 $) et un voyage pour deux à Churchill pour observer les baleines.









Partenaire officiel

Commanditaires officiels



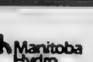












Diffuseur officiel

Ce qu'ils ont hâte de faire

« Comme on est des danseurs, il y a beaucoup de gens qui nous demandent de danser quand on ira les visiter », explique Johanne Noël. Les voyageurs officiels prépareront donc des chorégraphies pour l'occasion, mettant en vedette les cinq membres de la famille. Guy et Johanne doivent aussi préparer une autre chorégraphie, celle-là en vue de la soirée celtique du 17 février.



Le Festival accueillera ce soir-là la violoniste de Riverdance, Eileen Ivers. Johanne et Guy Noël, en compagnie de quatre autres danseurs, feront une apparition sur la scène et danseront sur un des airs de la violoniste. C'est un moment qu'ils attendent avec impatience. « On a fait ça quand Nathalie McMaster est venue au Festival il y a quelques années, rappelle Johanne Noël. Dans son cas, on avait même pu élaborer la chorégraphie avec elle. »

Pour les Noël, le Festival sera rempli d'autres temps forts. Ils ont entre autres hâte de voir le spectacle du groupe acadien Acadilac au Relais du voyageur; « Ce sont de très bons amis! Et Sylvie Toupin, une de leurs membres, a déjà fait partie des Sortilèges; elle est déjà venue ici nous enseigner la gigue. »

Pas question non plus de manquer la soirée cajun. « On y va pour danser, lance Johanne Noël. Et puis on connaît Crystal Plamondon... une autre amie. » « Il paraît aussi que le groupe The Namou Playboys est vraiment bon », ajoute Gilles Noël.

Enfin, toute la famille veut aussi voir le spectacle d'Isabelle Boulay, d'autant qu'elle sera précédée de Dominique Reynolds, qu'ils apprécient tout autant.

Prêts pour le Festival !

Comment se sent-on à quelques jours de l'ouverture officielle et comment se prépare-t-on à l'événement, quand on est voyageur officiel ?

Sylviane LANTHIER

« On est des artistes, lance Guy Noël. On aime ça danser, fêter et se coucher tard. » Ne vous en faites donc pas pour eux : les deux semaines remplies d'activités qui les attendent ne font pas peur à la famille des voyageurs officiels! Guy et Johanne Noël, et leurs enfants Gilles (19 ans), Carmelle (17 ans) et Julie (13 ans) entendent bien profiter du Festival au maximum. « Ça fait trois mois qu'on est devenu les voyageurs officiels, explique Guy. Ça fait trois mois qu'on attend que ça commence! »

Mais que font les Noël à quelques jours du début des festivités ? Le 31 janvier au soir, ils se réunissaient pour discuter de leur horaire pendant les deux semaines du Festival. Avec deux jeunes encore à l'école et un aîné qui anime depuis trois semaines l'émission du matin à Envol 91, les Noël doivent coordonner leurs allées et venues en fonction de plusieurs critères, et notamment des spectacles de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, puisque leurs enfants font partie soit de la troupe adolescente, soit de la troupe adulte. (Guy et Johanne, pour leur part, ne pourront se produire avec la troupe pendant le festival.)

Directeur administratif de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, Guy Noël ne chômera pas d'ici au 11 février : pour l'Ensemble, le Festival du Voyageur est toujours un temps fort. La troupe y donne plusieurs spectacles et est en charge du poste Pambian. Chaque année, donc, Guy Noël doit voir à trouver des bénévoles en nombre suffisant pour assurer le service des repas, du bar et de la sécurité dans la tente pendant toute la durée du Festival. « Cette année, j'ai dû embaucher quelqu'un pour prendre ma place pendant le Festival, mais jusque-là, je serai pas mal occupé », explique-t-il.

Et, coïncidence, c'est justement un soir de Festival que Manitoba Lottery a choisi pour permettre à l'Ensemble folklorique de tenir un bingo de levée de fonds... le 16 février, alors que l'Ensemble est débordé! « Heureusement que j'ai de la famille, raconte Guy Noël en riant. C'est ma mère qui va s'occuper de trouver les bénévoles pour le bingo... Elle a déjà recruté mes frères et sœurs! Comme c'est parti, il n'y aura pas un seul membre de la troupe le soir de notre bingo! »



Un déjeuner aux crêpes pour commencer!

À quoi ressemble une journée dansla vie des voyageurs officiels? Le 11 févier, jour de l'ouverture officielle, les Noël seront dès 7 h au déjeuner aux crêpes du Collège Béliveau, avant de re rendre à 8 h 30, à un autre déjeuner aux crêpes à l'Hôpital général Saint-Boniface. Sourires chez les membres de la famille qui consultent leur horaire : deux déjeuners aux crêpes de suite, ça commence bien ! Ensuite, on les conduira sur le sentier d'hiver où ils donneront leurs prix aux gagnants du concours international de courses de chiens attelés. À midi, ils brunchent avec les « Américains », des visiteurs représentant plusieurs festivals ayant lieu aux États-Unis. 12 h 45 : entrevue avec des journalistes. 16 h : souper avec les Américains. 18 h : les voyageurs rencontrent les commanditaires du Festival, avant de se diriger vers la cathédrale, d'où ils se joindront au défilé au flambeau et marcheront jusqu'au parc du Voyageur. Ils se joindront alors aux VIP pour l'ouverture officielle du Festival du Voyageur et visiteront des relais avant de terminer la soirée au Canot.

Et voilà pour le jour 1. « Quand on regarde notre horaire, on voit qu'à tous les soirs on finit assez tôt, vers 21 h 30, 22 h, explique Guy Noël. Ça va nous laisser du temps pour fêter et célébrer. » Les Noëls ont d'ailleurs bien l'intention de finir leurs soirées au Canot, « là où ça se passe! ». « On est habitués de se coucher tard... »

Quant à leur horaire chargé, les voyageurs officiels ne s'en font pas, puisque cette année encore, Eugène Prieur sera le conducteur de la famille des voyageurs. « Eugène, c'est la personne du Festival qui sait ce qui se passe!, explique Johanne Noël. Alors, lui, il nous conduit et nous, on se laisse faire! »



Archives La Liberté

On ne s'habille pas n'importe comment quand on est voyageur officiel; les costumes doivent être « historiquement corrects » et refléter la réalité de l'époque des voyageurs.

Avec son chapeau haut de forme et ses vêtements relativement chics qui dénotent son origine européenne, le voyageur officiel, Guy Noël, représente un « gouvernail de canot », poste d'autorité parmi les voyageurs. Johanne est habillée en femme métisse. « Ce qui veut dire que je ne suis pas obligée de mettre un capot, lance-t-elle. Mais j'aurai une coiffure métisse. » Gilles personnifie un « avant du canot », tandis que Carmelle et Julie sont deux jeunes filles métisses aux allures un peu européennes.

FESTIVAL DU VOYAGEUR

Venez jouer avec Caillou !

Vedette de la télé et des livres pour les tout-petits, Caillou saura amuser et éduquer les jeunes qui se rendront le 12 février à son spectacle, Viens jouer avec Caillou.

Daniel BAHUAUD

Caillou est un petit garçon âgé de quatre ans. Plein d'imagination et d'entrain, il a vécu maintes aventures avec ses parents, sa sœur Rosie et son chat Gilbert. Chose curieuse, ses aventures, il les a partagées avec de milliers d'enfants d'âge préscolaire, car avant tout, Caillou est un personnage adoré et une vedette des livres et de la télé. Incarné sous la forme d'un acteur costumé, il sera en spectacle au Festival du Voyageur.

Caillou a été créé en 1987 par Christine et Joanne l'Heureux pour les Éditions Chouette. Depuis, plus d'un million d'exemplaires de ses aventures ont été vendus à travers le monde. L'attrait du personnage est qu'il a grandi devant son auditoire. Bébé lors de sa « naissance » en 1987, il a « grandi » tranquillement devant ses jeunes lecteurs et téléspectateurs.

De plus, Caillou se comporte comme bien des jeunes enfants, ce qui le rend encore plus attachant. Charmant et curieux, il découvre le monde qui l'entoure. En participant à ses aventures, les jeunes apprennent avec lui.

Depuis 1997, Caillou est une vedette de la télévision. La compagnie Cinar, qui offre une programmation éducative et non violente, produit une série Caillou en dessins animés. L'émission Caillou est diffusée en français et en anglais à l'antenne de Teletoon. C'est une des émissions les plus populaires pour enfants d'âge préscolaire au Canada. La série est reconnue pour son contenu de qualité et a gagné un prix Gémeaux et un prix d'excellence de l'Alliance for Children and Television.

Un spectacle éducatif

Les jeunes et leurs parents qui se rendront à la Cabane à Sucre au parc du Voyageur le 12 février peuvent s'attendre à un spectacle amusant et éducatif. Intitulé *Viens jouer avec Caillou*, ce spectacle, produit par l'agence Génération, cherche à reproduire sur la scène les qualités attachantes et éducatives des livres et de la série Caillou. Conçu pour les espaces publics, notamment les centres commerciaux, *Viens jouer avec Caillou* a été présenté l'automne dernier à la grandeur du Québec.



Photo : gracieuseté agence Génération

Caillou.

Les enfants sont invités à participer activement. Accompagné de sa gardienne adolescente, Marguerite, qui a été créée pour le spectacle, Caillou fera chanter et jouer les enfants. Les deux spectacles durent environ une demi-heure. Après chaque spectacle, les enfants peuvent rencontrer Caillou.

Viens jouer avec Caillou aura lieu le 12 février à la Cabane à Sucre au parc du Voyageur, à 11 h 15 et 13 h 15.

Pour les jeunes et les jeunes de cœur

Vos enfants raffoleront de ces vétérans du Festival!

Clown Alexandre

Ce personnage vibrant et coloré fera rire et chanter vos enfants dans un numéro enlevant. Un succès assuré.

Du 11 au 13 février, et les 19 et 20 février à la Cabane à Sucre au parc du Voyageur.

Kanicosa

Depuis 1991, la famille Dugas capte l'attention des auditoires de l'Ouest et de l'Ontario, grâce à sa musique rythmée, ses jeux interactifs et ses messages remplis d'amour. Vos enfants danseront, chanteront et seront invités sur scène. Ils en redemanderont!

Kanicosa sera en spectacle le 19 janvier à la Cabane à Sucre.

Réjean Laroche

Papa et professeur de musique, Réjean Laroche a chaque jour, sous la main, de nombreux enfants à qui faire entendre sa musique. Ce qu'ils aiment, il le sait! L'artiste encourage les jeunes à monter sur la scène et chanter avec lui ses chansons originales.

Du 11 au 20 février à la Cabane à Sucre.

Damien Lussier

Musicien Franco-Manitobain, Damien Lussier est lui aussi de retour au Festival, offrant aux jeunes de nouvelles chansons riches en paroles et mélodies.

Damien Lussier sera à la Cabane à Sucre du 11 au 20 février.

LE NET PLUS ULTRA

Selon une récente étude américaine, il existerait dans le Web un milliard de pages. De ce nombre, près de 24 millions sont créées en français.

Équipé de votre ordinateur et d'une connexion à Internet, vous voilà donc déjà perdu et dépassé par cette immense bibliothèque virtuelle, sans classement ni table des matières, sans commencement ni fin !



Nous allons tenter dans cette chronique de vous indiquer quelques avenues à explorer dans le Web. Et comme Internet est à l'image de la complexité humaine, avec ses bons et ses mauvais côtés, attendez-vous à quelques surprises ! Bonne route !

C'est en connaissant le passé, nous dit-on, que l'on comprend mieux le présent et l'avenir. Vérifions cet adage dans un site Web passionnant consacré à « L'histoire de l'informatique » : **http://histoire.info.online.fr/**, très bien documenté, où l'on peut faire des découvertes historiques par thèmes ou en ordre chronologique. Vous y lirez, entre autres, que la première calculatrice a été inventée en 1968 et pesait 20 kilos ! Et que Microsoft a été fondé par Bill Gates et Paul Allen en 1972 et s'appelait alors Graf-O-Data.

Si c'est en généalogie que vous aimez faire vos recherches, je vous suggère deux endroits : le guide du moteur de recherche Lycos, Ancestry.com **http://ancestry.lycos.com/**, en anglais, qui vous permet de trouver des informations sur vos ancêtres en concentrant vos efforts sur les noms de famille.
Ensuite, le site francophone qui répond au nom de « Francogène », **http://www.genealogie.com/index.html**. C'est un répertoire de taille impressionnante, où vous trouverez certainement les renseignements qu'il vous faut.

Un autre grand nom de l'histoire laisse sa marque dans Internet : « Charles De Gaulle », **http://www.charles-de-gaulle.org/**, homme d'état français, héros de la Deuxième Guerre mondiale, a maintenant pignon sur Web, avec un site à faire rougir les vedettes de Hollywood. C'est beau, c'est volumineux, mais il manque un petit quelque chose qui permettrait d'humaniser le personnage. Ce De Gaulle virtuel est presque trop parfait. Le vrai l'était-il autant ?

Et vous pensiez avoir tout entendu ? Saviez-vous qu'il existe une science de la cloche ? Celle, oui, accrochée aux clochers qui sonne dans nos oreilles de temps en temps. Cette science porte un nom : « La campanologie », et elle a même un site Web d'une douzaine de pages qui carillonne en mots et en photos, **http://perso.easynet.fr/~campanol/Guide.html**,. Trêve de plaisanterie, le contenu de ce site est passionnant et il se termine avec un poème qui démontre bien la passion de l'auteur du site pour tout ce qui est cloche et tintement.

Je vous souhaite une navigation pleine de joies de la découverte !

Vous pouvez suivre les chroniques hebdomadaires « Les bonnes adresses Internet » de Martine Bordeleau à CKSB, tous les mercredis à 6 h 50 et 9 h 10. Vous pouvez les lire aussi dans le site Web de Radio-Canada Manitoba : http://radio-Canada.ca/manitoba

DÉJÀ *Vu dans* La LIBERTÉ



Cinq générations de Beaudry



Dans La Liberté du 17 mars 1977, on pouvait lire: « Mme Emma Beaudry du Foyer de Notre-Dame-de-Lourdes célébrait son 90e anniversaire de naissance le mercredi 9 mars. Photo, 1ère rangée, de gauche à droite, l'héroïne de la fête, et Mme Juliette (Roland) Ritchot, née Van Den Bussche avec sa fille Jeanette sur ses genoux. 2e rangée, Mme Germaine (Marcel) Van Den Bussche de Saint-Adolphe, petite-fille de Mme Beaudry, et Mme Rita (Adélard) Laurendeau de Saint-Norbert, mère de cette dernière. Mme Beaudry eut 13 enfants dont quatre sont décédés. Elle a 81 petits-enfants, 92 arrière-petits-enfants et voit grandir sa petite-fille de la 5e génération. »

Recette — Pâté au poulet facile

1 boîte (10 oz/284 mL) de crème de poulet condensée
2 tasses (500 mL) de légumes mélangés surgelés (brocoli, chou-fleur, carottes), décongelés
1 tasse (250 mL) de poulet cuit, coupé en dés
1/2 tasse (125 mL) de lait
1 tasse (250 mL) de mélange pour boulangerie tout-usage
1 œuf

1. Préchauffer le four à 400°F (200°C). Dans une assiette à tarte de 9 po (23 cm) de diamètre, mélanger la soupe, les légumes et le poulet.
2. Combiner le lait avec l'œuf et le mélange pour boulangerie. Verser sur la préparation au poulet.
3. Cuire au four 30 minutes ou jusqu'à ce que le pâté soit doré.

Donne 4 portions.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 81

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2									■			
3						■						
4							■					
5					■							
6				■								■
7			■								■	
8		■				■						
9								■				
10					■					■		
11			■				■					
12								■				

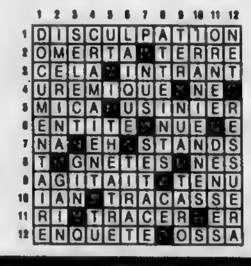
HORIZONTALEMENT

1. Action d'acheminer.
2. Suivre un certain itinéraire. – Petit poème.
3. Être très irrité. – Chronologie détaillée d'un processus quelconque.
4. Qui ont les couleurs de l'arc-en-ciel. – Titre de noblesse.
5. Petite étendue d'eau dormante. – Affronts publics.
6. Poème. – Énervons.
7. Négation. – Mort.
8. Unité d'équivalent de dose. – Escalier extérieur de quelques marches.
9. Endroit où poussent des arbustes épineux. – Rivière de Suisse.
10. Paresseux. – Cargaison. – Carte à jouer.
11. Personnel. – Ancien mouvement séparatiste. – Substance sucrée et parfumée. (pl.).
12. Prénom féminin. – Prince troyen.

VERTICALEMENT

1. Qui manifeste de l'acrimonie.
2. Énigme. – Le 5e se trouve dans la valise.
3. Ère de l'Islam. – Aber.
4. Ville de Syrie. – Ténia.
5. Reflète. – Ville du Québec. – À la mode.
6. Branché. – Épopée familiale. – Ancien territoire espagnol rétrocédé au Maroc en 1969.
7. Sans tache. – Essayer de séduire.
8. Famille de plantes ligneuses. – Émince.
9. Système politique dans lequel le pouvoir est exercé par un seul homme.
10. Fera disparaître. – Personnel.
11. Dans les pays de la Loire. – De la bouche.
12. Axes des plantes. – Femelle de l'âne.

RÉPONSES DU N° 80



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	I	S	C	U	L	P	A	T	I	O	N
2	O	M	E	R	T	A	■	T	E	R	R	E
3	C	E	L	A	■	I	N	T	R	A	N	T
4	U	R	E	M	I	Q	U	E	■	N	E	■
5	M	I	C	A	■	U	S	I	N	I	E	R
6	E	N	T	I	T	E	■	N	U	E	■	E
7	N	A	■	E	H	■	S	T	A	N	D	S
8	T	■	G	N	E	T	E	S	■	N	E	S
9	A	G	I	T	A	I	T	■	T	E	N	U
10	I	A	N	■	T	R	A	C	A	S	S	E
11	R	I	■	T	R	A	C	E	R	■	E	R
12	E	N	Q	U	E	T	E	■	O	S	S	A



Le Club de Bicolo

La Saint-Valentin

Bonjour les amis ! La Saint-Valentin arrive à grands pas. Allez les amoureux, préparez vos valentins ! J'espère que vous aurez du plaisir à les distribuer. Allez-vous faire une petite fête dans votre classe ou à la maison ? J'espère que vous passerez une belle journée.

Cette année encore, j'ai fait une petite recherche pour trouver de l'information sur la Saint-Valentin. À ma grande surprise, j'ai trouvé une nouvelle légende à propos de cette journée. Pour en savoir plus, lis LÉGENDE DE LA SAINT-VALENTIN.

Passe une bonne journée de la Saint-Valentin et à la semaine prochaine!

Légende de la Saint-Valentin

Replace les mots ci-dessous aux bons endroits pour comprendre le sens de la légende.

fille, gardien, Valentin, mariage, Italie, hommes, prison, vue

Nous sommes en ________________, il y a très très longtemps. Valentin était un prêtre italien qui mariait des couples d'amoureux en secret. Si c'était en secret, c'est parce que le ________________ était devenu interdit.

Le grand chef de l'Italie, l'empereur, voyait que les ________________ mariés n'allaient plus à la guerre. Parce qu'il manquait de soldats, il ne voulait plus que les hommes se marient. Quand l'empereur a découvert ce que faisait ________________, il a décidé de le condamner à mort.

Quand Valentin était en ________________, il est devenu ami avec le ________________. Le gardien avait une fille aveugle et par miracle, Valentin lui a redonné la ________________. Avant de mourir, il a écrit une lettre d'adieu à la jeune ________________ et il a signé « ton Valentin ». Il est mort le 14 février 268.

Où êtes-vous, petits coeurs

Dans cette image, 14 petits cœurs se sont cachés. À toi de les trouver.



Mot-mystère



amis
amitié
amour
bonheur
cadeau
cartes
cœur
fêter
fleurs
gentil
jolie
sourire
valentin

C	V	F	E	T	E	R	A	I
O	A	S	O	U	R	I	R	E
E	L	R	S	R	U	E	L	F
U	E	U	M	A	M	O	U	R
R	N	E	U	A	E	D	A	C
S	T	H	E	E	I	L	O	J
I	I	N	L	I	T	N	E	G
M	N	O	C	A	R	T	E	S
A	R	B	A	M	I	T	I	E

MOT MYSTÈRE : aimer

Petits coeurs sucrés

Avec l'aide de papa ou maman, préparer un petit déjeuner de la Saint-Valentin pour ta famille.

Ingrédients :

6 tranches de pain
2 œufs
1 c. à thé de cannelle
2 c. à soupe de sucre
1 c. à soupe d'huile végétale
30 grammes de beurre

Tu veux en faire plus ? Tu as besoin d'un œuf pour 3 tranches de pain.

Avec un **moule en cœur** découpe des cœurs dans tes tranches de pain.

Dans un **bol**, casse tes œufs, ajoute la cannelle et la moitié du sucre (1 c. à soupe). Mélange bien le tout avec une **fourchette**.

Fais chauffer l'huile et le beurre dans une **poêle.** Quand ta poêle est chaude, fais tremper tes cœurs dans le mélange d'oeufs et fais-les dorer de chaque côté les morceaux de pain en cœur à l'aide d'une **spatule**.

Soupoudre le reste du sucre sur les petits pains et déguste.

CLUB DE BICOLO • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Au Mârdi Jazz à 21 h : ***Marilyn Lerner*** le 8 février. (233-8972).

Dans la série Virtuosi : le ***pianiste Alexander Tselyakov*** donne un concert le 5 février à 20 h dans la salle Eckhardt-Gramatté de l'Université de Winnipeg. Info et billets : 786-9000.

Dans la série de concerts d'orgue de Westminster : ***David Briggs***, le 6 février à 20 h. À l'église Westminster, 759, rue Wall. Info : 786-4882.

Le Winnipeg Jazz Orchestra présente le spectacle ***The War Years*** le dimanche 6 février à 14 h dans la salle Muriel-Richardson du Musée des beaux-arts. Info : 489-6530.

Dans la série Jazz de la Fondation Asper : le ***trio de Ray Bryant***. Le 6 février à 13 h et 20 h au théâtre Berney, 123, rue Doncaster. Info : 477-7510.

Dans la série Mondetta-Globalstage : la musique du Moyen-Âge et de la Renaissance de ***The Toronto Consort*** le 9 février à 20 h. À la salle Eckhardt-Gramatté de l'Université de Winnipeg. Billets : 780-3333.

THÉÂTRE

Prairie Theatre Exchange présente la pièce ***Mom, Dad, I'm living with a White Girl*** jusqu'au 6 février. Billets : 942-5483.

Manitoba Theatre Centre (174, avenue Market) présente ***A Streetcar Named Desire*** jusqu'au 19 février. Info : 956-1340.

Au planétarium du Musée de l'Homme et de la Nature : ***Dr. Fantastic's Marvelous Millennium Show***, un spectacle de comédie scientifique, jusqu'au 7 mai. Info : 956-2830.

EXPOSITIONS

Jusqu'au 6 février, la galerie du Centre culturel franco-manitobain présente ***Naturellement***, une exposition de René Lanthier (233-8972).

La galerie de l'Alliance française propose ***Micro-climat***, des gravures au burin par Nathalie Grall, jusqu'au 26 février. Info : 477-1515.

Au Musée de l'Homme et de la Nature : ***Revelations from the Ancient Sands, Antiquities from Early Civilizations***. Info : 956-2830.

L'exposition de photographies ***Plush Toys and Poster Boys***, par Karin Geiger, jusqu'au 11 mars à la galerie Plug In. Info : 942-1043.

ENFANTS

Le ***Centre Fort Whyte*** propose un atelier de ***fabrication de chandelles*** le 6 février de 13 h à 15 h ; et un ***déjeuner de la Saint-Valentin*** le 13 février de 10 h à 12 h. Info : 989-8364.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

OPÉRA

La musique dans la peau

Daniel BAHUAUD

Comme bien des enfants, Hansel et Gretel préfèrent jouer que de s'occuper de leurs travaux ménagers. Pour les punir, leur mère les envoie dans la forêt cueillir des fraises. Revenant du marché, leur père explique à son épouse que la forêt est habitée par une vilaine sorcière. Celle-ci a déjà enlevé des enfants, qu'elle a transformés en biscuits de gingembre et dévorés. Les parents partent donc à la recherche de leurs enfants. Seront-ils sains et saufs?

« J'adore le principe même du conte de fées, lance la mezzo-soprano québécoise, Danièle Leblanc. Ils nous permettent de nous échapper de la réalité. C'est pour ça que j'aime le *Hansel et Gretel* d'Engelbert Humperdinck. La magie et l'enchantement du livret, adapté d'un conte des frères Grimm par la sœur du compositeur, ont fait de l'opéra un moyen idéal d'initier les jeunes à la musique classique. Dans l'histoire, on apprend que d'une situation noire peut jaillir la lumière de l'espérance. De plus, la beauté des airs et la complexité de l'orchestration de Humperdinck plaisent aux parents. Il y a vraiment de quoi toucher tout le monde. »

Ce sont les qualités féeriques de *Hansel et Gretel*, et tous les opéras, qui ont séduit Danièle Leblanc. « J'ai joué du piano, du violon et de la flûte à bec, mais c'est l'opéra et son côté théâtral qui m'enchantent, souligne-t-elle. L'opéra, c'est encore plus surréaliste, plus théâtral que le théâtre. Il n'y a qu'à l'opéra qu'on acceptera volontiers qu'une Iseute de 50 tonnes plaise à un Tristan presque aussi charnu! Au fond, c'est une façon de s'échapper du réel. Être chanteuse d'opéra me donne une liberté qui ne m'est pas donnée au jour le jour. L'engouement pour la musique y joue pour quelque chose, mais le jeu est le facteur déterminant. Dans *La Bohème* de Puccini, que j'ai chantée pour l'Opéra du Manitoba, j'ai joué Musetta, une "flirt plus grande que nature". Dans *Hansel et Gretel*, je suis un garçon de 12 ans!»



photo: Daniel Bahuaud

Danièle Leblanc : « C'est l'opéra et son côté théâtral qui m'enchantent. »

C'est en effet la seconde fois que Danièle Leblanc chante Hansel, un des rares rôles principaux pour mezzo-soprano. À 30 ans, la chanteuse savoure l'idée même de jouer le jeune garçon. « C'est un moyen défi à relever, note-t-elle en riant. Pour me préparer, je répète en pantalons et souliers plats afin de m'habituer au costume. Je me défais de mes manies de femme en pensant à mon petit frère. Hansel est un p'tit maudit, farceur et fatiguant, mais absolument charmant, comme l'était mon frère à cet âge-là. D'ailleurs, je le comprends un peu mieux grâce au rôle! »

Danièle Leblanc est une mezzo-soprano très respectée. La diplômée de l'Université McGill de Montréal a gagné la compétition des Auditions du conseil national du Metropolitan Opera de New York, une expérience qu'elle décrit comme étant « un gros velours ». Elle a également joué des rôles importants dans des productions canadiennes du *Barbier de Séville*, *Werther* et *L'Italienne à Algiers*. Elle compte chanter dans des opéras plus récents, comme *The Crucible* de Robert Ward.

Danièle Leblanc espère bientôt travailler à l'enregistrement de son premier disque compact. « Sortir des sentiers battus, pour une mezzo, ce n'est pas évident, mais c'est faisable, mentionne-t-elle. Le style *bel canto* de Rossini, Bellini et Meyerbeer, avec son phrasé coulant et ses airs transcendants me plaît énormément. C'est très représentatif du répertoire dans lequel je veux me lancer. J'ai cette musique dans ma peau. »

Hansel et Gretel sera présenté à la salle du Centenaire les 12, 15 et 18 février. Billets : 15.50 $ à 66 $ (957-7842).

ALLIANCE FRANÇAISE

Le temps des gravures

Les œuvres de l'artiste française Nathalie Grall sont en montre à la Galerie de l'Alliance Française jusqu'au 26 février. Récipiendaire de plusieurs prix internationaux, Nathalie Grall en est à sa première tournée au Canada. Ses gravures ont été présentées également à la Galerie Jean-Claude-Bergeron à Ottawa et aux Alliances Françaises de Calgary et de Vancouver.

Le 23 janvier, lors du vernissage de l'exposition Micro-Climat, Denise Préfontaine, a présenté le travail de l'artiste qui ne pouvait être présente. Ancienne directrice des arts visuels au Centre culturel franco-manitobain et membre de l'Alliance Française, Denise Préfontaine adonné son interprétation des œuvres de Nathalie Grall. « À première vue, les images présentées semblent d'une grande spontanéité, mais lorsque l'on regarde de plus près, on peut y apercevoir tout le relief. La technique du burin est un processus qui exige plusieurs jours de travail pour terminer une seule gravure », mentionne-t-elle.

Nathalie Grall, qui travaille cette technique traditionnelle depuis une quinzaine d'années, est attirée par la contrainte du noir et blanc liée à ce mode d'expression. Chaque fois, cette artiste, qui s'inspire d'aspects physiques et métaphysiques présents dans la nature, s'applique à détailler les moindres détails. « Elle ne veut pas nécessairement représenter ce qu'elle voit, mais détailler les forces naturelles qui sont présentes, mentionne Denise Préfontaine. Ces œuvres démontrent des images contemporaines et abstraites. »

S.P.

IDÉES

Se raconter en photos

Lors de sa conférence Authentic Body, qui sera présentée le 6 février au Musée des Beaux-Arts, Mary Ann Caws examinera comment des femmes ont pu raconter leur vie par le biais de la photographie.

Daniel BAHUAUD

« Nous avons tous des façons de nous raconter, lance Mary Ann Caws. Habituellement, on le fait par écrit, dans des textes autobiographiques. Par contre, certaines femmes ont choisi de faire un discours sur elles-mêmes en faisant de la photo. Certaines se cherchaient, tandis que d'autres voulaient faire connaître leur image de soi. *Authentic Body : Self-picturing and the Woman Photographer* portera sur cette recherche de l'authentique. »

Native de la Caroline du Nord, Mary Ann Caws est professeure d'anglais, de français et de littérature comparée au troisième cycle à la City University of New York. Spécialiste du rapport entre l'art et les textes et de la littérature féminine, elle a écrit une quarantaine de livres portant sur une variété de sujets. Son anthologie des peintres et des poètes surréalistes, *Le regard surréaliste* (1997), est déjà très connue dans les cercles littéraires. Elle prépare présentement une étude des manifestes littéraires et artistiques du XXe siècle, *Manifestoes : A Century of Isms*, ainsi que deux biographies pour Penguin Books, l'une portant sur Marcel Proust, l'autre sur Virginia Wolf.

Lors de sa conférence, Mary Ann Caws se penchera sur Claude Cahun, Dora Maar, Cindy Sherman et Diana Thorneycroft, l'artiste qui a suscité beaucoup de controverse l'automne dernier lorsqu'elle a éventré plusieurs lapins pour un de ses ouvrages représentés à Saint-Norbert.

« Jusqu'aujourd'hui, une femme qui commet ou dépeint de la violence est plus choquante qu'un homme, souligne Mary Ann Caws. Diana Thorneycroft est une artiste qui se représente de façon provoquante dans ses photos et toiles. L'image qu'elle donne d'elle-même est chargée d'une certaine violence érotique et érotisante. Elle déguise son identité en se présentant comme homme, garçon et femme. Son monde est celui des cauchemars. Or, lorsqu'on provoque les autres, est-ce qu'on se fait une idée plus claire de soi-même? C'est la question que je me pose en regardant ses ouvrages. »

Mary Ann Caws discutera également de l'œuvre de Dora Maar, la maîtresse de l'artiste Pablo Picasso. C'est un sujet qui la fascine. En effet, l'auteure prépare en ce moment un livre à son sujet.

« Dora Maar a été le sujet de plusieurs des toiles de Picasso, mentionne-t-elle. On l'appelait "la femme qui pleure" d'après une des toiles de Picasso. Or, Dora Maar se photographiait justement pour reprendre possession du regard que Picasso avait sur elle. C'était vraiment une recherche de soi très sérieuse et poussée. Elle reprenait même les titres des toiles de son amant en disant, non sans humour, "Je ne suis pas sa maîtresse, il est mon maître". »

Mary Ann Caws adore être comparatiste. La liberté intellectuelle que lui fournit cette profession lui est très chère. « On peut faire de la critique littéraire, tout en faisant appel à l'histoire de l'art ou à la philosophie, souligne-t-elle. L'esprit peu voltiger partout. Pour celui qui s'intéresse à tout, c'est le domaine idéal. Ma spécialisation, c'est la polyvalence. »

Authentic Body sera présentée le 6 février au Musée des Beaux-Arts à 14 h. L'entrée est comprise dans le prix d'entrée au musée.



Photo : gracieuseté du Musée des Beaux-arts

Mary Ann Caws : « Jusqu'aujourd'hui, une femme qui commet ou dépeint de la violence est plus choquante qu'un homme. »

Le Babillard

ATELIERS

Le Centre de renouveau Aulneau offre une série de 8 ateliers sur ***le stress et le burnout*** les mercredis du 23 février au 12 avril 2000 de 13 h à 15 h. Info et inscription : Madeleine au 987-7090.

À partir du 16 février, Pluri-elles offre un ***cours sur l'élaboration du portfolio de carrière***, un nouvel outil pour la recherche d'emploi. Info et inscription : Robin au 233-1735 ou 1-800-207-5874.

CONCOURS

La période d'inscription aux auditions et concours d'entrée de ***l'École nationale de théâtre*** est en cours jusqu'au 15 février 2000. Les candidats peuvent s'inscrire à l'un de 4 programmes : interprétation, écriture dramatique, scénographie et production. Info : (514) 842-7954 ou info@ent-nts.com

VOYAGES

Tournée d'autobus pour le Festival du Voyageur, le samedi 12 février. Départ de Brandon à 10 h ; arrêts à Notre-Dame-de-Lourdes, Somerset, Saint-Léon, Saint-Claude et Haywood. Arrivée au Parc du Voyageur vers 14 h. La tournée comprend une visite guidée du Fort Gibraltar, un souper et une soirée à L'Auberge du violon. Info et réservations : Jean-Paul Lebel (726-0373) ou Anna Maria Gaudet (476-2784).

Franco Voyages organise, en collaboration avec la FAFM, un ***voyage au Texas et à la Nouvelle-Orléans***. Départ du Manitoba le 17 février pour 17 jours. Coût par personne : 2 295 $ (double) ou 3 295 $ (simple). Info : (204) 269-6912 ou francovoyages@sprint.ca

ÎLE-DES-CHÊNES

Prochaine messe animée par les adolescents et jeunes de la ***paroisse Notre-Dame-de-la-Miséricorde*** : le 6 février à 10 h 30. Info : Lorraine au 878-9093.

SAINTE-BONIFACE

Le ***100 Nons*** convoque ses membres et toute autre personne intéressée à assister à une réunion annuelle le 8 février à 19 h 30 à la salle Antoine-Gaborieau. Info : Stéphane ou Carmelle au 237-8947.

SAINT-JOSEPH

Partie de cartes à la salle paroissiale de Saint-Joseph le 12 février à 20 h. Tous sont les bienvenus.

PRIX ET BOURSES

L'organisme Impératif français accorde chaque année le ***prix d'excellence Lyse-Daniels*** à des personnes, entreprises ou organismes qui ont contribué à la promotion du français, ainsi que les ***prix Citron ou COCO*** à des organismes ou entreprises qui ont besoin d'être sensibilisés à la qualité/quantité des services en français. Date-limite : 2 mars 2000. Info : (819) 684-8460.

À la recherche d'un emploi à temps partiel ou d'une bourse d'études ? Renseignez-vous sur le ***Programme des moniteurs de langues officielles***, le ***Programme de bourses d'été de langues*** ou le ***Programme de bourses d'été pour francophones hors Québec***. Info : 1-877-866-4242 ou www.cmec.ca/olp/

La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) et l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) organisent le ***Prix de la francophonie en alphabétisation 2000*** (1 000 $), décerné à une personne adulte qui a appris à lire et à écrire. Info: (613) 749-5333 ou www.franco.ca/alpha/ (FCAF) ou (418) 681-4661 ou .

La radio française de Radio-Canada lance son ***19e Concours international de journalisme radio*** (Bourse René-Payot – 10 000 $). Info : (514) 597-5757 ou www.radio-canada.ca/radio. Date limite de soumission : le 10 février.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Remerciements

Madame Thérèse St. Pierre désire remercier sincèrement tous ceux et celles qui ont témoigné de la sympathie soit par des messes, cartes de sympathie, amitié ou prières, lors du décès de son époux **Eugène St. Pierre.**

Rectificatif

Dans l'article intitulé *Godot arrivera-t-il à la fin* publié dans l'édition du 28 janvier au 3 février, une erreur a été commise. On aurait dû y lire que le décor a été conçu par André Lavergne, Darel Ronald, Gaétan Larochelle et Sarah Johnson.

HOCKEY

Un choix difficile

Il y a parfois des choix difficiles à faire dans la vie. Yann Poirier, un jeune hockeyeur du Québec, a pris une décision importante avant les fêtes. Il a quitté ses parents et amis pour rejoindre la formation des Kings de Dauphin de la Ligue junior du Manitoba.

Pascal DUBÉ

Yann Poirier a 19 ans, parle peu anglais et doit maintenant apprendre à composer avec les hivers manitobains. Le jeune hockeyeur originaire de la ville de Québec est la plus récente acquisition de la formation des Kings de Dauphin. L'équipe espère bien avoir trouvé en Yann Poirier le joueur offensif tant recherché pour aller loin en séries éliminatoires.

Yann Poirier trônait au troisième rang des marqueurs de la Ligue collégiale AA, à Jonquière au Québec, avant de se joindre à la formation de Dauphin. Le petit attaquant de 5 pieds 10 pouces et 170 livres a décidé de faire le saut dans l'ouest, dans l'espoir d'attirer l'attention des universités et collèges américains. C'est une décision qui n'a cependant pas été facile à prendre.

« L'Université d'Ottawa était intéressée à mes services, mais seulement dans deux ans, après que j'ai complété mes deux années dans les rangs collégiaux, explique Yann Poirier. Mais moi, je voulais apprendre l'anglais et j'aimerais bien aller jouer au hockey aux États-Unis. Ça n'a pas été une décision nécessairement facile à prendre car je ne savais pas exactement à quoi m'attendre ici.

« Mais les Kings de Dauphin ont une très bonne organisation et l'accueil a été extraordinaire, souligne-t-il. Ils m'ont trouvé une famille d'accueil, les gars sont tous venus me voir et ils m'ont dit qu'ils m'aideraient à apprendre l'anglais. Plusieurs des joueurs ne viennent pas de la région, ce qui fait qu'on se tient beaucoup ensemble; l'équipe est un peu comme notre famille. »

Sur la patinoire, Yann Poirier a aussi beaucoup à apprendre en ce qui a trait au style de hockey pratiqué dans l'ouest canadien. À ses cinq premières parties, il a déjà marqué cinq buts, mais il était toujours à la recherche de sa première mention d'aide.

« Dans la ligue collégiale, il n'y a pas de ligne rouge, ce qui ouvre la zone offensive, déclare Yann Poirier. Comme j'ai un assez bon coup de patin, je réussissais à me démarquer facilement et à créer plusieurs occasions de marquer. Mais ici, il y a beaucoup plus d'accrochage et les joueurs semblent plus gros. Ils n'ont pas besoin de savoir patiner aussi bien car il y a beaucoup plus d'obstruction.

« Mais il me reste encore une bonne quinzaine de parties avant les séries et je devrais être capable de m'adapter, poursuit-il. Nous avons un nouveau gardien de but et nous devrions être en mesure d'offrir un bon spectacle au cours des prochaines semaines, dans l'espoir de se rendre jusqu'à la coupe Air Canada (1). »

(1) La coupe Air Canada est le trophée remis à la meilleure formation junior du pays.


photo: Pascal Dubé

Yann Poirier des Kings de Dauphin.

HANOVER-TACHÉ

Le Royal disparaîtra

La direction du Royal de Saint-Jean-Baptiste a décidé la semaine dernière de dissoudre son équipe de hockey senior.

Bien qu'elle avait 21 joueurs sous contrats, l'équipe de la ligue Hanover-Taché n'avait plus suffisamment de joueurs pour disputer ses parties. Ce n'est pas de gaieté de cœur que le directeur de l'équipe, Gérald St-Godard, met la clé dans la porte. « C'est décevant. L'équipe comptait quatre joueurs de Saint-Jean. Le Royal faisait partie de notre fierté », mentionne-t-il.

Selon le président de la ligue, Maurice Chaput, les déboires du Royal sont dus à une série de défaites qui accablait l'équipe depuis un bon moment. D'ailleurs, l'équipe occupait le dernier rang au classement général avec un maigre dossier de trois victoires et huit défaites.

Depuis quelque temps, Gérald St Godard ne réussissait pas à rassembler assez de joueurs pour les joutes régulières. « Je passais en moyenne deux heures au téléphone avant les matchs à rejoindre des gars qui avaient mille et une raison de ne pas se présenter sur la patinoire», raconte-t-il.

Gérald St-Godard affirme que l'équipe n'avait aucun problème financier majeur. Les joueurs actifs seront envoyés vers d'autres équipes. Le Royal de Saint-Jean-Baptiste en était à sa septième année d'activité dans la ligue.

Rappelons que le 4 février, Altona est à Grunthal à 20 h. Le 5 février, Sainte-Anne affronte Steinbach à Grunthal et La Broquerie reçoit Carman. Les deux matchs ont lieu à 20 h. Le 6 février, Île-des-Chênes reçoit Sainte-Anne à 14 h.

E. T.

Télé-horaire de la semaine du 7 au 13 février 2000



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h 30 à 15 h 59

- 6h35 La Bande à Dingo
- 7h00 Matin express
- 9h00 Les 3 Mousquetaires
- 9h58 Saveurs de saison
- 10h00 Liza
- 11h00 La Vraie Vie
- 11h55 Saveurs de saison
- 12h00 Le Midi
- 12h30 Les Détecteurs de mensonges
- 13h00 Les Sœurs Reed
- 14h00 Médias (L) / Expresso (Ma) / Trajectoires (Me) / Second regard (J) / Les Idées lumières (V)
- 14h30 Babar
- 15h00 Les Chatouilles
- 15h01 Histoires de peluches
- 15h10 Iris le gentil professeur
- 15h30 Petite étoile
- 15h45 Rouli-roulotte (L et Ma) / La Boîte à lunch (Me et J) / Les Frimousses (V)
- 15h59 0340

Lundi

- 16h00 Art Attack
- 16h25 0340
- 16h30 OlympiquadO
- 16h55 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Courants du Pacifique
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Petite Vie
- 20h00 4 et demi...
- 21h00 L'Ombre de l'épervier
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h58 Cinéma: **Laura**. *Can.-Fr.-Suède 1997. Drame fantastique.*
- 1h40 Fin des émissions

Mardi

- 16h00 Tohu-Bohu
- 16h25 0340
- 16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
- 16h55 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 L'Accent francophone
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Facture
- 20h00 Bouscotte
- 21h00 Enjeux
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h58 Découverte
- 1h00 Fin des émissions

Mercredi

- 16h00 Tohu-Bohu
- 16h25 0340
- 16h30 Les Débrouillards
- 16h55 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 19h00 Virginie
- 19h30 Caserne 24
- 20h00 Net Force
- 21h00 Chartrand et Simonne
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 0h00 Les Nouvelles du sport
- ➤ 0h28 Vues d'ici: **Bouillabaisse**. *Can. 1995. Comédie dramatique.*
- 2h10 Fin des émissions

Jeudi

- 16h00 Super Mécanix
- 16h30 0340-Le Magazine
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Clan destin
- 19h00 Virginie
- 19h30 Un gars, une fille
- 20h00 Gypsies
- 21h00 L'Écuyer
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h58 Cinéma: **Agaguk**. *Can.-Fr. 1992. Drame.*
- 1h55 Fin des émissions

Vendredi

- 16h00 Chassé-croisé
- 16h30 Les Nouvelles Aventures des Intrépides
- 17h00 Insectia
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Des mots et des maux
- 19h00 C'est juste une farce!
- 19h30 Catherine
- 20h00 La Fureur
- 21h00 Zone libre
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h58 Télé-Suspense. **Le Point critique**. *É.-U. 1992. Drame policier. Un homme tente de retrouver les coupables du meurtre de son partenaire, un agent fédéral en mission.*
- 2h00 Fin des émissions

Samedi

- 7h00 Les Chatouilles
- 7h01 Petit ours
- 7h15 Teddy & Annie
- 7h30 Bouledogue Bazar
- 7h31 Jim Bouton
- 8h05 Les 101 Dalmatiens
- 8h35 Hercule
- 9h05 Princesse Sissi
- 9h35 La Famille Pirate
- 10h05 Et voici la petite Lulu
- 10h30 Titi & Grosminet mènent l'enquête
- 11h00 Franc-Croisé
- 11h30 Clan destin
- 12h00 Le Midi
- ➤ 12h30 Cinéma: **Les Aventures de la 4ᵉ dimension**. *É.-U. 1985. Comédie dramatique.*
- 14h30 Le Siècle du peuple
- 15h30 L'Accent francophone
- 16h00 Parents d'aujourd'hui
- 16h30 L'Arche de Noé
- 17h00 Le Téléjournal
- 17h30 Franc jeu
- 18h00 La Soirée du hockey Molson Export
- 21h00 Le Téléjournal
- 21h30 Les Nouvelles du sport
- 22h00 Culture choc
- 22h30 Branché
- ➤ 22h57 Télé-Nuit: **Prêt-à-porter**. *É.U. 1994. Comédie satirique. Tandis que les plus grands couturiers internationaux sont à Paris pour le lancement annuel des nouvelles collections de prêt-à-porter, une personnalité du milieu est retrouvée morte dans sa limousine.*
- 1h50 Fin des émissions

Dimanche

- 7h00 Benjamin
- 7h10 Arthur
- 7h30 Bouledogue Bazar
- 7h31 Romuald
- 8h00 Souris des villes, souris des champs
- 8h30 Timon & Pumbaa
- 9h00 Animaniacs
- 9h30 Doug
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le Jour du Seigneur
- 11h00 Point de presse
- 11h30 Médias
- 12h00 Le Midi
- 12h30 La Semaine verte
- 13h30 Second regard
- 14h00 Scully rencontre
- 14h30 Entrée des artistes
- 15h00 Jamais sans mon livre
- 16h00 De bouche à oreille
- 17h00 Blanche
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h30 Découverte
- 19h30 Sur la terre des dinosaures
- ➤ 20h00 Les Beaux Dimanches: Cinéma du mois: **Ridicule**. *Fr. 1996. Comédie dramatique. En 180, un gentilhomme provincial se rend à Paris dans l'espoir d'avoir une audience avec le Roi. Il veut obtenir de l'aide pour nettoyer les marais de la région. Protégé par un marquis et appuyé par une comtesse, dont il devient l'amant, il est introduit à la cour où il se fait remarquer.*
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h33 Les Idées lumière
- 23h05 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h33 Ciné-Club: **Un été inoubliable**. *Fr.-Roum. 1994. Drame psychologique.*
- 1h00 Fin des émissions

En raison du conflit de travail du Réseau français de Radio-Canada, il pourrait y avoir des changements à l'horaire.

TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

- 4h30 Infopublicité
- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Maman Dion
- 9h30 Les Saisons de Clodine
- 10h00 Aimer
- 10h30 Coup de chapeau
- 10h45 TVA en direct
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Les feux de l'amour
- 14h30 Top modèles
- 15h00 Claire Lamarche
- 16h00 Les Mordus

Lundi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Lampe magique
- 18h30 Les Ailes de la mode
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 Ricky Martin
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 *À communiquer*
- 22h30 Le TVA, sports
- 22h58 Infopublicité
- 0h58 Fin des émissions

Mardi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Un Monde de fous!
- 18h30 Le bonheur est dans la télé
- 19h00 Histoires de filles
- 19h30 KM / H
- 20h00 Rue l'Espérance
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 *À communiquer*
- 22h30 Le TVA, sports
- 22h58 Infopublicité
- 0h58 Fin des émissions

Mercredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La poule aux œufs d'or
- 18h30 Arcand
- 19h00 Le Retour
- 20h00 Les Machos
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 *À communiquer*
- 22h30 Le TVA, sports
- 23h01 Infopublicité
- 1h01 Fin des émissions

Jeudi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La vie est un sport dangereux
- 19h00 Diva
- 20h00 Fortier
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 *À communiquer*
- 22h30 Le TVA, sports
- 22h58 Infopublicité
- 0h58 Fin des émissions

Vendredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- ➤ 19h00 Histoire vraie: *Titre à communiquer*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Nikita
- 22h30 Le TVA, sports
- ➤ 23h02 Ciné-Lune: **Désigné pour mourir.** *Am. 1990. Drame policier. Un policier à la retraite qui lutte contre des trafiquants de drogue poursuit leur chef jusqu'en Jamaïque.*
- 1h02 Infopublicité
- 2h02 Fin des émissions

Samedi

- 4h30 Infopublicité
- 5h30 En forme avec Josée Lavigueur
- 6h00 Salut, bonjour!
- 9h00 Finances personnelles 2000
- 9h30 Cyberclub
- 10h00 Le goût de chez nous
- 10h30 Vins et fromages
- 11h00 Fleurs et jardins
- 11h30 Quoi de neuf Bugs?
- 12h00 Les Ailes de la mode
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Infopublicité
- 14h00 Infopublicité
- 14h30 Un monde de chiens
- ➤ 15h00 Ciné-pop: **Faut pas dire à maman que la gardienne mange les pissenlits par la racine**. *Am. 1991. Comédie dramatique. Une adolescente se sert d'un faux curriculum vitae pour devenir l'adjointe à la directrice d'une grande firme.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **Hommes en noir**. *Am. 1997. Comédie fantaisiste. Deux agents secrets sont chargés de contrôler les activités d'extraterrestres séjournant incognito sur la Terre.*
- ➤ 19h30 Cinéma extrême: **L'Arme fatale III**. *Am. 1992. Comédie policière. Deux policiers casse-cou enquêtent sur les activités d'un ex-flic qui s'est converti dans le trafic d'armes.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h24 Le TVA, Sports
- ➤ 22h52 Ciné-lune: **Liaison fatale.** *Am. 1987. Drame psychologique. Un avocat marié voit sa vie perturbée par la passion obsessive d'une publicitaire avec laquelle il a eu une relation qu'il croyait sans lendemain.*
- 1h22 Infopublicités
- 1h52 Fin des émissions

Dimanche

- 4h30 Infopublicités
- 5h30 En forme avec Josée Lavigueur
- 6h00 Salut, bonjour!
- 9h00 Vision mondiale
- 10h00 Évangélisation 2000
- 10h30 Complètement marteau
- 11h00 Via TVA
- 11h30 Fais-en ton affaire!
- 12h00 Infopublicité
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Infopublicité
- 14h00 Le championnat des quilles
- ➤ 15h00 Cinéma en famille: **Papa, l'ange et moi**. *Am. 1994. Comédie fantaisiste. Un veuf commence à se préoccuper de sa fillette lorsque celle-ci fait une fugue avec l'aide d'une jeune femme ange-gardien.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Le spécial du peuple de François Pérusse
- 18h30 Les Forges du désert
- ➤ 19h30 Ciné-dimanche: **L'homme idéal**. *Can. 1996. Comédie. Une femme célibataire de 35 ans recherche l'homme idéal pour concevoir un enfant.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h24 Le TVA, Sports
- 22h52 Vins et fromages
- 23h22 Évangélisation 2000
- 23h52 Infopublicité
- 1h22 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur:
le dimanche 13 février à 10 h à la SRC

À communiquer

TV5 – La télévision internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

- 5h00 TV5 Infos
- 5h03 Temps d'affaires (L) / Taxi pour l'Amérique (Ma) / Les idées lumière (Me) / Panorama (J) / Les arts et les autres (V)
- 5h30 Télématin
- 7h30 Les Zap
- 8h00 Zig zag café
- 9h00 Journal de TV5
- 9h15 TV5 Questions
- 9h30 100% Question
- 10h00 TV5 Infos
- 10h03 Mise au point (L) / Dimanche midi Amar (Ma) / Si j'ose écrire (Me) / Les grands jours du siècle (J) / Au-delà des apparences (V)
- 10h50 Revue de presse canadienne (V)
- 11h00 Journal de TV5
- 11h15 Gourmandises (Ma au V) / Bouillon de culture (L)
- 11h30 Faut pas rêver (Ma) / La marche du siècle (Me) / Outremers (J) / Faxculture (V)
- 12h30 Fleurs et jardins (L) / Par tous les moyens nécessaires (Ma) / Télétourisme (J) / Découverte (V)
- 13h00 Funambule (L) / A bon entendeur (Me) / Mediterranéo (J) / Vins et fromages (V)
- 13h30 Journal de France 2
- 14h00 Journal belge
- 14h30 Journal suisse
- 15h00 La chance aux chansons
- 15h45 Gourmandises

Lundi

- 16h00 Les carnets du bourlingueur
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Taxi pour l'Amérique
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 La marche du siècle
- 20h00 TV5 infos
- 20h03 A bon entendeur
- 20h30 Strip-tease
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Un si joli bouquet
- 0h45 TV5 Questions
- 1h00 Reflets Sud
- 2h00 TV5 infos
- 2h03 Mise au point
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Mardi

- 16h00 Télétourisme
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Les idées lumière
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Les 7e Victoires de la musique classique et du jazz
- 20h00 Concerto pour violon de Prokofiev
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 La marche du siècle
- 0h45 TV5 questions
- 1h15 Strip-tease
- 2h00 TV5 infos
- 2h05 Dimanche midi Amar
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Mercredi

- 16h00 Télécinéma
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Panorama
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h00 TV5 infos
- 20h03 Méditerranéo
- 20h30 Dépasser l'âge
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Les 7e victoires de la musique classique et du jazz
- 1h45 Télétourisme
- 2h10 Les grands jours du siècle
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Jeudi

- 16h00 Magellan hebdo
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Les arts et les autres
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Union libre
- 19h30 Écrans du monde
- 20h00 Une aventure de Nestor Burma
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Envoyé spécial
- 0h45 TV5 questions
- 1h00 Dépasser l'âge
- 2h00 TV5 Infos
- 2h05 Si j'ose écrire
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Vendredi

- 16h00 Courants d'art
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 d.
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Faut pas rêver
- 20h25 TV5 Infos
- 20h30 Lignes de vie
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Une aventure de Nestor Burma
- 0h45 Bouillon de culture
- 2h00 Outremers
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Samedi

- 5h00 TV5 Infos
- 5h03 Cap aventure
- 5h30 Thé ou café ?
- 6h20 Revue de presse canadienne
- 6h30 Tendances
- 7h00 Découverte
- 7h30 Les Zap
- 8h00 Le petit journal
- 8h30 Mission Pirattak
- 9h00 Journal de TV5
- 9h15 TV5 Questions
- 9h30 Les inventions de la vie
- 10h00 TV5 infos
- 10h03 Magellan hebdo
- 10h30 Écrans du monde
- 11h00 Journal de TV5
- 11h15 Génies en herbe
- 12h00 Reflets Sud
- 13h00 Sport Africa
- 13h30 Journal de France 2
- 14h00 Journal belge
- 14h30 Journal suisse
- 15h00 Lignes de vie
- 16h00 Vins et fromages
- 16h30 Thalassa
- 17h30 Cap aventure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Le plus grand cabaret du monde
- 20h30 Union libre
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 22h45 TV5 Questions
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Le diable au corps
- 0h45 Écrans du monde
- 1h15 Images de pub
- 1h30 Courants d'art
- 1h55 TV5 infos
- 2h00 Lignes de vie
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Une aventure de Nestor Burma

Dimanche

- 5h00 TV5 Infos
- 5h03 Cap aventure
- 5h30 Thé ou café ?
- 6h30 Rêves en Afrique
- 7h00 A bon entendeur
- 7h30 Les Zap
- 8h00 Le petit journal
- 8h30 Mission Pirattak
- 9h00 Journal de TV5
- 9h15 TV5 Questions
- 9h30 Temps d'affaires
- 10h00 TV5 Infos
- 10h03 Kiosque
- 11h00 Journal de TV5
- 11h15 Un petit grain de folie
- 12h45 Images de pub
- 13h00 Va savoir
- 13h30 Journal de France 2
- 14h00 Journal Belge
- 14h30 Journal Suisse
- 15h00 Outremers
- 16h00 Fleurs et jardins
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Clip postal
- 17h30 Grands gourmands
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Vivement dimanche
- 20h12 TV5 Infos
- 20h15 Bouillon de culture
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 22h45 TV5 Questions
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Inédits : Best of
- 0h00 Le plus grand cabaret du monde
- 1h55 TV5 infos
- 2h00 Faxculture
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Inédits : Best of

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Matin express
- 8h00 Le monde ce matin
- 8h30 Médias (L) / Le point (Ma-V)
- 9h00 L'Atlantique en direct
- 10h30 Le Québec en direct
- 11h00 Le midi
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
- 15h35 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Capital actions
- 18h00 Le monde ce soir
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI

Lundi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Branché
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Griffe
- 1h00 Branché
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

- 4h30 La Facture
- 5h00 Matin express
- 5h30 Griffe
- 6h00 Matin express
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Griffe
- 9h30 Médias
- 10h00 Trajectoires
- 10h30 Entrée des artistes
- 11h00 Le midi
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Branché
- 12h30 Vivre ici
- 13h00 Enjeux
- 14h00 Impact
- 14h30 La Facture
- 15h00 Griffe
- 15h30 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Un Canadien à Tokyo
- 17h30 Culture-Choc
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Médias
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Entrée des artistes
- 21h00 Un Canadien à Tokyo
- 21h30 Franc jeu
- 22h00 Zone Libre
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Vivre ici
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Entrée des artistes
- 1h00 Enjeux
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Branché

Dimanche

- 4h30 Temps d'affaires
- 5h00 La semaine verte
- 6h00 Matin express
- 8h30 Point de presse
- 9h30 La Facture
- 10h00 Griffe
- 10h30 L'Accent francophone
- 11h00 Le midi
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Zone libre
- 13h00 Un Canadien à Tokyo
- 13h30 Le Journal du siècle
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Griffe
- 15h30 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Toute une époque
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Culture-Choc
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Point de presse
- 21h30 Second regard
- 22h00 Portrait de notre temps
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Courants du Pacifique
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 L'Accent francophone
- 1h00 Zone libre
- 2h00 Un Canadien à Tokyo
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Culture-Choc
- 3h30 Courants du Pacifique
- 4h00 Impact

Échos des aînés

FÉVRIER 2000

MOT DU PRÉSIDENT

En tant que président, je vous propose cette lecture abrégée qui a été rédigée par Monsieur Louis Bernardin, secrétaire-trésorier de la FAFM qui vous représentait lors de la rencontre de consultation pré-budgétaire organisée par les dirigeants du bureau de Greg Selinger, ministre des Finances, qui avait lieu le 18 janvier dernier à Sainte-Anne.

Texte tiré de la présentation de Monsieur Louis Bernardin

« En ce qui regarde la situation des aînés, il faut se rappeler que l'Assemblée des aînées et des aînés francophones (AAFC) regroupe à travers le Canada 435 000 membres incluant le Manitoba qui compte 1 300 membres. Les deux associations sont présidées par Monsieur René E. Toupin. J'ai bien connu Monsieur Toupin lorsqu'il était ministre de la Santé au début de mes 27 années en gérontologie et mes 6 années en milieu hospitalier. En tant qu'individu nous devons nous assurer de bien respecter notre système de santé et soins de services comme étant un système généreux et surtout un système simple. Nous ne devons pas en abuser.

Inutile pour moi de vous rappeler que les aînés sont de plus en plus nombreux et que cette tendance se maintiendra pour plusieurs années encore. Ce qui veut dire que ce groupe de gens du 3e âge aura une importance capitale dans l'évolution de toute la communauté d'aujourd'hui et de l'avenir.

Ces gens d'expérience ont beaucoup à donner et à partager mais pour ce faire, il faut dès maintenant investir en eux afin qu'ils puissent apporter leur contribution et leur expérience à la communauté.

Il faut créer pour les aînés d'aujourd'hui et de l'avenir des opportunités dans le domaine de l'habitation, de la santé, dans la formation de la jeunesse. Il faut continuer à garder les aînés en santé et de les impliquer de façon concrète.

Les membres de notre génération sont très conscients et préoccupés par les récentes surprises budgétaires. Il faut éviter de vouloir corriger les erreurs du passé en une seule année. Les jeunes d'aujourd'hui qui seront les aînés de demain doivent être mieux préparés pour l'avenir. Ils doivent avoir accès à une éducation et une formation accessible à tous. Ils doivent avoir accès aux services publics dans leur langue maternelle.

L'AAFC et la FAFM sont préoccupées par les difficultés que les fermiers vivent présentement, en particulier les producteurs de grain visé à la consommation. C'est un domaine économique à ne pas négliger.

Nous vous faisons confiance en tant que membre élu et nous croyons que la philosophie de votre gouvernement saura corriger la situation tout en faisant justice à nos citoyens.

La FAFM veut travailler avec le gouvernement et aussi recevoir sa juste part. Ceci il ne faut pas l'oublier.

À titre de réflexion et pour votre considération, nous voulons rappeler au gens que le Manitoba possède les meilleurs services de santé au Canada. Il ne faut pas le prendre pour acquis. Il faudrait prêcher beaucoup plus sur la PRÉVENTION plutôt que la guérison. Il faut aussi miser sur des soins à domicile bien structurés, généreux et assurer un bon suivi, c'est un investissement. La réhabilitation est une façon d'assister les gens démunis, investissons dans notre société.

Ces quelques exemples sont du vécu qui ont un impact direct sur les coffres publics. »

Louis Bernardin
Membre de la FAFM

IL FAUT S'ARRÊTER

Il faut s'arrêter dans la vie…pour mieux voir où l'on s'en va, pour faire le point, pour réajuster sa route. Bien plus, si on ne se donne soi-même en temps d'arrêt, on risque alors de se faire arrêter coûte que coûte. Car la vie a ses rythmes et ses raisons. Si cela est vrai de la nature, c'est aussi vrai des personnes.

Jules Beaulac

ILS ONT PARLÉ DE BONHEUR…

Le bonheur est une larme qu'on essuie, un sourire qu'on fait naître, un vieillard qu'on a consolé.

Pierre Van Der Meersh

LE CONSEIL EXÉCUTIF VOUS INFORME

La FAFM a déposé ses demandes de subventions au Comité conjoint de l'Entente Canada-communauté en janvier dernier pour son fonctionnement annuel ainsi que pour un projet d'animation et de concertation provinciale et nationale qui aura lieu en mai prochain. Ce Forum aura pour thème **« Vieillir au sein d'une communauté en santé pour tous les âges »**.

Nous voulons bénéficier de la présence du Conseil national de l'AAFC à Winnipeg en mai prochain pour organiser un Forum qui aura pour but de rapprocher les différents groupes qui offrent des services ou des programmes aux aîné(e)s et les aîné(e)s qui utilisent ces services et ces programmes pour échanger de l'information qui servirait à d'autres communautés à travers le Canada.

Un représentant(e) par secteurs tels que la santé, l'économie, l'éducation et le secteur communautaire travailleront ensemble pour explorer un modèle idéal de discussion.

Nous croyons que ce Forum créera une relation naturelle entre les francophones du Manitoba et ceux de partout à travers le Canada.

De plus amples informations vous seront fournies dans les prochaines semaines.

LE CLUB NOUS INFORME

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Notre club est toujours très actif. Nous avons des dîners une fois par mois à partir du mois de septembre jusqu'à mai ou juin. Les repas sont toujours préparés par les dames du club et nous essayons d'avoir un thème pour chaque mois avec des décorations appropriées. Nous avons toujours une bonne assistance et ils sont habituellement suivi par un bingo ou parfois par un invité spécial qui vient nous donner une conférence sur un sujet ou l'autre. Notre plus grosse rencontre a eu lieu le 1er dimanche de décembre à l'occasion de notre souper de Noël. Cette année nous avons servi 130 personnes et le tout fut suivi d'une veillée intéressante.

Nous avons des bingos à toute les deux semaines et le centre est ouvert tous les mardi soir pour jouer aux cartes ou autres jeux.

Nous avons eu un cours d'ordinateur pour aînés débutants offert par le Centre d'accès communautaire. Nous étions un groupe de 25 personnes d'âge d'or qui se sont inscrits et nous avons suivi 5 cours de trois heures. C'était vraiment intéressant.

En ce début d'année, nous désirons souhaiter une bonne année de santé, de joie et de bonheur à tous les membres des clubs. Espérons pouvoir vous rencontrer dans diverses activités.

Denise Boily

LES VISITES RÉGIONALES DU CONSEIL PROVINCIAL

Venez rencontrer votre Conseil provincial le 22 février à Saint-Jean-Baptiste pour partager et échanger vos projets et vos activités. Faites connaître vos plans à votre représentant(e) régional(e) (voir liste ci-bas) dans les plus brefs délais. Le Conseil se rendra dans votre région au courant de l'année dans le but de mieux vous connaître. Les prochaines réunions sont prévues le 19 avril et le 21 juin. Où sera la prochaine rencontre ?

Horaire à Saint-Jean-Baptiste :

Accueil	10 h 00
Réunion du Conseil provincial	10 h 30
Atelier d'échange d'information	11 h 00
Dîner	Midi
Coût pour le repas	5 $ (Mets chinois)
Activités	13 h 30 à 15 h 00
Jeux	Whist • Cribbage • Shuffle board

Tous les membres sont les bienvenus!

Pour réserver votre repas veuillez contacter Madame Isabelle Barnabé-Duval au 758-3570 ou au 758-3890 avant le 18 février.

LISTE DES REPRÉSENTANT(E)S DU CONSEIL PROVINCIAL

Édith Rondeau (Saint-Léon)	Région Sud-ouest
Isabelle Barnabé-Duval (Saint-Jean-Baptiste)	Région Sud
Jean Botherel (Saint-Malo)	Région Sud-est
Jacques Péloquin (Laurier)	Région Nord
Alfred Monnin (Saint-Boniface)	Région urbaine
Paulette Lafond (Saint-Norbert)	Région urbaine

Félicitations à Monsieur Alfred Monnin et Madame Paulette Lafond d'avoir accepté de combler les postes de conseillers(ères) pour la région urbaine. Merci et bienvenue à bord.

VOYAGE



Le voyage au Texas et la Nouvelle Orléans a été annulé dû au manque de temps pour le préparer. Par contre, Monsieur Terry Christianson vous propose de partir dans Les Maritimes le 12 septembre. Le retour est prévu au Manitoba le 1er octobre 2000. Faites connaître vos intentions dès maintenant en communiquant avec Terry au 269-6912.

Gens d'ici

Rondeau à Lourdéon

Pascal DUBÉ

Depuis la fin juin, Lise Rondeau agit comme agente de développement pour la Corporation de développement communautaire (CDC) Lourdéon. Mère de quatre enfants, Lise Rondeau est née à Saint-Jean-Baptiste, mais a grandi dans la région de la Montagne.

Avant d'accepter le poste d'agente de développement communautaire, Lise Rondeau travaillait pour l'Office régional de la Santé, région sud. Elle ne travaille présentement que quatre jours semaine pour la CDC Lourdéon. Mais avec les projets qui se font de plus en plus nombreux, elle prévoit travailler bientôt à temps plein pour la CDC qui regroupe les villages de Notre-Dame-de-Lourdes et de Saint-Léon.



Lise Rondeau.

« J'ai toujours été engagée dans ma communauté et cet emploi me donnait la chance d'en faire un peu plus pour le développement de ma région, explique Lise Rondeau. Notre-Dame-de-Lourdes est une communauté qui compte plusieurs jeunes, ce qui est une force pour notre région. Saint-Léon pour sa part, avec son projet de centre d'interprétation de la salamande, offre un potentiel de développement touristique intéressant. »

La CDC Lourdéon a été un partenaire important dans la mise sur pied du Centre de ressources à l'emploi qui a ouvert ses portes en juillet au Centre Dom-Benoît de Notre-Dame-de-Lourdes. La CDC veut aussi aider à des entrepreneurs qui veulent démarrer leur entreprise.

« On veut miser sur le fait français pour développer le secteur du tourisme, ajoute Lise Rondeau. Nous avons notamment reçu il y a quelques semaines un groupe de la base militaire de Shilo qui voulait venir vivre une expérience dans une communauté francophone. Nous avons plusieurs autres projets du genre, mais je ne peux pas encore vous en parler. »

TOURISME

Pour en savoir plus sur les familles d'accueil

Le CDEM veut s'inspirer d'une expérience au Québec pour développer le tourisme dans les communautés francophones.

Erick Théberge

Le Conseil de développement économique du Manitoba (CDEM) veut mettre sur pied un réseau de familles d'accueil francophones pour les touristes visitant le Manitoba.

Le CDEM veut ainsi encourager une nouvelle mode dans l'industrie touristique : le tourisme chez l'habitant. « Ce qu'on veut, c'est pousser les gens à créer un réseau de familles prêtes à accueillir des touristes dans nos régions. Le tourisme devient une façon de développer l'économie des communautés », explique la coordonnatrice de la promotion et du marketing au CDEM, Simone Neveux.

Le CDEM, en collaboration avec le Corridor touristique de l'Ouest (CTFO), se lance donc dans une opération de sollicitation auprès du grand public pour trouver des familles prêtes à vivre l'expérience. Deux conférenciers du Québec seront d'ailleurs au Manitoba la semaine prochaine pour rencontrer gens et expliquer ce qu'est un réseau de familles d'accueil. Denise Caron de Saint-Eugène de l'Islet parlera de son expérience, puisqu'elle est elle-même à l'origine d'un réseau semblable dans sa région près de Québec. Elle pourra témoigner des problèmes qu'elle a rencontrés lors de la création de son réseau, ainsi que des retombés économiques dont sa communauté a pu bénéficier.

De son côté, Jean-Louis Lévesque, guide touristique professionnel, décrira le profil-type d'un touriste.

Le CDEM ne prévoit pas de budget spécifique pour développer le réseau. Le but de l'opération est de fournir de l'appui logistique à d'éventuels bénévoles prêts à coordonner des familles d'accueil : « On voudrait qu'il y ait des gens qui se présentent comme coordonnateur. Il n'y a aucun budget prévu pour l'opération mais on est prêt à aider et à supporter les gens qui veulent embarquer », explique Simone Neveux.

Il y a deux ans, le CDEM a déjà organisé une opération semblable, sans que personne ne vienne tenter l'expérience. Simone Neveux rappelle : « On ne peut pas dire ce qui n'a pas fonctionné. On voudrait que les gens réalisent que ce genre de tourisme entraîne des impacts économiques importants sur leur communauté. Dans ce genre de projet, il y a souvent un effet boule de neige. Il ne faudrait pas attendre qu'un autobus rempli de touristes arrive à nos portes pour réagir ».

Toutefois, le CDEM s'attend à voir une centaine de personnes assister aux réunions.

D'autre part, le CDEM et le CTFO profiteront de la venue des deux conférenciers pour organiser des rencontres avec des intervenants en tourisme, comme l'agence Ô Tours, pour développer des stratégies propres à attirer des touristes ici.

Le CDEM voudrait bien attirer des touristes de la France, du Québec ainsi que des francophones des États-Unis. « C'est une belle occasion de créer des liens à l'étranger », conclue mme Neveux.

Les ateliers-conférences auront lieu le 7 février, à l'école Audrèle-Lemoine de Saint-Laurent, à 19 h. Le 8 février, au CCFM de Saint-Boniface, à 14 h et à et à19 h. Le 9 février, au Family Restaurant de Saint-Jean-Baptiste, à 17 h 30. Le 10 février à Notre-Dame-de-Lourdes, à 19 h (l'endroit précis reste à confirmer).

Info : 925 -320 ou 1 (800) 990-2332.

Rectificatifs

Dans l'article intitulé *Opération recrutement* paru la semaine dernière dans le cadre du spécial sur les services en français, on faisait mention d'un protectorat (stage de fin d'études) pour les infirmières; il s'agit en fait d'un préceptorat. Nos excuses.

Ajoutons également que le nom de l'organisatrice communautaire du Centre de santéde Saint-Boniface est Micheline St-Hilaire.

ÉCONOMIE

Foire-info pour les petites entreprises

Le secrétariat pour la Diversification de l'économie de l'Ouest présente une Foire-info le 12 février pour les petites entreprises. Plus d'une vingtaine d'exposants offriront de l'information sur leurs programmes et services offerts aux petites entreprises. L'activité se tiendra au Centre des congrès de 10 h à 17 h et l'entrée est gratuite.

Les programmes du gouvernement fédéral seront groupés en six catégories: démarrage d'une entreprise; financement; exploitation; renseignements stratégiques; accès à la technologie; et ressources humaines. La Banque du développement du Canada, le Centre d'entreprise des femmes, Entreprises autochtones du Canada, Industrie Canada et Revenu Canada seront sur place.

Sur les 13 ateliers qui seront offert au cours de la journée, deux seront offerts en français: comment démarrer une entreprise (de 11 h à 12 h); et comment préparer un plan d'affaires (de 13 h à 14 h).

La foire-info est parrainée par la Banque de développement du Canada. Pour de plus amples renseignements, composer le 1-888-338-9378.

P. D.

L'ACCUEIL COLOMBIEN

est à la recherche d'un(e)

secrétaire administratif(ive)/coordinateur(trice) des ressources
(temps partiel et mi-temps)

Fonctions :

Sous l'autorité du directeur général, vos responsabilités seront :

- d'assurer un soutien administratif au directeur général;
- d'assurer le fonctionnement journalier en étant responsable de la réception;
- d'assurer la continuation et le développement de nos programmes et services à la clientèle;
- d'accomplir toutes tâches connexes.

Rémunération : Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.

Entrée en fonction : Immédiatement.

Faire parvenir votre curriculum vitae à :

M. Guy Mao
Directeur général
L'Accueil Colombien
200, rue Masson
Winnipeg (Manitoba) R2H 3G1



LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

APPEL DE CANDIDATURES

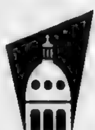
Le COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE (CUSB) est à la recherche d'un professeur pour l'offre de cours dans le cadre du programme de baccalauréat en administration des affaires introduit en septembre 1999.

Afin d'assurer le succès de ce programme, le CUSB est à la recherche de candidates et de candidats dynamiques et innovateurs prêts à jouer un rôle clé dans l'essor du nouveau programme d'études.

Une préférence sera accordée aux candidates et aux candidats qui peuvent : enseigner dans plusieurs domaines incluant le domaine de la gestion des systèmes d'information, de la gestion des opérations et de la comptabilité; faire preuve d'excellence dans les domaines de l'enseignement et de la recherche; assumer différentes tâches administratives; et participer à des activités de rayonnement dans le milieu des affaires et dans les relations internationales.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae, d'une description de leur domaine de compétence ainsi que le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de deux personnes pouvant fournir des références, **avant le 15 mars 2000 à Madame Raymonde Gagné, Directrice des nouveaux programmes**.

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse au citoyennes et aux citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents du Canada.



Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 233-0217
www.ustboniface.mb.ca
rgagne@ustboniface.mb.ca



Fédération des caisses populaires du Manitoba

COMMIS-COMPTABLE
(poste à terme 1 an)

La Fédération des caisses populaires du Manitoba contribue au développement des services et du réseau de 9 caisses populaires affiliées, regroupant plus de 34 000 membres et dont les actifs consolidés dépassent 465 millions de dollars.

Fonctions
- responsable de la paie ;
- responsable de la comptabilité quotidienne dans divers domaines ;
- responsable des transactions inter-caisses et des transferts téléphoniques.

Exigences
- Diplôme collégial en gestion des affaires ;
- Expérience au sein d'une institution financière est un atout ;
- Connaissance de logiciels tels que Lotus 1-2-3, WordPerfect, Word et Excel est un atout ;
- Initiative, entregent, capacité de travailler avec un minimum de surveillance ;
- Bonne connaissance du français et de l'anglais tant à l'oral qu'à l'écrit.

Conditions de travail
- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.

Entrée en fonctions
Le plus tôt possible.

Faites parvenir votre curriculum vitae sous pli confidentiel **avant le vendredi 18 février 2000** à :

M. Henri Chartier, contrôleur
Fédération des caisses populaires du Manitoba
200 - 605 rue Des Meurons
Saint-Boniface, Manitoba R2H 2R1



Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Gestionnaire des finances

Développement des ressources humaines Canada

VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

Ce poste permanent à temps plein est offert aux personnes résidant ou travaillant à l'ouest des montagnes Rocheuses. Vous toucherez un salaire variant entre **61 170 $** et **77 746 $**.

Pour accéder à ce poste, vous devez détenir un baccalauréat d'une université reconnue avec une spécialisation acceptable en comptabilité, en finances, en administration des affaires, en commerce ou dans un autre domaine pertinent, et posséder de l'expérience relative aux postes du groupe de la gestion des finances. Sinon, vous devez être admissible à une accréditation auprès d'une association reconnue de comptables professionnels (CA, CMA, CGA). De plus, il vous faut des acquis satisfaisants dans les domaines suivants : planification, gestion et prévision des ressources humaines et financières dans le secteur public ou privé; planification et prestation de services financiers à l'intention de gestionnaires clients dans une organisation décentralisée; gestion financière, notamment la prestation de services de soutien et de conseils financiers stratégiques; analyse et interprétation au profit de la haute direction.

Vous devez également avoir démontré de solides capacités et compétences dans la prestation de renseignements et conseils financiers intégrés, dans l'établissement de rapports de travail et de partenariats ainsi que dans la gestion du changement.

La maîtrise de l'anglais est essentielle pour ce poste.

Remarque : Un test écrit pourra être administré dans le cadre du processus d'évaluation. Une vérification approfondie de la fiabilité sera effectuée avant la nomination.

Si cette perspective d'emploi vous intéresse, vous pouvez **d'ici le 16 février 2000** poser votre candidature en direct ou acheminer votre curriculum vitæ et un formulaire de demande d'emploi CFP 3391, en décrivant clairement la façon dont vous répondez aux critères susmentionnés (car la présélection s'effectuera en fonction des renseignements de scolarité et d'expérience figurant sur le CV), avec références professionnelles à l'appui, et en indiquant votre citoyenneté ainsi que le numéro de référence **REH8862JS47**, à la **Commission de la fonction publique du Canada, Centre Sinclair, 757, rue Hastings Ouest, bureau 210, Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3M2. Télécopieur : (604) 666-6808.** Si vous soumettez votre demande en direct, NE PAS envoyer de duplicata par télécopieur ou par la poste.

Si vous avez de la difficulté à obtenir une copie du formulaire CFP 3391, vous devez indiquer clairement dans la lettre d'accompagnement votre citoyenneté ainsi que le titre et le numéro de référence du poste convoité, et démontrer que vous satisfaites à toutes les exigences ci-haut mentionnées. Puisque la fonction publique du Canada favorise l'équité en matière d'emploi, nous encourageons également les candidates et candidats à préciser volontairement leur groupe d'appartenance : peuples autochtones, groupes de minorités visibles ou personnes handicapées.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.



ON RECHERCHE DES CONDUCTEURS OU DES CONDUCTRICES

Le gouvernement du Manitoba, Services à la Famille et du Logement recherche des conducteurs ou des conductrices disposant de véhicules appropriés (en général des fourgonnettes) pour offrir à longueur d'année un service de transport (du lundi au vendredi) à des adultes handicapés, sur divers itinéraires (aller-retour) et dans les régions suivantes :

PROGRAMMES D'ACTIVITÉS JOURNALIÈRES	ENDROITS
1. ARC Industries	Beauséjour
2. Dawson Trail Opportunites Inc.	Sainte-Anne
3. Atelier Rivière Rouge	Saint-Malo
4. Kindale Occupational Centre	Steinbach
5. Developmental Centre	Steinbach
6. WASO/NORSHELL	Winnipeg

Sauf pour quelques itinéraires précis, la distance moyenne des trajets quotidiens est de 150 à 200 kms environ.

Le contrat est de deux ans : du 1er avril 2000 au 31 mars 2002.

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE UNE DEMANDE : le 11 février 2000.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUER AVEC :

Dan V. Bergson
Responsable des programmes
Adultes et services du jour
Service à la Famille et du Logement
20, 1re rue Sud
Case postale 50
Beauséjour (Manitoba) R0E 0C0
Tél. : (204) 268-6163

Cindy Van Schepdael
Conseillère en réadaptation professionnelle
Service à la Famille et du Logement
20, 1re rue Sud
Case postale 50
Beauséjour (Manitoba) R0E 0C0
Tél. : (204) 268-6161

Télécopieur : (204) 268-6222

SERVICES À LA FAMILLE MANITOBA



La Division scolaire du Cheval Blanc n° 20

La Division scolaire du Cheval Blanc est à la recherche de professeurs qualifiés pour faire de la suppléance à tous les niveaux et dans toutes les matières du secondaire pour l'année 1999-2000. Notre division consiste en cinq écoles :

1. **École communautaire de Saint-François-Xavier (M-6) – 15 minutes à l'ouest du périmètre sur la route n° 26.**
2. **École Saint-Eustache (M-6 Immersion) – 30 minutes à l'ouest du périmètre sur la route n° 248.**
3. **Institut collégial Saint-Paul à Élie (7-S4 double voie) – 22 minutes à l'ouest du périmètre sur la route Transcanadienne.**
4. **École Saint-Laurent (M-S4) – 45 minutes au nord du périmètre sur la route n° 6.**
5. **Écoles huttérites (M-S4) – la majorité des écoles huttérites sont à environ 45 à 50 minutes à l'ouest du périmètre.**

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, accompagnée de trois références, le plus tôt possible à l'adresse suivante:

Monsieur Sher Lakhani
Directeur général
Division scolaire du Cheval Blanc n° 20
case postale 160
Élie (Manitoba)
R0H 0H0
Téléphone: (204) 353-2828 Télécopieur: (204) 353-2480

Division scolaire francophone #310

OFFRE D'EMPLOI: DIRECTION DE L'ÉDUCATION

Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) de la Division scolaire francophone #310 (DSF) sollicite des candidatures afin de pourvoir au poste de **direction de l'éducation**. La DSF, la seule division scolaire francophone de la Saskatchewan, a un mandat provincial. Elle gère 12 écoles (près de 1000 élèves) réparties sur la grandeur du territoire saskatchewannais. Dû aux distances entre les communautés scolaires fransaskoises, le CSF accorde une grande priorité au Partenariat éducatif et communautaire de chaque école

Mission de la DSF: Assurer aux élèves fransaskois une excellente éducation française enrichie d'une formation culturelle, morale et sociale afin de former une jeunesse francophone fière et convaincue, motivée à s'épanouir dans un monde en évolution.

La direction de l'éducation travaillera à partir du siège social de la DSF à Regina. De plus, elle sera responsable de la supervision et de la gestion des bureaux régionaux (Saskatoon et Bellevue)

En tant que premier dirigeant du Conseil scolaire, la direction de l'éducation doit:
- préparer, à l'intention du ministère de l'Éducation, les rapports que le ministre peut exiger;
- veiller à ce que les écoles de la DSF soient gérées en conformité avec la Loi sur l'éducation et les règlements qui en découlent;
- appliquer les politiques adoptées par le CSF;
- exercer un pouvoir général de surveillance sur les écoles et le travail des directions d'école, du personnel enseignant et de tout autre personnel au service de la DSF,
- prendre l'initiative en matière d'orientation et de pratiques d'éducation;
- assumer la liaison entre la DSF, les conseils d'école, le personnel professionnel et le public;
- gérer la mise en oeuvre du Projet éducatif et communautaire (planification à long terme) de la DSF

Exigences:
- maîtrise en éducation et certificat d'enseignement de la Saskatchewan;
- plusieurs années d'administration scolaire et d'enseignement (M-12), de préférence en milieu minoritaire;
- maîtrise du français et bonne connaissance de l'anglais (oral et écrit);
- souscrire à la mission de la DSF #310;
- connaissance et ouverture au concept du projet de Partenariat éducatif et communautaire,
- entregent et forces en communication;
- bonnes relations de travail au sein d'une équipe,
- prêt à se déplacer régulièrement en province.

Lieu de travail: Siège social de la DSF #310 (Regina)

Salaire: À négocier selon l'expérience et la formation et basé sur la norme provinciale

Entrée en fonction: Début juillet 2000 (de préférence)

Pour obtenir plus d'information sur ce poste, vous êtes prié de contacter le directeur de l'éducation, M. Florent Bilodeau, au 1-306-757-7541 ou de consulter le site web de la DSF #310 (www.dsf.sk.ca).

Veuillez soumettre votre curriculum vitae, accompagné de trois références, **d'ici le vendredi 11 février 2000**, à:

Présidence du comité d'embauche
Conseil scolaire fransaksois de la DSF #310
3850, rue Hillsdale (bureau 200)
Regina (Saskatchewan) S4S 7J5
Télécopieur: (306) 757-2040
bureau.regina@dsf.sk.ca





Hôpital Notre-Dame de Hearst

Excellente perspective de médecine familiale dans une communauté francophone du Nord de l'Ontario

L'Hôpital Notre-Dame de Hearst cherche un médecin de famille supplémentaire pour offrir des services de santé à un bassin de plus de 10 000 personnes francophones à plus de 85% dans le district de Cochrane. Ce genre de médecine plairait à toute personne qui recherche une carrière professionnelle enrichissante dans un milieu où la qualité de vie est excellente. Vous jouiriez immédiatement d'une clientèle établie, d'une aide financière et d'autres avantages, notamment

- une subvention non imposable de 40 000 $ s'échelonnant sur quatre ans;
- un centre médical attenant à l'hôpital;
- une possibilité de revenus supérieurs (paiement à l'acte et rémunération à la vacation au Service des urgences);
- la collaboration avec six autres médecins de famille ainsi qu'un chirurgien général, tous francophones;
- un hôpital catholique francophone moderne de 44 lits avec soins médicaux, obstétricaux, pédiatriques et de longue durée, en plus des services de soutien suivants : laboratoire, imagerie diagnostique avec échocardiographie, pharmacie, nutrition clinique, inhalo-thérapie et physiothérapie;
- cliniques de médecins spécialistes itinérants (allergies, gynécologie, médecine interne, oncologie, orthopédie, pédiatrie et urologie);
- une communauté accueillante et chaleureuse dotée d'excellentes installations récréatives, d'établissements postsecondaires et de services aériens;
- Possibilité de travailler et vivre pleinement en français en Ontario.

Nous espérons que vous communiquerez avec nous si vous voulez discuter de cette possibilité ou si vous aimeriez visiter la communauté en question. N'hésitez pas à m'appeler au (705) 372-2907

Raymond G. Lafleur
Président-directeur général



Adjoint(e) bilingue (français et anglais), Programme de permis de stationnement

Chaque année, SMD offre des services à environ 35 000 Manitobains et Manitobaines ayant une déficience, notamment des activités préscolaires, des programmes de thérapie, des services de réadaptation professionnelle et de préparation à l'emploi, de la formation en dynamique de la vie, des cours d'alphabétisation, des services visant les fauteuils roulants et un programme de permis de stationnement. Nous recherchons actuellement une personne responsable et dynamique pour exercer les fonctions d'adjoint(e) au programme de permis de stationnement.

La personne retenue se chargera de coordonner la délivrance et l'annulation des permis de stationnement tout en se conformant à la politique du gouvernement; de conseiller les clients sur l'expiration des permis et des modalités de renouvellement; de préparer et de distribuer de la correspondance portant sur le programme des permis de stationnement; de préparer des comptes rendus de plainte et d'effectuer de la recherche au besoin afin de faciliter le traitement de ces derniers; de gérer les fournitures de bureau et le matériel servant au programme; de tenir à jour le système de classement central et d'établir des rapports mensuels et d'autres rapports statistiques au besoin; de tenir compte des revenus et des dépenses du programme; de surveiller les bénévoles et le personnel temporaire.

Qualités requises :

- études postsecondaires dans un domaine administratif;
- compétences en dactylographie, en classement et en informatique;
- bonne connaissance des logiciels Word, Excel et Outlook de Microsoft, et connaissance de la gestion de base de données;
- connaissance des principes et des procédures de base en comptabilité;
- capacité de travailler de manière autonome;
- entregent et bonnes aptitudes à l'organisation;
- capacité de naviguer dans Internet considérée un atout.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à l'adresse suivante :

SMD, Ressources humaines
825, rue Sherbrook
Winnipeg (Manitoba) R3A 1M5
Télécopieur : (204) 975-3011
Date limite : le vendredi 11 février 2000

Nous remercions tous les candidats; toutefois, nous communiquerons uniquement avec ceux qui ont été choisis à des fins d'entrevue.

JOIGNEZ-VOUS À L'ÉQUIPE SMD!

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud:	L'Est:	L'Ouest:
Sandra Poirier	Daniel Bahuaud	Pascal Dubé

La LIBERTÉ

237-4823 ou 1-800-523-3355

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

est à la recherche d'une ou d'un
préposé au Service des équipements.

Tâches :

En plus d'assurer les services réguliers du Service des équipements (transcription de bandes, vente, réception des demandes, analyse des besoins), la personne choisie sera responsable de la préparation et de l'installation des équipements demandés au Collège. Sous la direction de la coordonnatrice du Service des équipements, cette personne fera les mises à jour qui s'imposent et exécutera toute tâche connexe.

Exigences :

- connaissance des appareils audiovisuels;
- connaissance des logiciels Word, Excel, Access;
- facilité à travailler dans un environnement informatique;
- maîtrise du français et de l'anglais;
- entregent;
- minutie;
- capacité de travailler de façon indépendante.

Entrée en fonctions : aussitôt que possible.

Poste à temps partiel avec possibilité de temps plein.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae **avant le 11 février** à :

Monsieur Ronald Lamoureux
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 233-0217
www.ustboniface.mb.ca



GREFFIER ADJOINT (COMITÉS)

Salaire : 40 644 $ à 51 254 $

La personne occupant ce poste est un employé de l'Assemblée législative, non un fonctionnaire.

Tâches : Le Bureau du greffier de l'Assemblée législative est à la recherche d'une personne ayant beaucoup d'initiative et non partisane qui assurera le bon fonctionnement des comités permanents et spéciaux de l'Assemblée en fournissant des conseils en matière de procédure parlementaire. Cette personne servira également de greffier au Bureau dans la Chambre en offrant de l'aide au président et aux députés sur les questions de procédure. Elle effectuera de plus des recherches approfondies et certaines tâches administratives.

Qualifications : Diplôme en sciences politiques, en administration publique, en histoire ou formation et expérience équivalentes. Minimum de trois années d'expérience en administration et en recherche. On exige d'excellentes aptitudes dans les domaines de l'organisation, des relations interpersonnelles, de la recherche, de la rédaction et de la communication. Capacité de travailler de longues heures pendant les sessions de l'Assemblée législative et d'accompagner les comités itinérants au besoin. Bilinguisme anglais et français souhaitable.

Le processus de sélection tiendra compte de l'équité en matière d'emploi.

N° de concours : 01006

Date de clôture : 14 février 2000



Faire une demande par écrit à :

Service du personnel
Assemblée législative
405, Broadway, bureau 1034
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6

CHAUFFEURS D'AUTOBUS SCOLAIRES

Venez vous joindre à l'équipe de KING TRANSPORTATION!
Nous embauchons dans les régions suivantes:

LORETTE
SAINTE-ANNE
LA BROQUERIE
SAINT-BONIFACE
SAINT-VITAL

COMPÉTENCES REQUISES:

1) Permis de conduire classe 2 avec certificat de conducteur d'autobus scolaires.
2) Bilingue (français et anglais).
3) Doit aimer les enfants.

FORMATION ET CERTIFICATION EN JUILLET SERONT FOURNIES AUX CANDIDAT.E.S QUI N'ONT PAS UN PERMIS DE CONDUIRE CLASSE 2 AVEC UN CERTIFICAT DE CHAUFFEUR D'AUTOBUS SCOLAIRES.

CONTACTEZ
KING TRANSPORTATION LTÉE
3051, chemin ST. MARY'S
SAINT-GERMAIN (MANITOBA) R0G 2A0
(204) 257-0696



La Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Secteur du transport et de l'entretien

PROGRAMME D'UTILISATION D'HERBICIDES ET DE PESTICIDES

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que la Division scolaire franco-manitobaine nº 49 a l'intention d'entreprendre, pendant l'année 2000-2001, le programme d'application d'herbicides et de pesticides en vue de contrôler les rongeurs, les herbes et les broussailles nocives.

Du 1er mai au 31 octobre 2000

Selon les infestations, les produits suivants seront utilisés pour contrôler les herbes et broussailles nocives: Roundup, Killex, Par III, 2-4-D, Dyclear.

Du 1er juin 2000 au 31 mai 2001

Afin de contrôler les insectes et les rongeurs, et lorsque nécessaire, les produits suivants seront utilisés: Basudin 5G, Blue Diamon, Dursban 2E, Ficam D, Ficam W et Maki.

Tous les produits seront utilisés selon les règlements fédéraux en vigueur. Toutes applications de ces pesticides seront faites après les heures de classe régulière et pendant les fins de semaine quand les enfants sont absents. Toute personne intéressée peut faire parvenir ses commentaires écrits au sujet du programme susmentionné dans les 15 jours suivant la publication du présent avis au service suivant:

Conservation Manitoba
123, rue Main, salle 160
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1A5

LA LIBERTÉ

Directeur/Directrice et rédacteur/rédactrice en chef

La Liberté est le seul journal en français publié au Manitoba. Fondé en 1913, c'est un hebdomadaire qui a une vocation provinciale, dont la qualité et la crédibilité lui ont permis d'obtenir, au cours des ans, de nombreux prix d'excellence décernés par l'Association de la presse francophone.

Le poste

La personne choisie devra assurer la gestion du journal; l'embauche, la supervision et l'évaluation du personnel nécessaire; la gestion des abonnements et la vente d'annonces; la préparation et la mise en pratique du budget; et toute autre tâche jugée nécessaire au bon fonctionnement de l'entreprise.

La personne recherchée devra aussi assumer les responsabilités de rédacteur/trice en chef. Elle sera responsable du contenu du journal; des éditoriaux; de l'affectation et de la supervision des journalistes et des pigistes; et de la présentation graphique.

Exigences

Démontrer de solides qualités de leadership; avoir des connaissances théoriques et pratiques poussées dans le domaine de la presse écrite en français; posséder d'excellentes capacités de travailler en équipe et sous pression; faire preuve d'une maîtrise supérieure du français et de l'anglais parlés et écrits; détenir de l'expérience dans la gestion du personnel et d'un budget, ainsi que dans la vente d'annonces; comprendre l'environnement francophone minoritaire.

Lieu d'emploi : Saint-Boniface (Winnipeg, Manitoba)

Entrée en fonction : le 1er avril 2000

Salaire : à négocier selon l'expérience et les qualifications.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur candidature au plus tard **le 18 février 2000**, avec la mention Personnel et confidentiel, à :

Le président
Presse-Ouest Limitée
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Pour de plus amples renseignements, on peut contacter Hubert Bouchard au (204) 424-5423.

LES SOEURS GRISES DU MANITOBA INC.

Infirmier/infirmière autorisé(e) (R.N.)
(à temps plein, quart de jour)

Aide en soins de santé
(à temps partiel, 0,5 PTE, quart de nuit)

Les Sœurs Grises offrent toute la gamme de santé à 15-20 religieuses résidentes à l'infirmerie et coordonnent les visites aux médecins des autres religieuses. Ces soins incluent : traitements, physiothérapie, radiographie, laboratoire portatif et autres.

Compétences requises :

- être membre de MARN/certificat en soins de santé;
- connaissance des deux langues officielles (orale et écrite) préférable.

Postes disponibles immédiatement. Salaire et avantages comparables à la convention collective de M.N.U./M.G.E.U. pour employé(e)s des institutions de soins de longue durée des Sœurs Grises.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **d'ici le 11 février 2000** au :

Service des ressources humaines
Maison provinciale
des Sœurs Grises
151, rue Despins
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0L7

Télécopieur : (204) 237-3466

La Garderie
de Bambins Inc.
de Saint-Boniface
197, rue Kitson

recherche une
ESE II
pour un poste à temps plein,
à partir du 5 juin.

Aussi une
ESE II ou I
pour suppléance occasionnelle
et tous les mois
de juillet et août.

Français oral et écrit requis.

Appelez Claudette
au 237-8660.

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

GISÈLE'S CLEANING SERVICES offre un rabais de 10 $ pour nettoyage de votre maison ou bureau, au sud de Winnipeg, avant le 28 février. Appelez Gisèle au 261-4401.
940-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. M.T.
958-

RECHERCHE

LA GARDERIE JOLYS COOP INC. est à la recherche d'un(e) éducateur(trice) EJE II, à temps plein. Pour plus de renseignements appelez Marie au 433-7976 entre 7 h et 15 h. Date limite le 11 février. Envoyez votre curriculum vitae au : C.P. 156, Saint-Pierre-Jolys (Manitoba) R0A 1V0.
959-

À VENDRE



BELLE MAISON À VENDRE: au cœur de Saint-Boniface, située sur la paisible place Cabana. Excellent état, bungalow de 1 300 pi², 4 chambres à coucher (2 en haut et 2 au sous-sol), planchers de bois franc, garage simple (oversize). Possession en avril. On demande 99 900 $. Pour information ou pour prendre rendez-vous, téléphonez au 233-5618, cellulaire: 791-8834.
896-

À LOUER

À LOUER: Aulneau et Despins, appartement 1 ch. à coucher. Disponible immédiatement. Stationnement. Propre et tranquille. Service d'autobus en face. Près du Collège. Service de buanderie. 395 $/mois comprend tous les services. Composez le 255-1578.
929-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, 191, Bertrand, 2e étage. 365 $/mois. 982-5191.
946-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, disponible immédiatement, entrée privée, 400 $/mois tout compris. Rue Saint-Jean-Baptiste. Composez le 231-0752.
950-

À LOUER: Saint-Boniface, Marion près de Taché. Appartement d'une chambre à coucher disponible le 1er mars. Stationnement, chauffage et eau compris. Idéal pour une personne (non-fumeur). 386 $/mois. Tél.: 269-1178.
953-

À LOUER: 730, Saint-Jean-Baptiste. Une chambre à coucher, chauffage et eau compris. 380 $/mois. Disponible le 1er février. Tél.: 233-3753.
954-

À LOUER: 424, Valade. Appartement d'une chambre à coucher, entrée privée. Comprend l'eau, un stationnement et buanderie. 450 $/mois, disponible le 1er mars. Composez le 233-3753.
956-

À LOUER: Garçonnière (Bachelor) pour 55 + au Foyer Chez-Nous. Venez vivre en sécurité dans un édifice propre et accueillant situé près de la Cathédrale. Plusieurs services offerts: repas, laitier, boulanger, visite au Safeway chaque semaine, messe hebdomadaire, stationnement, etc. Appellez Lise au 233-7761.
957-

Nécrologies

Thérèse Bell



Tragiquement, à sa résidence à Otterburne, le 21 janvier 2000, est décédée Mme Thérèse Bell (née Poirier). Née le 7 septembre 1914, elle était âgée de 85 ans.

Thérèse a eu une vie bien remplie. Elle avait été engagée auprès de sa paroisse qu'elle avait beaucoup à cœur. Elle avait partagé la passion du curling avec Alex en l'appuyant pendant bien des années et en étant volontaire au Club de curling d'Otterburne. Durant ses dernières années, elle aimait encore se rendre au Curling pour regarder des parties et rencontrer les gens. À un temps, ses grandes occupations étaient son jardin, ses fleurs et le bricolage.

Maintenant, ses petits-enfants et ses deux arrière-petites-filles étaient au cœur de sa vie.

Elle est survécue par ses deux filles : Yvette (Gérard) Gagnon de La Broquerie et Madeleine (Fernand) Dupuis d'Otterburne; son gendre, Étienne Gagné de Winnipeg; ses petits-enfants, Daniel, Charmaine et Christian Gagné; Robert (Marijke), Marc (Mary-Jo) et Julie Gagnon; Éric, Roxanne et Léanne Dupuis; deux arrière-petites-filles, Riley Gagnon et Janelle Gagné; deux frères, Omer (Marguerite) et Léonard (Corinne); trois sœurs, Marie-Ange (Jim), Dorothée et Irène (Don); beaucoup de neveux et nièces.

Elle fut précédée par son époux, Alex en 1986 et sa fille, Hélène en 1996; ses parents, Joseph et Clarinthe Poirier, une sœur, Denise et trois frères, Léo, Armand et Gaétan.

La messe des funérailles fut célébrée par l'abbé Marcel Carrière, le jeudi 27 janvier 2000 en l'Église Saint-Viateur d'Otterburne.

Merci sincère aux pompiers de Saint-Pierre, aux responsables de EMS et à tous ceux et celles qui ont aidé pendant ces moments difficiles.

Un don peut être fait à la mémoire de Thérèse à l'œuvre de charité de votre choix.

Claudette Audette (née Lorteau)



Après une longue maladie, Claudette est décédée le 24 janvier 2000 au Centre de santé Riverview.

Elle laisse dans le deuil son époux bien-aimé Henri; trois fils, Brian, Terry et Randy Wright; et son petit-fils, Randy Perreault. Elle laisse aussi deux frères, Rémi (Monique) et Michael (Colleen) Lorteau; trois sœurs, Liliane Trubyk, Jeanne Korobanik et Suzanne (John) Rankin; son beau-fils Marcien Laurencelle, ainsi que son épouse Fleurette et leurs enfants Chantal, Gérard, Angèle et Lise.

Elle a été précédée par ses parents Louis et Germaine (née André) Lorteau.

Claudette a obtenu un diplôme d'infirmière autorisée à Thunder Bay. Elle a travaillé au Zone Hospital de Sioux Lookout, à l'hôpital Deer Lodge et au Centre Taché. Elle a aussi travaillé dans le domaine des soins à domicile, et plus récemment, elle a été gardienne d'enfants.

Les prières ont été récitées à 19 heures le vendredi 28 janvier 2000, à la chapelle funéraire Desjardins, 357 rue des Meurons. La messe des funérailles présidée par l'abbé Léo Couture a eu lieu le lendemain 29 janvier à 10 h, à l'Église Saint-Eugène, au 1007 chemin St.Mary's. L'enterrement des cendres se fera au cimetière de Saint-Labre à une date ultérieure.

La famille remercie le personnel du Centre de santé Riverview ainsi que Dr Marr pour les excellents soins.

Au lieu de fleurs, des dons peuvent être faits à la mémoire de Claudette à la Société canadienne du cancer, division du Manitoba, 193, rue Sherbrook, Winnipeg (Manitoba) R3C 9Z9.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou, sans frais, 1-888-233-4949.

Charles-Auguste Roy



Le lundi 24 janvier 2000 à 20 h, à sa résidence de Medecine Hat (Alberta), s'est endormi dans la paix du Seigneur Charles-Auguste à l'âge de 75 ans.

Charles-Auguste est né à Otterburne (Manitoba) le 20 août 1924. Il a vécu à Otterburne, puis à Medecine Hat pendant ses vingt dernières années.

Charles-Auguste laisse dans le deuil son épouse Élise; ses enfants, Bernadette, Jacinte (Jeannot), André, Liliane, Lucien (Pat), Florence (Allan), Viateur, Albert (Lynn), Georgette (Greg); ses treize petits-enfants, Nathalie, Marie-France, Crystal, Jimmy, Grant, Alana, Carl, Miranda, Jason, Steven, René, Neil, Stacey, et un qu'on attend en avril (Georgette); ses quatre arrière-petits-enfants, Jeffrey, Sabrina, Taiya et un tout nouveau-né de décembre, Vincent. Il laisse aussi dix frères et sœurs, ainsi que de nombreux neveux, nièces et proches amis.

La famille voudrait exprimer de sincères remerciements à sa fille Jacinte, son fils Albert et fiancée Lynn pour avoir permis à notre père de réaliser son souhait de rester à la maison jusqu'à la fin. Papa a apprécié tous les bons soins et le confort reçu pendant sa maladie et a sincèrement apprécié tous ceux qui sont venus lui rendre visite.

Les prières ont eu lieu le vendredi 28 janvier de 19 h à 21 h, au Cook's Funeral Chapel.

Les funérailles ont été célébrées à l'église St.Patrick's le samedi 29 janvier 2000 à 13 h, après l'exposition du corps de midi à 13 heures.

Nos sincères remerciements aux soins à domicile, à la Cancer Clinic et à tous ceux qui ont réconforté et aidé la famille.

Au lieu de fleurs, les parents et amis qui le désirent peuvent faire un don à Palliative Care/Cancer Clinic, 666, 5th Street South West, Medicine Hat, Alberta, T1A 4H6.

La direction des funérailles a été assurée par Cook Southland Funeral Chapel, 901-13th Street South West, Medicine Hat, Alberta, T1A 4V4.

Chronique RELIGIEUSE

Hubert Balcaen
Laïc



Les âges de la vie spirituelle (1)

J'ai cru bon de partager, au fil de deux chroniques (celle-ci et celle de la semaine prochaine) un certain nombre de faits saillants d'une session d'intériorité (ou retraite) donné par Alain Dumont à la fin du mois de novembre 1999. Le thème principal de cette fin de semaine était : les trois âges de la vie spirituelle : l'enfance, l'adolescence et la maturité. Cette première chronique traite de l'enfance spirituelle et d'une partie de la deuxième phase, l'adolescence spirituelle.

L'enfance spirituelle

L'enfance spirituelle est liée au mot « justice ». Dans la phase de l'enfance spirituelle, l'Amour est synonyme de justice. L'enfance spirituelle est d'abord le passage de l'injustice à la justice. Dans la Bible, les âges spirituels sont bien symbolisés par le Livre de l'Exode, la sortie d'Égypte.

Durant l'enfance spirituelle, l'instinct des vertus grandit en moi. J'ai un goût plus marqué pour la perfection. Je veux devenir juste « devant Dieu ». À cet âge-là, le combat spirituel se situe surtout face à nos penchants mauvais. C'est l'âge où l'on croit beaucoup à la Loi : les dix commandements de Dieu, par exemple.

Toute la question du mérite est importante à cet âge-là. Aussi, on veut régler les choses *par nous-mêmes* : c'est l'âge où la volonté est au plus fort. En somme, on croit beaucoup, à l'âge de l'enfance spirituelle, à notre amour pour Dieu. Et surtout, on croit beaucoup que Dieu nous aime pour ce qu'on fait. Ce que **je** fais, donc, est très important. C'est ma façon de voir Dieu, de me situer face à Dieu. Donc, selon cette façon de voir les choses, si j'agis bien, Dieu m'aime...(Si j'agis mal, Il ne m'aime donc pas ?...) Cette dernière supposition est la conséquence dramatique de cette manière de voir les choses durant l'enfance spirituelle.

L'enfance spirituelle est « le temps des fleurs ». Il est important de faire « de belles choses » (belles fleurs) pour Dieu. C'est l'âge typiquement religieux, c'est-à-dire où ma religion devient extrêmement importante. Je dois travailler d'arrache-pied à gagner mon Ciel, à mériter mon Ciel. Je veux être aimable pour avoir une belle place au Ciel. Je veux être récompensé pour avoir offert de belles fleurs à Dieu. Dans ce contexte-là, le petit catéchisme traditionnel est très éclairant. J'ai besoin de points de repères clairs, nets et précis pour m'éclairer.

L'enfance spirituelle est l'âge où la culpabilité est très présente. Où le jugement dernier pend au-dessus de ma tête comme une épée de Damoclès. La peur est très présente : c'est la peur qui me motive à changer mon comportement.

Il faut dire que chacun des trois âges spirituels a sa beauté, sa grandeur et sa raison d'être. À certains points de vue, tout le monde est à l'enfance spirituelle. À chaque âge convient une nourriture et il faut vivre l'enfance spirituelle avant d'accéder à l'adolescence spirituelle.

L'adolescence spirituelle

L'adolescence spirituelle a beaucoup de points communs avec l'adolescence psychologique ou chronologique.

Habituellement, c'est l'épreuve qui nous aide à passer d'un âge à l'autre : ce qui est catastrophique au niveau humain, en ce sens, peut être un cadeau au plan spirituel. Vivre une épreuve signifie souvent frapper un mur, ce qui ouvre souvent une possibilité spirituelle.

Tous et toutes, nous passons à l'adolescence spirituelle à cause d'un mur ; mort d'un proche, annonce d'une maladie, un rejet, la solitude, tout une série d'existentiels auxquels nous sommes confrontés. Beaucoup de cheminements spirituels commencent dans les salons funéraires...

L'adolescence spirituelle est la mort aux valeurs de l'enfance. Mort à une forme de justice, c'est-à-dire à celle de l'enfance, à une forme de Loi. C'est un entre-deux. Ce passage de la justice à l'Amour. La justice de l'Amour, c'est l'Amour, parce qu'il assume tout.

La justice de l'Amour est la miséricorde, la conversion (en grec : metanoia) ou le retournement. Passer du régime de la justice à celui de l'Amour implique une conversion, un retournement que je n'accomplis pas moi-même. C'est le retournement que l'Esprit Saint me fait vivre par grâce infuse.

L'adolescence spirituelle, c'est mourir à petit feu pour *Vivre*. Ce sont nos résistances à lâcher prise totalement qui nous empêchent de passer à l'Amour. On est accrochés à mille compensations matérielles.

L'adolescence spirituelle est l'étape du long apprivoisement mutuel avec Dieu, à l'Amour. Il faut dire que nous sommes des « hommes des cavernes » par rapport à l'Amour. À l'âge de l'adolescence spirituelle, le combat spirituel se passe en nous entre la **justice** et **l'Amour.** (Genèse, chapitre 32, versets 23-32.)

À l'enfance, Dieu m'aime, moi; mais, à l'adolescence, il y a toujours un doute. L'adolescence spirituelle, c'est l'âge du doute, des progrès et des reculs, du combat entre la justice et l'Amour. Ce tiraillement entre Justice et Amour est un véritable Purgatoire qui dure «40 ans »... Le doute mine notre vie spirituelle.

C'est l'âge où tout ce qui n'est pas fondé sur le roc s'écroule. C'est là où la volonté aidée de la Grâce de Dieu prend tout son sens ! C'est le grand dépouillement. Celui que mon moi profond me fait vivre. Tout cela me fait découvrir que Dieu m'aime à cause de moi et non pas à cause du bien ou du mal que je fais (âge de l'enfance spirituelle).

C'est pour cela qu'un jour, toutes mes « belles fleurs », mes œuvres tombent, fanent, s'écroulent. Pour laisser naître quelque chose de meilleur. « ...Si le grain ne meurt pas, il reste seul. Mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruits... » La Justice de l'Amour, la souffrance des grandes blessures fait naître, accéder à l'Amour, à l'adolescence spirituelle.

(1) Cet article et celui de la semaine prochaine sont présentés à partir de notes prises lors d'une fin de semaine d'intériorité animée par Alain Dumont, à la Villa Maria, en novembre 1999. Je remercie M. Dumont de m'avoir gracieusement permis de reproduire, ici, une partie de ce qu'il a présenté durant cette fin de semaine.

Gamineries

par Joanne Dumaine

Am Stram Gram, Nic et Pic et Poligram....
Les comptines? Oui, mais pourquoi??

Dès la naissance, l'enfant est immergé dans un monde où il apprend tout naturellement à communiquer. Très rapidement il apprend à faire connaître ses besoins et ses sentiments par ses pleurs, son babillage, son rire et les expressions de son visage. Il imite et l'on s'émerveille de l'entendre gazouiller et reproduire à sa façon les mots que l'on s'amuse à lui répéter. Ses premiers mots, *papa, maman*, sont reçus avec excitation et réjouissance. L'enfant apprend à comprendre les messages de ceux qui lui sont proches et à communiquer les siens. Notre émerveillement et notre bonheur profond nourrissent son affectivité et, tout naturellement, il construit le langage. Son développement langagier est centré sur le sens – comprendre et se faire comprendre.

La lecture ne s'apprend pas tout naturellement. Lire n'est pas automatique. Il ne suffit pas d'être entouré de livres et d'écriture pour devenir lecteur. Apprendre à lire n'est pas une mince tâche mais il reste que lire et écrire demeurent des apprentissages déterminants dans une société qui est de plus en plus axée sur l'écrit. Comme parents, nous nous soucions de chercher des façons d'assurer le succès de notre bambin. Chose certaine, les expériences vécues par l'enfant en relation avec la lecture et l'écriture avant la maternelle auront un impact très important sur son apprentissage.

Un élément qui ressort de plus en plus comme étant primordial à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture est celui de la *conscience phonologique*, c'est-à-dire la conscience qu'a l'enfant des sons de la langue.

Lorsque le jeune enfant apprend à parler, tout tourne autour du sens. Les sons de la langue ne sont pas appris individuellement, un à la fois. Il apprend des mots et des expressions en s'attardant sur le message qu'il veut communiquer et celui qu'on lui transmet. Il n'est pas *naturel* pour lui de comprendre que les mots sont composés de sons distincts. Par exemple, lorsqu'il parle de son chat, il comprend très bien de quoi il s'agit sans nécessairement savoir que le mot *chat* est composé de deux sons ou phonèmes (*ch – a*).

Aujourd'hui, on se rend compte de l'importance des jeux que bon nombre de parents vivent tout naturellement avec leur enfant, c'est-à-dire, s'amuser à rire des mots, à inventer des mots comiques, à faire des rimes, à lire des livres de comptines, à en inventer, à taper des mains les syllabes des mots et à parler des sons. Ces activités drôles et intéressantes attirent l'attention du jeune enfant vers les phonèmes de la langue et l'amènent graduellement à être conscient que la langue est composée de mots qui sont, eux, composés de phonèmes. Cette conscience est critique à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Les comptines?? Oui, certainement!!

S'amuser à inventer
Des comptines, des comptines
S'amuser, rire et jouer
Mon petit va en bénéficier!!

À la recherche de livres, de disques compacts et de logiciels qui contiennent des rimes et des comptines? Consultez les personnes ressources au *CRÉE* en signalant le 237-9666.

Petites trouvailles

Des publications...

Ouf! Guide pédagogique pour les parents : préscolaire (1999). Éditions HRW.

Major, Henriette (1999). *100 comptines*. Fides

Créactivité 4 : Jeux de bébé. Activités et comptines pour enfants de 0 à 3 ans. (1999) FPCP

Des sites internet conçus pour les petits...

L'escale : www.quebectel.com/escale/
Le petit monde du préscolaire : www.petitmonde.qc.ca
Le site de Carmen Campagne : www.carmencampagne.com/carmen.htm
Martine et Mario : www3.sympatico.ca/martine.mario/
Le site de Caillou : www.caillou.com/FRENCH/index.html
L'ABC d'Internet : www.citeweb.net/sbourdon
Mes premiers pas dans Internet : www.momes.net/
Tableau noir : www.tableau-noir.com/
Infinit Éducation : www.education.infinit.net

Cette chronique est possible grâce à une collaboration entre la Fédération provinciale des comités de parents et La Liberté.

L'ABBÉ GÉRARD DIONNE

Des projets pour se prendre en main

L'abbé Dionne a quitté le Manitoba pour quelques semaines pour aller mijoter divers projets en Thaïlande, au Cambodge et au Laos.



Photo : gracieuseté abbé Gérard Dionne

Une pisciculture, où sont élevés quelque 4 000 poissons, a été construite en partie grâce à la générosité des Manitobains.

Sandra POIRIER

L'abbé Gérard Dionne a quitté le Manitoba le 10 janvier pour visiter une nouvelle fois la Thaïlande, le Cambodge et le Laos. «Je vais là-bas à peu près tous les deux ans, indique l'abbé Dionne. J'y vais pour voir ce dont les gens ont besoin, pour les aider à se prendre en main. Je ne suis pas le père Noël. Je ne vais pas là pour leur faire des cadeaux, mais pour les aider. C'est pour cette raison que je tiens à y aller, même si j'ai des personnes contactes qui ne laissent savoir quelles sont les priorités des gens là-bas.

« L'argent que je remets aux Thaïlandais, aux Cambodgiens et aux Laotiens, sert à les aider à établir des projets qui vont demeurer et créer des emplois », poursuit-il.

Ses derniers voyages ont entre autres permis de démarrer une coopérative de tissage, une entreprise de pisciculture et de construire des puits facilitant l'approvisionnement en eau potable. « Les gens du Laos ont construit un lac artificiel et maintenant ils y élèvent plus de 4 000 poissons. En plus de leur fournir à manger, cette pisciculture créée des emplois. C'est fantastique ! Et tout cela a été rendu possible grâce à la générosité des Manitobains, précise l'abbé Dionne.

Lors de ce voyage-ci, Gérard Dionne aimerait bien contribuer à l'essor de l'élevage des poules, pour la production d'œufs, et peut-être aussi du porc. Il espère aussi contribuer à une expansion du domaine technologique. « Le télécopieur est une machine électronique qui vient tout juste de faire son entrée dans ces pays. Les ordinateurs ne font qu'arriver au Laos. Les cours informatiques sont presque devenus indispensables, pour que les jeunes réussissent à entrer dans le monde du travail », mentionne l'abbé Dionne.

« Vous ne pouvez imaginer comme cela peut être long pour les touristes de se procurer un billet d'autobus. Il n'y avait aucun système informatisé puisqu'il n'y avait pas d'ordinateur ! »

La bonne volonté de l'abbé Gérard Dionne ne s'arrête pas seulement à un voyage aux deux ans. Depuis quelques années, les élèves de l'école Lavallée parrainent trois jeunes du Laos. « Quand on aide un enfant, on aide une famille, mentionne l'abbé Dionne. Il y a aussi un échange de lettres qui s'effectue entre les élèves d'ici et les jeunes du Laos. Ils s'envoient des photos, ils décrivent leur culture, etc. En septembre, il y a eu une soirée laotienne à l'école. D'un côté comme de l'autre, ces expériences ouvrent l'esprit des jeunes à d'autres dimensions. Il y a même des familles qui ont entrepris de parrainer d'autres enfants. »

Des jeunes Laotiens qui habitent Winnipeg aident aussi des jeunes du Laos à poursuivre leurs études en leur faisant parvenir du matériel scolaire, des habits ou des vélos. « Les jeunes doivent souvent parcourir plus de trois kilomètres pour se rendre à l'école. Les plus chanceux se rendent à vélo, les autres doivent y aller à pied », explique-t-il.

L'abbé Gérard Dionne doit rentrer au pays le 27 février avec une bonne idée de ce que certaines communautés laotienne, cambodgienne et thaïlandaise ont besoin pour améliorer leur qualité de vie.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925-1900.
Fax: 925-1907.

TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

ALAIN L.J. LAURENCELLE

400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

Cet espace est à votre disposition!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.



La Maison d'Optique
157
boulevard Provencher
233-3889
SANS FRAIS : 1-888-872-8988

SERVICES



- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au 433-7257
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351

Appeal GRAPHICS INC
- CONCEPTION GRAPHIQUE
- TYPOGRAPHIE
- MISE EN PAGE
- IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



J.P.R. (Ron) Comeault,
BA, FIC, CIM, FCSI
Vice-président
Conseiller en placement

RBC Dominion valeurs mobilières Inc.
185, rue East
Sault Ste-Marie (Ontario) P6A 3C8

Sans frais : 1 800 557-2396
Tél. : (705) 759-7090
Télécopieur : (705) 759-0699
Courriel : ron.comeault@rbcds.com


RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES
MEMBRE DU GROUPE DE LA BANQUE ROYALE

BDO
BDO DUNWOODY SRL
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

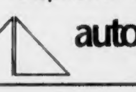
Nos professionnels:

Michelle Boris, CA	Collin LeGall, CMA, CIP
Eugene Brokopiw, CA	Lucile Legal-Griffiths, CA
Bruce Caplan, CA, CIP	Travis Leppky, CA, CISA
Arthur Chaput, CA, CFP	Henri Magne, CA
Gilles Chaput, FCA	Mona Marcotte, CA
Raymond Desrochers, CA,CFE	Elizabeth Maw, CA
Pamela Dupuis, CA	Russell Paradoski, CA, CFE
James Doer, CA, CFP	Georges Picton, CGA
Patrick Groening, CA	Jennifer Pyzer-Whetter, CA
Lucien Guenette, CA	Marc Rivard,CA
Chris Kauenhofen, CA (en stage)	Mark Wong, CA (en stage)

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Natalie Pound
Doris Smith
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051


autopac


SERVICES

Cabane à sucre
Chez Dany
... dans une atmosphère chaleureuse et familiale dont vous vous souviendrez longtemps!

- *Musique traditionnelle*
- *Atmosphère chaleureuse et familiale*
- *Produit d'érable disponible sur place*
- *Visite guidée de la sucrerie*
- *Interprétation de la fabrication*
- *Réceptions de tous genres*

LOCALISÉE À POINTE-DU-LAC
à mi-chemin entre Québec et Montréal sur l'autoroute 40
Pour information : Dany Neron
Tél. : (819) 370-4769
Sans frais : 1-800-407-4769
Téléc. : (819) 370-4768
e-mail : info@chezdany.qc.ca
www.chezdany.qc.ca

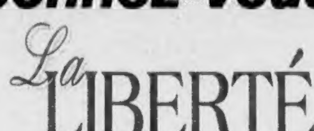
Cet espace est à votre disposition!

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

La LIBERTÉ

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine 383, boul. Provencher	**Turbo - Saint-Boniface** 230, rue Marion
Centre culturel franco-manitobain 340, boul. Provencher	**Amber Auto Service** • *Sainte-Anne* 617, rue Traverse
Marion Grocery 237, rue Bertrand	**Esso** • *Parc Windsor* 192, Archichald
Librairie La Boutique du Livre 315, rue Kenny	**Chapters** • *Centre Saint-Vital*
Dépanneur Provencher 174, boul. Provencher	**Shell Service** 350, chemin Sainte-Anne
Hôpital Saint-Boniface Boutique de souvenirs	**Pharmacie St-Pierre** • *Saint-Pierre-Jolys*
IGA Provencher 390, boul. Provencher	**Lorette IGA** • *Lorette*
Librairie À la page 200, boul. Provencher	**Petro-Canada** • *Lorette*
	Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
	Le Dépanneur • *La Broquerie*
	Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ____________________
Prénom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Ville: ____________________
Province: ____________________
Code postal: __________ Téléphone: __________
Je choisis de payer par:
Visa: __________ MasterCard: __________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4